

Rapport de la

NEUVIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE

Punta del Este, Uruguay, 5-16 décembre 1966



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

ROME, 1967

R A P P O R T

de la

NEUVIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO

POUR L'AMERIQUE LATINE

Punta del Este, Uruguay
5 - 16 décembre 1966

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 1967

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Index	iii
<u>INTRODUCTION</u>	1
Cérémonie de bienvenue	1
Ouverture de la Conférence	2
Election du Président et des Vice-Présidents	2
Exposé du Dr B.R. Sen, Directeur général de la FAO lors de la première séance plénière	2
Exposé du Dr José Antonio Mayobre, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine	6
Exposé du Dr Felipe Herrera, Président de la Banque interaméricaine de développement	8
Participation à la Conférence	15
Programme de la Conférence	16
<u>RESUME DES DEBATS</u>	18
<u>FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE (ASPECTS GENERAUX)</u>	18
<u>REFORME AGRAIRE (PROBLEMES FINANCIERS)</u>	27
<u>LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET L'AMELIORATION DES INSTITUTIONS ET DES SERVICES</u>	33
<u>PRINCIPAUX PROBLEMES LIES AU COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS DE BASE</u>	42
<u>COMMERCIALISATION ET STOCKAGE</u>	49
<u>LES INDUSTRIES AGRICOLES</u>	54
<u>UTILISATION ET DISTRIBUTION DES ENGRAIS</u>	58
<u>DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE</u>	60
<u>LE DEVELOPPEMENT DES FORETS ET DES INDUSTRIES FORESTIERES</u>	67
<u>DEVELOPPEMENT DE LA PECHE</u>	71
<u>PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL</u>	75
<u>PLAN INDICATIF MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE</u>	77
<u>CONCLUSIONS</u>	78
<u>ORIENTATION FUTURE DES TRAVAUX DE LA FAO DANS LA REGION</u>	78
<u>DATE ET LIEU DE LA DIXIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AMERIQUE LATINE</u>	83
<u>Séance de clôture et approbation du rapport</u>	83

ANNEXES

I.	<u>LISTE DES PARTICIPANTS</u>	1
A.	ETATS MEMBRES DE LA REGION	1
B.	NATIONS OBSERVATRICES	10
C.	REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES	10
D.	OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES	12
E.	OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES	14
F.	BUREAU DE LA CONFERENCE	15
G.	FONCTIONNAIRES DE LA FAO	16
II.	<u>COMPTE RENDU DE LA REUNION OFFICIEUSE SUR LA CAMPAGNE MONDIALE CONTRE LA FAIM</u>	1
	Liste des participants à la Réunion Officiouse sur la Campagne mondiale contre la faim	3

I N D E X

	<u>Paragraphes</u>
Abattoirs	222(Rec.13/66)
Accord mondial du café	70,200
Accord pour la conservation des ressources en thon de l'Océan Atlantique	274
Accroissement démographique	10,11,12,34
Administration agricole	123,124
Administration forestière	265,269(Rec.26/66)
Afforestation	260
AID	27
ALALC	14,31,291(Rec.29/66)
Alimentation animale	249,256(Rec.22/66; Rec.24/66; Rec.24A/66)
Alimentation scolaire	27
Alliance pour le progrès	142,294,304(Rec.30/66), 311
Amérique centrale	235
Amérique centrale, intégration économique.	31
Analyse des ressources marines	272,277(Rec.27A/66)
Appel à la jeunesse	177
Argentine	150,165(Rec.3/66),246,266
Assistance technique	31
Banque d'Afrique	70
Banque nationale du Nicaragua	94
Bibliographie	190(Rec.5/66)
BID	9,21,28,47,48,52,55,56,57,63,64,65,68,69, 70,77,78,85,89,92,97,165(Rec.4/66), 190 (Rec.6/66), 222(Rec.15/66), 230(Rec.17/66), 231,256(Rec.25/66), 262,277(Rec.27/66), 287(Rec.28A/66), 294
BIRD	21,70,190(Rec.6/66), 253,256(Rec.25/66), 262,277(Rec.27/66)
Brésil	150,230(Rec.16/66), 266,277(Rec.27A/66), 304(Rec.33/66)
Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine	294,295,296,298,304(Rec.30/66; Rec.27B/66)
Bureau sous-régional pour les Caraïbes ...	301,304(Rec.31/66)
Campagne mondiale contre la faim	12,31,147,177,179,180,190(Rec.6/66),192, 222(Rec.14/66),226,230(Rec.16/66),231
Campagne mondiale contre la faim, Réunion officielle	Apéndice II
CARPAS	271,272
Cellulose et papier	269(Rec.26/66)
Centre de formation et d'analyse des ressources marines de l'Amérique latine	272,277(Rec.27A/66)
Centre de recherches agronomiques du Ministère de l'agriculture et de l'élevage du Venezuela	304(Rec.33/66)
CEPAL	31,33,36,46,89,90,113
Chili	66,150
CIAP	18,141,142,146(Rec.1/66), 236,249(Rec.19/66), 294
CIDA	9,28,85,150,171,187,294
CIES	294
CIRA	157,165(Rec.4/66)
CNUCED	14, 201, 203, 208(Rec.10/66; Rec.11/66; Rec.12A/66), 283
Centre régional de documentation pour l'Amérique latine.....	190(Rec.27A/66)

Colombie	150,165(Rec.4/66), 230(Rec.16/66), 235, 304(Rec.31/66)
Comité d'experts chargés de revoir la structure de la FAO	293,297
Comité des programmes	297
Comité des pêches	273
Commerce international de produits agricoles	13,43,44,91,116,192,193,194,195,196,197, 198,199,200,201,202,203,204,205,206,207, 208(Rec.10/66; Rec.11/66; Rec.12/66; Rec.12A/66), 256(Rec.20/66; Rec.21/66), 259, 269(Rec.26/66)
Commercialisation	40,181,209,210,211,212,213,214,215,216, 217,218,219,220,221,222(Rec.13/66; Rec. 13A/66), 222(Rec.14/66); Rec.15/66), 229, 243,255,256(Rec.24A/66), 277(Rec.27/66)
Communautés rurales	190(Rec.9B/66)
Conférence de la FAO	297,304(Rec.32/66)
Conférences régionales de la FAO	297,299,300,304(Rec.32/66)
Conférence technique mondiale de la FAO sur les semences, Rome 1962	304(Rec.33/66)
Congrès mondial de l'alimentation	192
Congrès mondial sur l'industrialisation ..	147
Conseil de la FAO	297
Conseiller forestier	268
Conservation de produits agricoles	211,220,222(Rec.13/66; Rec.14/66), 225, 228
Conservation des aliments.....	222(Rec.14/66), 225,230(Rec.18/66), 277(Rec.27/66)
Coopératives agricoles	125
Coopératives de pêches	276,277(Rec.28/66)
CPPE	195,208(Rec.10/66)
Crédit agricole	50,64,125,128,186,187,189,216,238,243,253
Cuba	146(Rec.1/66), 165(Rec.4/66), 190(Rec.8/66; Rec.9B/66), 208(Rec.12/66), 222(Rec.15/66), 230(Rec.17/66), 245(Rec.19/66), 274, 277(Rec.27/66; Rec.27A/66), 291(Rec.29/66), 304(Rec.31/66), 311, 190(Rec.6/66)
Déclaration	192
Défense des ressources forestières	260,269(Rec.22/66)
Développement par zones	146(Rec.2/66)
Diversification agricole	69
Division agricole mixte FAO/CEPAL	231,306
Dixième conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine	305,306
Documentation	190(Rec.5/66)
Documents de la Neuvième conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine	309
Eaux territoriales	274
Education agricole	168,170,171,172,174,184,190(Rec.6/66),227
Elevage	93,94,222(Rec.13/66), 246,247,248,249,250, 251,252,253,254,255,256(Rec.20/66; Rec.21/66; Rec.22/66; Rec.23/66; Rec.24/66; Rec.24A/66; Rec.25/66)
El Salvador	66

Engrais	31, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245 (Rec.19/66),
Enseignement agricole	79, 80, 81
Equateur	150, 235
Etats Unis d'Amérique	142, 192, 208 (Rec.11/66), 306
FAO/BID, Programme de coopération	74, 132, 133, 138, 140, 141, 146 (Rec.1/66), 226, 294
FAO/BIRD, Programme de coopération	132, 133, 138, 140, 141, 146 (Rec.1/66), 226, 295
FAO/CIAP, coopération	294
FAO/IICA, coopération	165 (Rec.4/66), 294
FAO/Industries, programme de coopération..	26, 147, 226
Fièvre aphteuse	256 (Rec.20/66)
Financement	61, 63, 65, 67, 68, 100, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 117, 139, 142, 145, 146 (Rec.1/66), 163, 164, 192, 213, 214, 215, 218, 222 (Rec.13/66; Rec.15/66), 226, 230 (Rec.17/66), 238, 247, 252, 254, 256 (Rec.20/66; Rec.22/66; Rec.24A/66), 261, 262, 265, 269 (Rec.26/66), 270, 277 (Rec.27/66), 304 (Rec.30/66)
Fonds alimentaire mondial	282, 283, 284
Fonds monétaire international (FMI)	203
Fonds de préinvestissement pour l'inté- gration de l'Amérique latine	91
Fonds de progrès social	51, 52
Forêts artificielles	260
Formation du personnel	24, 72, 82, 130, 146 (Rec.1/66), 157, 168, 170, 171, 172, 173, 174, 190 (Rec.6/66; Rec.7/66; Rec.8/66; Rec.9A/66), 217, 219, 222 (Rec.13/66; Rec.15/66), 230 (Rec.18/66), 250, 256 (Rec.20/66; Rec.21/66; Rec.22/66; Rec.23/66; Rec.24/66), 265, 266, 275, 277 (Rec.27A/66; Rec.27B/66; Rec.28/66)
France	146 (Rec.1/66), 165 (Rec.3/66), 192, 208 (Rec.10/66; Rec.11/66), 309
GATT	14
Groupes d'intervention	296, 298, 304 (Rec.30/66)
Guatemala	150, 256 (Rec.20/66)
Haies brise-vent	266
Huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine	169
ICIRA	157
ICORA	165 (Rec.4/66)
IICA	9, 78, 82, 157, 165 (Rec.4/66), 250, 294
ILMA	217, 222 (Rec.15/66)
ILPES	89
Industries	147, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230 (Rec.16/66; Rec.17/66; Rec.18/66), 238, 239, 242, 244, 256 (Rec.25/66)
Industries forestières	259, 260, 262, 263, 265, 267, 259 (Rec.26/66)
Industries des pêches	270, 277 (Rec.27/66)
Infrastructure	60, 86, 190 (Rec.9B/66), 277 (Rec.26/66)
Inputs agricoles	31, 84, 90, 189, 238, 240, 245 (Rec.19/66)
Insémination artificielle.....	256 (Rec.24/66)

Institutions agricoles	186
Instituts des céréales, de la farine et du pain de Wageningen	230(Rec.16/66)
Intégration régionale	45, 69, 86, 87, 88, 129, 208(Rec.12/66), 229, 256(Rec.23/66), 262, 263
Inventaires des ressources forestières ...	269(Rec.26/66)
Inventaires des ressources des pêches	277(Rec.27B/66)
Investigations	181, 182, 183, 184, 230(Rec.16/66; Rec. 17/66), 240, 241, 251, 252, 255, 256 (Rec.20/66; Rec.23/66), 263, 269(Rec. 26/66)
Investissements	41, 42, 113, 120, 121, 127
Irrigation	59
Israël	76
Jeunesse rurale	176, 190(Rec.9/66)
Langue	309
Legislation	222(Rec.13/66)
Maladies des animaux	248, 256(Rec.20/66; Rec.21/66)
Nations Unies	283
Normes des produits agricoles	208(Rec.12/66), 220, 277(Rec.27/66; Rec. 27B/66)
Nutrition	27, 190(Rec.8/66), 208(Rec.12A/66), 227, 230(Rec.16/66; Rec.17/66; Rec.18/66), 270, 277(Rec.28/66), 280, 281, 282, 283, 284, 287(Rec.28A/66)
OEA	76, 165(Rec.4/66)
OPS	77, 141
Panama	235, 304(Rec.31/66), 305
Panification	230(Rec.16/66)
Paraguay	246
Parques nationaux	269(Rec.26/66)
Participants à la Neuvième conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine	Apéndice I
Pâturages	249, 256(Rec.22/66)
Pays Bas	165(Rec.3/66), 192, 208(Rec.10/66; Rec.11/66), 230(Rec.16/66)
Pêche	29, 270, 271, 272, 273, 274, 285, 276, 277, (Rec.27/66; Rec.27A/66; Rec.27B/66; Rec. 28/66)
Pêche en eau douce	276, 277(Rec.27B/66)
Pérou.....	150
Plan indicatif mondial	13, 16, 17, 129, 135, 144, 288, 289, 290
Planification agricole	15, 19, 41, 45, 190(Rec.9B/66), 251, 269 Rec.26/66), 288, 289, 290, 291(Rec.29/66)
PNUD	31, 131, 141, 146(Rec.2/66), 147, 165(Rec.4/66), 175, 190(Rec.6/66; Rec.9A/66), 217, 222(Rec. 15/66), 226, 230(Rec.17/66), 236, 245(Rec.19/66), 256(Rec.25/66), 269(Rec.26/66), 271, 273, 277(Rec. 27A/66)
Politique agricole	121
Politique des prix	222(Rec.13A/66)
Prix des produits agricoles	14, 40, 43, 194, 203
Production agricole	11, 30, 34, 96, 202, 208(Rec.12A/66)
Produits laitiers	256(Rec.25/66)

Programme d'engrais de la CMCF	231, 235, 236, 245(Rec.19/66)
Programme d'aide matérielle à la production alimentaire	22, 143, 144
Programme alimentaire mondial	23, 145, 190(Rec.6/66), 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287(Rec. 28A/66), 291(Rec.29/66)
Programme et budget de la FAO	304(Rec.30/66), 310
Programmes nationaux de fertilité des sols	245(Rec.19/66)
Projet de la jeunesse pour la nutrition et le développement	177, 178, 190(Rec.9/66)
Projet pilote	189, 190(Rec.7/66), 220, 222(Rec.13/66), 225, 230(Rec.16/66; Rec.17/66), 269 (Rec.26/66)
Quarantaine	256(Rec.20/66; Rec.21/66)
Radiodiffusion	25, 175, 190(Rec.9A/66)
Rapport de la Neuvième conférence régionale pour l'Amérique latine	308, 309, 310
Recrutement de techniciens latino- américains	302
Réforme agraire	83, 85, 149, 151, 154, 155, 156, 157, 158, 160, 165(Rec.3/66), 216, 256(Rec.24A/66), 267, 269(Rec.26/66)
Régime foncier	28, 37, 38, 39, 49, 51, 58, 68, 85, 150, 279
Régime fiscal	39, 118, 155, 159, 255
République dominicaine	304(Rec.31/66)
Royaume-Uni	165(Rec.3/66), 192, 208(Rec.10/66; Rec.11/66), 310
Réforme agraire, financement	152, 153, 159, 162, 165(Rec.3/66)
Séance de clôture	307, 312, 313
Semences	304(Rec.33/66)
Semences, Secrétariat général permanent des séminaires panaméricains	303, 304(Rec.33/66)
Séminaires	266
Séminaire latino-américain sur les politiques gouvernementales de commercialisation	222(Rec.15/66)
Séminaire régional préparatoire du Projet de la jeunesse pour l'alimenta- tion et le développement	178, 190(Rec.9/66)
Septième conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine	208(Rec.11/66)
Silviculture	29, 95, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269(Rec.26/66)
Sixième congrès forestier mondial, Madrid.	259
Stations de pisciculture	277(Rec.27B/66)
Structure de la FAO	292, 293, 296, 298, 304(Rec.30/66; Rec.31/66)
Subventions	208(Rec.11/66)
Supermarchés	228
Travail de la FAO	292, 293, 296, 304(Rec.30/66; 31/66)
UNESCO	190(Rec.5/66)
UNICEF	27, 256(Rec.25/66)
UNIDO	147
Université du Chili	81
Université de La Molina, Pérou	81
Université nationale de Colombie	165(Rec.4/66)
Uruguay	253, 266

Végétaux des tropiques	227, 230(Rec.17/66)
Venezuela	165(Rec.4/66), 244, 303, 304(Rec.31/66; Rec.33/66)
Viande	246
Volontaires internationaux	31
Vulgarisation agricole	184, 185, 186, 189, 240

NEUVIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO

POUR L'AMERIQUE LATINE

PUNTA DEL ESTE

(5 au 16 décembre 1966)

INTRODUCTION

1. La neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine s'est tenue, sur l'invitation du Gouvernement de la République orientale de l'Uruguay, à Punta del Este, du 5 au 16 décembre 1966.

Cérémonie de bienvenue

2. Le Gouvernement de l'Uruguay avait organisé, le 5 décembre 1966, sous les auspices du Président du Conseil national du Gouvernement, une cérémonie de bienvenue au cours de laquelle des discours furent prononcés par M. Wilson Ferreira Aldunate, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, le Dr B.R. Sen, Directeur général de la FAO et S.E. le Dr Carlos Maria Penades, Président du Conseil national du Gouvernement de la République orientale de l'Uruguay.

3. Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage mit particulièrement l'accent sur le fléau de la faim dans un monde dont la population augmente rapidement tandis que la production agricole est pratiquement en état de stagnation. Il montra que cette situation n'avait malheureusement pas fait l'objet d'une véritable prise de conscience. Il signala que le problème du développement agricole ne peut trouver de solution si l'on fait abstraction du problème de la faim et de la modification des structures agricoles. Il précisa, par ailleurs que de grands efforts devront être consentis pour que disparaisse progressivement l'inégalité qui existe aujourd'hui entre les revenus des pays riches, en augmentation, et ceux des pays pauvres, qui vont diminuant. Sur ce point particulier, il montra que les objectifs d'augmentation de la production et des revenus que révèlent les programmes de développement seraient incapables, par eux seuls, de rétablir promptement l'égalité entre les pays, étant donné qu'il s'agit de chiffres relatifs, alors qu'en valeur absolue le fossé se creuse chaque jour davantage. L'Amérique latine - ajouta-t-il - présente un contraste aigu entre les industries ultra modernes que l'on rencontre dans certaines de ses grandes villes, d'un côté, et les millions de paysans qui, de l'autre, cultivent la terre aujourd'hui encore comme ils le faisaient depuis des siècles. Il déclara, pour conclure, que l'Uruguay bénéficie d'une économie fondée sur l'agriculture et qu'il ne demande au monde qu'une chose : que soient créés les moyens qui permettront le progrès de l'agriculture dans les pays en voie de développement, afin de relever le défi que constitue l'existence de millions d'affamés.

4. Après le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, le Dr B.R. Sen, Directeur général de la FAO prit la parole et déclara son extrême satisfaction des propos qu'on venait d'entendre. Il rappela ensuite que Punta del Este fut le point de départ d'un grand effort international en vue de promouvoir le développement des pays d'Amérique latine et que l'on assistait maintenant à une nouvelle réunion, en ce même lieu, de citoyens de cette Amérique venus se pencher sur les besoins futurs d'une population mondiale qui s'accroît rapidement. Il ajouta qu'en Amérique latine les programmes politiques et le mouvement des idées s'attachent particulièrement à vaincre les obstacles

qui s'opposent au développement de l'agriculture, Enfin, après avoir remercié le Président du Conseil national et le peuple de l'Uruguay du soutien qu'ils apportent à la FAO, dans la poursuite de ses objectifs, le Dr B.R. Sen déclara la Conférence ouverte.

5. La cérémonie de bienvenue se termina sur le discours du Dr Carlos Maria Penades, Président du Conseil national du Gouvernement de la République orientale de l'Uruguay, qui exprima d'abord ses remerciements au Dr B.R. Sen pour ses paroles et fit l'éloge de son attachement aux problèmes de l'alimentation et du développement agricole. Il souligna ensuite l'importance de la réunion qui n'hésite pas à s'attaquer aux problèmes de l'amélioration des conditions économiques, et surtout des niveaux de vie, dans un monde perturbé où subsistent des peuples entiers privés des nécessités les plus élémentaires de l'existence, et dans lequel on investit sans lésiner dans les moyens de destruction, alors que l'on mesure chichement à des millions d'hommes l'aide dont ils ont besoin. Après avoir fait référence aux possibilités de l'Uruguay, pays qui pourrait multiplier par huit ou dix sa production alimentaire, le Dr Penades indiqua que s'il est nécessaire d'améliorer les techniques agricoles, il faut aussi transformer les institutions et s'attacher la collaboration des hommes, élément essentiel de tout progrès. Il faut aussi créer les conditions qui permettent de placer les produits alimentaires sur les marchés extérieurs, en assurant dans toute la mesure du possible leur libre circulation. De même, il est nécessaire d'examiner les inconvénients qui proviennent du taux de parité des devises. Pour terminer, le Président du Conseil national du Gouvernement forma des vœux pour le succès de la Conférence, souhaitant que ses conclusions contribuent à l'augmentation de la production agricole, de manière à fournir des produits alimentaires aux hommes et aux peuples qui souffrent de la faim.

Ouverture de la Conférence

6. Le Dr B.R. Sen, Directeur général de la FAO déclara ensuite ouverte la première séance plénière de la Conférence.

Election du Président et des Vice-Présidents

7. Dans sa première séance plénière, la Conférence élut comme Président le Dr Wilson Ferreira Aldunate, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage de l'Uruguay; on s'était mis auparavant d'accord pour que fassent fonction de Vice-Présidents les autres Ministres qui assistaient à la Conférence, par ordre alphabétique, les autres chefs de délégations venant ensuite, également par ordre alphabétique. On élut comme rapporteur M. Arnaldo Ron Pedique, Chef de la Division de la politique agricole du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage du Venezuela.

Exposé du Dr B.R. Sen, Directeur général de la FAO lors de la première séance plénière

8. Le Directeur général souhaite la bienvenue à la neuvième Conférence régionale et mentionne l'importance symbolique qui s'attache au fait que cette réunion a lieu à Punta del Este, lieu où se réunirent déjà, dans le passé, les mêmes pays, pour exprimer leur conviction de la nécessité d'une action urgente, massive et concertée, en vue de modifier les vieilles structures et d'asseoir les bases nouvelles du développement économique et social.

9. Il poursuit en montrant que la FAO s'est associée pratiquement à toutes les activités liées à l'agriculture en Amérique latine. Elle a été, par exemple, un des membres fondateurs du CIDA (Comité interaméricain de développement agricole); elle a coopéré avec l'IICA (Institut interaméricain des sciences agricoles); elle a conclu un accord avec la BID (Banque interaméricaine de développement), joignant ainsi la compétence technique de la FAO aux ressources que la Banque destine aux investissements. Enfin, elle vient juste de conclure un accord qui lui permettra de participer aux analyses faites par le CIAP (Comité interaméricain de l'Alliance pour le progrès) sur la situation et les programmes de développement des divers pays, renforçant ainsi sa position de conseil pour les pays d'Amérique latine dans le domaine de l'agriculture.

10. Le Directeur général rappelle que, dans son adresse inaugurale à la huitième Conférence régionale, il a souligné l'importance des obstacles qui freinent le développement agricole de cette région. Bien que de grands progrès aient été réalisés dans les dernières années, les mesures qui ont été prises n'ont pas suffi à produire un changement radical dans les conditions de base de l'agriculture latino-américaine et, en fait, ces conditions, si l'on considère le revenu par tête d'habitant, ont continué à se détériorer par suite de la pression démographique. Le taux d'accroissement annuel de la population mondiale sera de 2 pour cent entre 1962 et 1985. Dans le cas de l'Amérique latine, on estime qu'il atteindra 2,7 pour cent, ce qui signifie que la population totale, qui était de 224 millions en 1962, aura pratiquement doublé en 1985, atteignant 422 millions d'habitants. Pour faire face alors aux besoins alimentaires de la population, et en ne prévoyant qu'une légère amélioration de la ration alimentaire, il faudra que la production augmente à un rythme de presque 4 pour cent par an.

11. Ce taux de 4 pour cent, que l'on n'a pu en fait atteindre que dans quelques pays, est techniquement possible si l'on considère les ressources du sol et les possibilités d'amélioration des rendements. Mais il est indispensable que tout le potentiel productif soit orienté vers le développement agricole. Sinon, l'instabilité politique et sociale persistera ou même s'aggravera. Le Directeur général souligne à cet égard que le monde approche de la fin d'une ère d'excédents agricoles qui a sauvé de nombreux pays de la famine.

12. Se référant à la Campagne mondiale contre la faim, le Directeur général note que l'Amérique latine a eu plus de chance que d'autres régions en ce sens que la famine y a été limitée à certaines zones critiques, même s'il est vrai que la malnutrition y est très répandue et que la course entre le développement démographique et la production alimentaire peut donner lieu à des difficultés considérables. L'activité de la "Campagne" dans la région a été limitée jusqu'à ce jour et c'est pourquoi le Directeur général demande aux Gouvernements de donner tout leur appui à la constitution de comités nationaux, qui pourront aider à l'éducation de la population, afin qu'elle participe davantage à la lutte contre la faim.

13. Il indique ensuite que la situation agricole et alimentaire de la région est en grande partie dominée par des problèmes commerciaux qui subsistent malheureusement malgré les efforts importants qui ont été faits pour les résoudre. La plupart des pays d'Amérique latine dépendent de leurs exportations agricoles pour leurs ressources en devises et il faut dire que les termes de l'échange, ces dernières années, n'ont pas été favorables. Bien que le volume total des exportations se soit accru, les revenus correspondants ont eu tendance à décliner en raison de la baisse constante des prix mondiaux des produits agricoles, tels que le café, la banane, le cacao, le coton et le sucre. Les études effectuées dans le cadre du Plan indicatif mondial (PIM) sur la sous-région ouest de l'Amérique du Sud montrent que les exportations de produits agricoles ont augmenté de 3,8 pour cent par an dans la période qui va de 1950-54 à 1960-64, tandis que les importations s'accroissaient dans la même période de 4,9 pour cent par an. Ces faits font apparaître à l'évidence, non seulement un grave déséquilibre de la balance commerciale, mais aussi l'usure d'un précieux capital national qui pourrait être réinvesti dans des activités de développement.

14. Il est évident que la situation réclame, d'une part une amélioration de la productivité agricole et un accroissement de la production, et de l'autre la stabilisation des prix des grands produits qui sont la base du commerce mondial. Bien que le volume du commerce inter-régional demeure relativement faible, il faut espérer qu'il prendra bientôt du volume grâce aux efforts déployés dans le cadre de la zone de libre échange d'Amérique latine et du Marché commun d'Amérique centrale. De même, il faut espérer que les problèmes brûlants qui ont trait au commerce international de ces produits pourront être tôt ou tard contrôlés dans une certaine mesure par voie de consultations touchant les politiques au sein du Comité des grands produits de la FAO, du GATT, du CNUCED et de l'ALALC.

15. Le Directeur général mentionne ensuite l'extrême importance qui s'attache à une planification prudente dans la recherche d'une évolution ordonnée et soutenue. Une telle planification doit être considérée dans le cadre de la situation mondiale, afin que chaque pays puisse trouver sa véritable orientation dans ses objectifs de développement. Cette nécessité de se placer dans un cadre global est un des facteurs qui ont conduit au concept d'un Plan indicatif mondial, sur lequel le travail est déjà bien avancé. Dans les pays en voie de développement, le PIM examinera les diverses questions de politique dont les gouvernements pourraient tenir compte dans l'élaboration de leurs programmes de développement agricole.
16. Dans les pays développés, le PIM s'occupera surtout des répercussions de leur politique agricole et commerciale sur les débouchés à l'exportation des pays en voie de développement, ainsi que de la mesure dans laquelle ils pourraient fournir des produits alimentaires à ces derniers.
17. Il souligne ensuite que les travaux du PIM sont très avancés en Amérique latine et seront achevés au début de 1967 en ce qui concerne la zone sud-ouest. Ils seront suivis par des travaux de même nature concernant la sous-région sud-est. Une fois le plan achevé, il sera examiné avec les pays intéressés. Enfin, le Directeur général exprime sa certitude que les gouvernements reconnaîtront l'importance vitale du PIM et feront connaître leurs points de vue et observations sur cette importante activité de la FAO.
18. Le Directeur général se réfère ensuite à la nouvelle position de la FAO à l'égard du système interaméricain. L'Organisation conseillera désormais le CIAP et les autres institutions interaméricaines sur toutes les matières concernant l'agriculture, utilisant à cette fin une expérience de vingt années et les services de nombreux techniciens qu'elle a détachés en Amérique latine. De cette façon, la FAO pourra parvenir à ce que les résultats du PIM exercent une influence sur les plans de développement des différents pays et à ce que le plan lui-même constitue une référence pour diverses institutions du système interaméricain ou international.
19. Revenant à la planification, le Directeur général exprime sa satisfaction des résultats obtenus dans les dernières années. L'exécution des plans dépend largement à ce stade d'un financement adéquat et c'est pourquoi le financement du développement agricole a été choisi comme thème principal de cette Conférence.
20. Se référant aux obstacles qui s'opposent au développement agricole, le Directeur général mentionne un problème particulier, qui est à l'origine d'une situation paradoxale tandis que les disponibilités financières globales pour le développement se situent à un niveau sensiblement inférieur aux besoins, il existe néanmoins un surplus immédiatement disponible qui ne peut être utilisé faute de projets rentables et sains en faveur desquels on pourrait solliciter des fonds.
21. Le Directeur général souligne ensuite l'importance que revêt la coopération entre la FAO et les institutions bancaires internationales et régionales; il mentionne particulièrement l'accord de juin 1965 avec la Banque interaméricaine de développement et le programme de coopération FAO/BIRD, qui figurent l'un et l'autre à l'ordre du jour de la Conférence.
22. En ce qui concerne l'exécution des plans de développement, le Directeur général souligne la nécessité d'assurer la fourniture, en quantités suffisantes, des moyens de production que réclame l'agriculture, comme par exemple les engrais, les insecticides, l'équipement agricole, etc. C'est à cette fin, déclare-t-il, qu'il a proposé un programme global de 500 millions de dollars, qui se divise en deux parties : aux termes de la première, certains pays développés fourniraient, sur une base bilatérale aux pays à bas niveaux de vie, une assistance, essentiellement en nature, d'un montant global de 450 millions de dollars. La FAO de son côté, apporterait sa contribution sous forme d'études et en aidant à l'exécution et à la supervision des projets. On a proposé que le programme de la FAO se monte à 10 pour cent du programme global, soit 50 millions de dollars.

23. Le Dr Sen se réfère ensuite au Programme alimentaire mondial, qui a fourni la preuve que l'aide alimentaire multilatérale est une formule réalisable pour la prestation de secours d'urgence et la promotion du développement économique et social.

24. Il traite ensuite de la pénurie de personnel spécialisé. Le nombre d'ingénieurs agronomes formés dans la région est à peine supérieur à ce qui est nécessaire pour combler les vides créés par les départs normaux. Le tableau est un peu plus favorable dans le groupe correspondant à l'enseignement agricole de niveau moyen. Si l'on tient compte, en outre, du fait que ni les services officiels ni le secteur privé n'ont une capacité suffisante pour absorber les nouveaux diplômés, et qu'il existe une émigration des spécialistes vers d'autres pays, il est évident qu'il devient urgent d'employer de nouvelles méthodes. Une des formules possibles consiste à intéresser la jeunesse rurale aux problèmes auxquels elle aura à faire face. C'est dans ce but que le Directeur général de la FAO a lancé, dans le cadre de la Campagne mondiale contre la faim, l'appel aux jeunes du monde, dont le mouvement vient justement de tenir une réunion à Lima.

25. Le Dr Sen mentionne un autre élément important de la lutte contre l'ignorance : la radiodiffusion agricole. Il s'agit en fait d'un moyen de communication qui détruit les barrières de l'analphabétisme, qui permet d'enseigner les procédés les mieux adaptés à l'exploitation des ressources naturelles, de donner une formation aux agriculteurs et de leur fournir une information à jour sur le marché de leurs productions.

26. Il signale ensuite les graves lacunes qui subsistent dans la conservation et la fabrication des produits alimentaires; la déperdition demeure considérable et la fabrication des conserves est encore très déficiente. Pour essayer de résoudre ces problèmes, la FAO a intensifié ses activités dans le domaine de la technologie des aliments et établi avec l'industrie privée des liens qui se sont traduits par la création du programme de coopération entre la FAO et l'industrie, programme fondé sur l'idée que l'entreprise privée des pays développés a un rôle vital à jouer dans le progrès agricole des pays en voie de développement. Ce programme est orienté vers l'intensification des échanges d'information dans les domaines techniques et économiques et la mobilisation des ressources en personnel de gestion et en capital de l'industrie privée.

27. Cependant, ainsi que le signale le Directeur général, il est difficile de parler des produits alimentaires sans rappeler l'importance d'une nutrition convenable. La production alimentaire, par personne, en Amérique latine, a diminué de 4 pour cent entre 1958/59 et 1964/65, et c'est l'enfance qui est la principale victime de cette situation. C'est pourquoi la FAO participe aux programmes patronnés par l'AID et par le FISE, pour l'amélioration de l'alimentation scolaire et pré-scolaire. En coopération avec le FISE, elle met en oeuvre également des programmes de formation et de vulgarisation.

28. Le Dr Sen rappelle que lors de la dernière Conférence régionale il a dénoncé comme un des principaux obstacles au développement agricole la situation en matière de régime foncier. Dans la plupart des pays, on a pris conscience de ce fait et pris des mesures en conséquence. Le Dr Sen souligne toutefois que le processus en est encore à ses débuts et rappelle que la Conférence mondiale pour la réforme agraire, qui s'est tenue en juin 1966, a mis en relief, une fois de plus, les graves conséquences qui s'attachent à des systèmes de tenure antiques et inadaptés. Dans cet ordre d'idées, la FAO poursuit sa collaboration, dans le cadre du CIDA, aux études sur les modes de faire valoir et, avec la BID, à l'étude des problèmes posés par le financement de la réforme agraire.

29. Le Directeur général aborde ensuite trois domaines techniques particuliers : la pêche, l'exploitation forestière et l'élevage. La pêche est appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans la région où elle doit créer des ressources alimentaires en quantité suffisante, méritant ainsi d'être développée dans les vastes espaces aquatiques qui baignent le continent. De leur côté, les forêts constituent l'exemple le plus frappant de sous-utilisation des ressources. En dépit de ses considérables ressources forestières, l'Amérique du Sud voit se détériorer chaque année le secteur "bois et

produits du bois" de sa balance commerciale. Sous réserve des efforts nécessaires, cette région devrait jouer un rôle compétitif majeur sur le marché mondial des produits forestiers.

30. L'Amérique latine est riche de possibilités dans le domaine de l'élevage et pourtant le développement est lent. Malgré la hausse des prix mondiaux, les facteurs sociaux et les contraintes économiques ont découragé les investissements et l'introduction du progrès technique. Les gouvernements doivent, de toute urgence, adapter leurs politiques à la dynamique du progrès dans ce secteur.

31. Le Dr Sen mentionne brièvement un certain nombre d'activités de la FAO dans la région de l'Amérique latine, signalant les études conjointes FAO/CEPAL sur les revenus agricoles, le programme de démonstration de l'utilisation des engrais, mené à bien sous les auspices de la Campagne mondiale contre la faim, le groupe d'experts associés au programme d'intégration économique de l'isthme d'Amérique centrale et l'assistance apportée au secrétariat de l'ALALC. En matière d'assistance technique, il mentionne l'aide considérable apportée par la FAO dans le cadre du Programme élargi d'assistance technique et les projets PNUD/Fonds spécial. Il fait état, pour conclure, du nouveau programme de volontaires internationaux qui apporte un complément précieux aux activités de la FAO sur le terrain.

32. Le Directeur général de la FAO termine son adresse en exprimant son profond souci pour les problèmes de la misère, de la faim et de la malnutrition, son désir d'un progrès rapide et son espoir que les délibérations de la conférence serviront à orienter les politiques et les programmes de la FAO dans le futur.

Exposé du Dr José Antonio Mayobre, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine

33. Toujours au cours de la première séance plénière, le Dr Mayobre déclare que les conférences régionales de la FAO assument chaque fois davantage leur rôle de forums à l'échelle continentale, consacrés à l'échange d'impressions sur le développement du secteur agricole et à la recherche de solutions aux problèmes qui se posent. La Conférence a été bien avisée de mettre l'accent sur le financement du développement, particulièrement au moment où des décisions capitales sont prises pour modifier les structures agricoles de nombreux pays et pour donner une impulsion à la modernisation de l'agriculture. La CEPAL n'a pas cessé d'attirer l'attention sur le fait que le faible niveau des investissements bruts constitue un des obstacles majeurs qui freinent le progrès économique, lequel a été, dans la partie déjà écoulée de cette décennie, très en deçà des objectifs de la charte de Punta del Este et du programme décennal des Nations Unies. La CEPAL a également alerté l'opinion au sujet de la dette étrangère croissante des pays d'Amérique latine qui, année après année, consacrent au paiement de services une portion toujours croissante du produit de leurs exportations.

34. Une des principales causes de l'insuffisance du développement dérive, dit-il, de la faiblesse des progrès enregistrés par le secteur agricole dont le taux de croissance 3,7 pour cent par an, paraîtrait satisfaisant dans d'autres régions, mais se révèle insuffisant en Amérique latine, à cause de l'explosion démographique, avec ce résultat que la production par tête est seulement supérieure de 15 à 18 pour cent à ce qu'elle était à la fin de la dernière guerre mondiale. Tandis que les importations augmentaient à un rythme accéléré, il a fallu freiner les exportations afin de satisfaire les besoins du marché intérieur.

35. En outre, et contrairement à ce qui s'est produit dans des régions comme l'Europe où l'on a assisté à un progrès spectaculaire des techniques, l'accroissement de la production en Amérique latine est dû, pour 70 pour cent, à l'accroissement des surfaces cultivées et seuls les 30 pour cent restants peuvent être attribués à l'amélioration des rendements.

36. Dans le secteur de l'élevage, la situation est encore plus critique. Les indices de production révèlent un taux de croissance infiniment plus faible que celui du secteur agricole pris dans son ensemble et le retard dans le domaine de la productivité est encore plus grand.

37. Le faible développement de l'agriculture a une incidence immédiate et dramatique sur les conditions d'existence de la plus grande partie de la population rurale. En outre, le revenu du secteur est très mal réparti entre les différents groupes qui participent au processus de production. Du fait de la mauvaise répartition de la propriété et des systèmes archaïques du régime foncier, quelque 70 millions de ruraux ont un revenu annuel inférieur à 100 dollars par tête. Il en résulte qu'un tiers de la population totale de l'Amérique latine vit sur une ration inférieure de 35 pour cent en termes de calories, et encore inférieure en termes de protéines au minimum recommandé par les spécialistes de la nutrition. En outre, la consommation de produits manufacturés non alimentaires et de services ne dépasse par 15 dollars par personne et par an. Ces chiffres signifient que de nombreuses régions d'Amérique latine sont aussi pauvres et arriérées que les régions les plus pauvres du globe.

38. Insistant sur les modes inadéquats du régime de la propriété de la terre, il déclara que, dans la région prise dans son ensemble, deux tiers environ des familles rurales reçoivent un tiers du revenu du secteur agricole tandis qu'à l'autre bout de l'échelle 2 pour cent d'entre elles reçoivent un autre tiers.

39. La mauvaise répartition de la propriété terrienne et du revenu agricole s'est avérée un des principaux obstacles à l'accroissement des investissements agricoles, déclare le secrétaire exécutif de la CEFAL. Tandis que la grande masse de la population est incapable d'épargner et ne peut par conséquent accroître les investissements agricoles, les propriétaires de la plus grande partie du sol ne montrent, dans bien des cas, ni l'intérêt ni la capacité nécessaires pour développer leur capital, intensifier la production et améliorer la productivité. Ce dernier groupe ne réinvestit pas en général ses revenus dans l'agriculture, mais les dirige vers les centres urbains, les utilisant à des dépenses de luxe ou, simplement, les exportant. Le régime fiscal ne permet pas à l'Etat de récupérer ces excédents pour accroître les investissements agricoles.

40. A cela s'ajoutent les imperfections des systèmes de commercialisation qui font monter les prix des produits agricoles au détriment du consommateur et diminuent de façon sensible la participation des producteurs, surtout petits et moyens, à la détermination des prix. En outre, la politique des prix est parfois contraire aux intérêts des producteurs; l'absence de disponibilités et le prix élevé des approvisionnements, des systèmes de crédit et des services d'assistance technique inadéquats, constituent, parmi d'autres causes, autant de freins pour les investissements, autant de barrières au progrès technique, et conspirent pour limiter le taux de croissance de la production.

41. En Amérique latine existent d'autre part d'abondantes ressources naturelles qui, convenablement exploitées, permettraient de satisfaire largement les besoins de la population tout en laissant des surplus exportables. Cela suppose toutefois une stratégie planifiée du développement agricole qui permette de supprimer tous les obstacles de structures et institutionnels qui freinent directement ou indirectement le développement de cet important secteur. Les investissements publics et privés devront être augmentés de toute nécessité. Une meilleure administration des ressources de l'Etat et les réformes fiscales en cours permettront aux gouvernements comme aux particuliers de consacrer davantage d'attention à l'agriculture et de lui accorder une fraction plus importante du revenu réel en accroissant de manière appréciable l'épargne intérieure. Même ainsi, il n'en faudra pas moins une aide financière extérieure beaucoup plus importante que tout ce que l'Amérique latine a reçu dans le passé.

42. Développant ce dernier point, le Secrétaire exécutif de la CEPAL déclare que selon les estimations très provisoires, la réalisation de la réforme agraire et des projets complémentaires demanderait des investissements d'un montant global supérieur à 50 milliards de dollars pour les quinze années de 1965 à 1980 si l'on veut atteindre

un taux de croissance annuel de la production agricole de 4,4 pour cent, ce qui n'est pas excessif si on le compare à un taux annuel de croissance démographique de 3 pour cent. L'aide étrangère devrait atteindre plusieurs milliards de dollars pour financer la fraction importée des investissements et compléter l'épargne nationale, qui, en tout état de cause, devra être extraordinairement développée. Entre 1961 et 1965, l'aide étrangère a à peine atteint en moyenne 125 millions de dollars. Des changements importants devront être simultanément apportés aux modalités d'octroi des crédits et aux conditions de paiement, taux d'intérêt, etc...

43. Le Secrétaire exécutif de la CEPAL exprime ensuite les préoccupations que lui inspirent la baisse persistante des prix de certains importants produits de base sur les marchés mondiaux, les difficultés d'accès aux principaux marchés d'importation, le protectionnisme excessif qui y sévit, les discriminations en faveur d'autres régions, tous aspects qui font l'objet d'examen et de discussions au sein de la CNUCED, de la FAO et des organismes régionaux. En ce moment même, dit-il, on prépare la Conférence des présidents de l'Hémisphère. Outre le problème agricole dans son ensemble, les problèmes concernant le commerce extérieur et l'intégration économique régionale y recevront une attention particulière.

44. M. Mayobre insiste sur le fait que le développement de l'agriculture régionale ne peut se concevoir comme un processus autarcique, Si l'on peut envisager un certain degré d'autonomie pour la région dans son ensemble, les ressources ne sont pas équitablement distribuées et l'aptitude à produire telle ou telle denrée déterminée varie d'un pays à l'autre. Ceci montre l'utilité d'une planification régionale de la production permettant à chaque pays de produire ce pourquoi il est le mieux placé, même s'il n'est pas possible de pousser à l'extrême la division du travail. Malheureusement, les pays d'Amérique latine, considérés individuellement, demeurent très attachés à cette tendance autarcique que le processus d'intégration économique doit modifier pour le bénéfice de tous. Ceci prendra indubitablement du temps étant donné la complexité du secteur agricole, les masses énormes qui y travaillent, leur ignorance des autres utilisations du sol, etc.

45. Selon le Dr Mayobre, on peut progresser plus vite sur la voie de l'intégration au moyen d'accords spécifiques portant sur certains produits ou groupes de produits que par des accords de caractère général. Ces accords permettront d'organiser graduellement les marchés d'Amérique latine, en liaison avec les marchés mondiaux, cependant que se développera une coordination croissante des plans et des politiques nationales de développement. L'avantage d'une telle approche "organisée" serait de permettre une spécialisation et une complémentarisation graduelles, sans altérer brutalement les centres actuels de production dans chaque pays. Malheureusement, les réalisations ont été rares jusqu'à ce jour.

46. Le Secrétaire exécutif de la CEPAL termine son exposé en soulignant les liens étroits qui existent entre la CEPAL et l'OAA nés de leur intérêt commun pour la promotion du développement économique et social des pays de cette région. Les deux organisations, déclare-t-il, travaillent la main dans la main depuis de nombreuses années et continueront ainsi dans le futur, avec un zèle et un accroissement croissant à la recherche des moyens qui leur permettront de supprimer les obstacles qui s'opposent au progrès. Tant que la crise agricole n'est pas résolue, tout espoir d'une accélération du développement économique et social demeure très éloigné. Le Secrétaire exécutif de la CEPAL termine son exposé en exprimant toutefois son optimisme fondé sur sa foi dans la vitalité de l'Amérique latine, qui permettra, il en est convaincu, d'écarter les obstacles dans un délai raisonnablement court.

Exposé du Dr Felipe Herrera, Président de la Banque interaméricaine de développement.

47. A l'occasion de la discussion sur le financement de l'agriculture, le Dr Herrera exprima quelques considérations sur l'expérience de la BID dans ce domaine, sur les problèmes que rencontre une organisation financière internationale quand elle a à s'occuper des besoins de crédits du secteur agricole, et sur l'action future de la BID en faveur de l'agriculture d'Amérique latine.

48. Le Dr Herrera déclare ensuite que le financement de l'agriculture et l'amélioration des revenus de la population rurale de l'Amérique latine ont été un sujet de préoccupation constante pour la BID et qu'ils ont reçu depuis l'origine son attention la plus suivie. Lors de la première réunion des gouverneurs, qui s'est tenue en février 1960, il a exprimé ses préoccupations personnelles en ces termes : "Il existe des secteurs importants où nous pouvons intervenir avec nos fonds avec un réel effet multiplicateur. Dans cet ordre d'idées, c'est dans le domaine agricole que notre action peut être à la fois la plus nécessaire et obtenir les meilleurs résultats".

49. Il signale ensuite qu'une bonne partie du retard de l'Amérique latine est le reflet d'institutions elles-mêmes liées au régime foncier, aux formes d'exploitations et à l'instabilité des prix agricoles.

50. Il signale à cette occasion l'insuffisance ou l'absence de mécanismes de crédit à long et moyen terme, qui permettraient une amélioration effective de la production agricole; dans certaines régions, le progrès technique et social n'a profité qu'à des groupes limités d'employés et d'ouvriers d'usines, laissant à l'écart les travailleurs agricoles qui constituent le principal groupe social du continent.

51. Le Dr Herrera donne ensuite à la Conférence des informations sur le Fonds de progrès social, créé en application de la décision de Bogota, et qui contribue à l'efficacité de la politique agricole de la Banque. Son objet principal est de fournir capital et assistance technique, selon des modalités et conditions très souples, à bas taux d'intérêt et à plus longs termes que les crédits habituels, afin de soutenir les efforts des pays d'Amérique latine qui sont disposés à améliorer leurs institutions et à adopter les mesures nécessaires pour un emploi efficace de leurs propres ressources afin de promouvoir le progrès social et un développement économique mieux équilibré. Les statuts précisent que le Fonds interviendra en priorité en soutien de la colonisation et de l'amélioration des conditions d'exploitation, y compris dans le domaine des voies d'accès, pour aider les institutions de crédit agricole, la vulgarisation agricole et le développement des moyens de stockage et de commercialisation.

52. Ces derniers temps, les objectifs du Fonds se sont incorporés à ceux du "Fonds d'opérations spéciales", ce qui a permis à la BID de poursuivre avec vigueur et souplesse ces opérations de financement en faveur du développement économique et social du monde agricole latino-américain.

53. Le Dr Herrera rappelle ensuite que l'accroissement du produit agricole à un rythme accéléré est d'une importance majeure pour le bien-être économique et social de la région. Il se dit convaincu que pour y parvenir il sera indispensable de modifier les structures agraires, d'accroître l'infrastructure et de résoudre de nombreux problèmes.

54. Se référant à la politique de la Banque en matière de financement agricole, le Dr Herrera souligne leur étroite relation avec les objectifs définis dans la Charte de Punta del Este. Pour atteindre, dans la région considérée dans son ensemble, un taux de croissance global de 2,5 pour cent par tête, il faut que la production agricole croisse à un taux de 5 pour cent. Le premier objectif de la politique agricole de la BID consiste à aider à atteindre ce but. Ceci suppose l'attribution de prêts utilisés pour promouvoir le progrès agricole le plus rapide et le plus soutenu possible, compte tenu de la capacité d'endettement externe de chaque pays, de l'efficacité qu'il montre dans l'absorption des investissements et dans le financement en monnaie locale de son propre apport.

55. Le Dr Herrera continue en donnant quelques détails sur l'action de la BID dans le domaine agricole. Il indique que, bien que de création récente, elle est d'ores et déjà la principale source de ressources extérieures pour le financement du développement agricole de l'Amérique latine. Entre 1961 et 1965, la Banque a fourni plus de la moitié de la valeur totale des prêts à l'agriculture de la région, sur des fonds provenant de sources publiques internationales.

56. Si l'on considère seulement l'aide directe apportée à des projets spécifiques de développement agricole, 23 pour cent des disponibilités de la Banque ont été attribuées à l'agriculture, soit un total de 400 millions de dollars au 15 novembre de cette année. Ceci signifie que l'agriculture a bien été la première préoccupation de la Banque.

57. Sur les ressources destinées à l'agriculture, 41 pour cent, soit 159 millions de dollars, ont été octroyés sous forme de prêts globaux à des organismes de développement nationaux; on a voulu ainsi renforcer leur capacité de crédit et permettre à l'aide financière extérieure de parvenir jusqu'à l'entreprise agricole ou l'élevage moyens, aux coopératives agricoles et aux paysans pauvres.

58. Des prêts d'un montant de 122 millions de dollars ont été affectés à la colonisation et à l'amélioration des conditions d'exploitation. L'objectif est d'aider à la réalisation des programmes de réforme agraire en permettant de consolider les nouveaux établissements agricoles par la mise à disposition des ressources qui permettent aux nouveaux propriétaires de commencer à produire.

59. En outre, 63 millions contribuent à financer des projets d'irrigation; 13 millions ont été affectés à des programmes de diversification des cultures et, enfin, 48 millions à des projets divers concernant entre autres des études de préinvestissement.

60. Si aux 400 millions engagés directement dans le développement agricole on ajoute près de 300 millions investis dans des travaux d'infrastructure, l'assistance technique et l'enseignement supérieur, on arrive à un total d'environ 700 millions de dollars. Ceci veut dire que presque 40 pour cent des ressources de la BID ont été consacrées au développement rural au sens large du terme.

61. Cette assistance financière a pour objet non seulement de fournir un apport extérieur aux divers projets, mais encore plus particulièrement de stimuler leur financement complémentaire au moyen de l'épargne locale tant publique que privée. Les projets agricoles qui ont reçu le soutien de la Banque ont été financés aux trois quarts environ par les ressources propres des divers pays. Ceci signifie que pour chaque dollar investi la BID a réussi à mobiliser l'équivalent de trois dollars en ressources nationales pour le développement du secteur rural.

62. Ainsi que le fait remarquer le Dr Herrera, le rythme des opérations de la Banque en faveur de l'agriculture dépend plus que jamais de l'existence de projets viables, de la présentation de demandes d'emprunt bien conçues qui s'inscrivent bien, et avec un haut degré de priorité, dans le cadre du programme de développement et de l'existence, chez les gouvernements demandeurs, de ressources de contrepartie.

63. Le Dr Herrera ajoute que la nature même du financement qui s'est montré en faveur du développement agricole, exige qu'une grande proportion des prêts de la Banque soient canalisés vers des travaux d'infrastructure, qui augmentent le capital physique, ce qui n'apporte aucune solution aux problèmes individuels des cultivateurs. Par exemple, dit-il, nous nous trouvons parfois devant la nécessité de fournir au producteur une aide qui lui permette de libérer des garanties afin d'absorber de nouveaux investissements, mais la nature même de la BID lui interdit de refinancer des dettes. De même, elle ne peut financer l'achat de terrains.

64. Le Dr Herrera se réfère ensuite au rôle capital des organisations de crédit agricole qui fournissent les ressources locales destinées à couvrir les besoins des entrepreneurs; la BID s'est préoccupée dès l'origine de renforcer le réseau d'institutions agricoles qui assurent crédit et aide technique à l'agriculteur. La BID est constamment à la recherche de méthodes nouvelles, flexibles et dynamiques, permettant d'accroître le volume des crédits à l'agriculture latino-américaine et de soutenir les efforts du secteur agricole au niveau national sous les formes les plus variées.

65. Conséquence logique de cette attitude, la Banque a utilisé une formule qui permet d'éviter nombre des difficultés signalées et qui consiste à ouvrir des lignes de crédit globales aux instituts de crédit agricole des pays d'Amérique latine; les fonds sont ensuite redistribués aux usagers dans des conditions adaptées aux objectifs approuvés par la BID. Au 30 septembre 1966, environ 200 000 familles rurales avaient bénéficié des activités de la Banque dans ce domaine.

66. Le Dr Herrera mentionne les prêts accordés à l'Institut de développement agricole du Chili et à la Banque centrale de réserve du Salvador.

67. Abordant le domaine des transformations de l'agriculture, le Dr Herrera signale que la Banque s'est engagée dans des voies nouvelles en matière de financements internationaux en essayant de concilier la poursuite d'objectifs de productivité à court terme avec une amélioration de la distribution des revenus et une plus grande participation de la population rurale au processus de développement économique. Un important pourcentage des ressources de la Banque a été consacré à l'accroissement du revenu réel et de la capacité de production des secteurs les moins favorisés de la population agricole.

68. La Banque est la source la plus importante de capital étranger pour le financement des programmes liés à la réforme agraire considérée dans son acception la plus large. Au cours des cinq années comprises entre 1961 et 1965, environ 80 millions de dollars ont pu être imputés au titre de l'aide accordée aux programmes de réforme du régime foncier et 100 millions de plus au titre du financement de programmes de développement rural intéressant les petits exploitants.

69. La BID tend à favoriser la diversification des cultures, tant pour la consommation interne que pour l'exportation. Elle accorde la plus haute importance, du point de vue du développement économique régional, à la diversification des exportations agricoles de l'Amérique latine. Il ne lui échappe pas, d'autre part, qu'une politique de diversification doit cadrer avec l'objectif d'intégration économique régionale, de telle sorte que les programmes nationaux de substitution des productions locales aux importations s'harmonisent avec les objectifs d'accroissement du commerce régional. Les économies de nombreux pays d'Amérique latine dépendent à un haut degré du secteur "exportation" qui souffre de crises périodiques sur le marché mondial. La BID s'est préoccupée de les libérer de leur excessive dépendance à l'égard de tel ou tel produit déterminé, par la mise en oeuvre de plans de diversification. Mais ces plans, qui se développent avec succès, ne sont pas exempts de difficultés dues à la complexité des objectifs qu'ils poursuivent.

70. Au cours de ces derniers mois, les autorités de l'accord mondial du café ont essayé de réaliser les objectifs de production recommandés par l'Accord, afin d'éviter l'accumulation des stocks de café en excédent des besoins mondiaux. La BID est présente sur le même pied que la Banque mondiale et la Banque d'Afrique, aux discussions relatives à la création d'un Fonds de diversification du café.

71. Le Dr Herrera indique que le travail accompli par la BID dans le domaine de l'assistance technique agricole a été d'une importance considérable. Il n'eût pas été possible, sans elle, de réaliser pleinement les objectifs recherchés à travers les opérations de crédit et d'en tirer pleinement le bénéfice. Ces activités, totalisées à la date d'aujourd'hui se chiffrent à la somme de 7,3 millions de dollars, avancés à titre remboursable ou non, selon ce qui a paru souhaitable d'après la nature du projet.

72. L'aptitude de chaque pays à préparer plans et projets est essentielle pour lui permettre de bien utiliser l'aide financière extérieure. Il fallait aider les pays à éliminer les obstacles qui freinent l'élaboration et l'exécution efficace des projets. Il ne suffisait pas que la Banque procédât selon des critères flexibles; il fallait encore planifier au niveau national, rebâtir les institutions et préparer le personnel afin de faciliter l'absorption des ressources qui pourraient être accordées de l'étranger.

73. La Banque a coopéré dans ce domaine avec la plupart des pays membres.
74. Le Dr Herrera souligne ensuite l'importance du travail accompli conjointement avec d'autres organismes et agences internationales, en particulier dans le cadre de l'accord BID/FAO en matière de coordination d'identification, de préparation et d'exécution de projets agricoles, d'évaluation des projets, de formation du personnel et d'études de développement du secteur rural. A la suite des travaux accomplis par les missions conjointes BID/FAO, la Banque a octroyé des prêts à divers pays et entrepris diverses études.
75. Un autre exemple de la coopération entre les deux organisations est fourni par les travaux préparatoires de la table ronde sur le développement agricole en Amérique latine dans les 10 années à venir. C'est la FAO qui prépare l'étude de base sur la situation agricole et sa projection en 1980 qui sera utilisée pour orienter les débats de cette réunion.
76. La Banque s'est associée également aux efforts de l'organisation des Etats Américains et de l'Etat d'Israël pour mettre à profit l'expérience acquise par les techniciens de ces pays et qui pourrait s'avérer utile dans diverses régions de l'Amérique latine. On a formé des équipes mixtes d'experts israéliens et nationaux pour l'identification, la préparation et l'exécution de projets agricoles.
77. La BID s'est assurée le concours de l'organisation sanitaire pan-américaine pour la mise au point de plans et programmes contre la fièvre aphteuse.
78. De même, elle collabore avec l'Institut interaméricain de sciences agricoles afin d'améliorer et de moderniser les méthodes de travail des institutions qui reçoivent des prêts de la BID dans les domaines du crédit agricole et de la réforme agraire. La Banque a conclu un accord avec l'IICA en vue d'assurer une meilleure coordination des activités de l'une et l'autre organisations pour la formation de personnel dans les domaines du crédit agricole et de la réforme agraire.
79. Dans le domaine de l'enseignement agricole, on connaît bien, déclare le Dr Herrera, la rareté des techniciens de niveau supérieur, tant en nombre qu'en spécialités. Une des causes de cette situation a été la pénurie d'établissements d'enseignement dans ces domaines, et, bien souvent, la qualité médiocre de leurs programmes. C'est pourquoi, dès les premières réalisations au titre de son programme de soutien de l'enseignement supérieur, la BID a accordé une priorité aux projets destinés à développer et améliorer l'enseignement agricole universitaire en Amérique latine.
80. Il mentionne certains de ces projets, et, d'abord, le Centre national d'enseignement, d'enquêtes et de vulgarisation agricoles de Chapingo (Mexique), qui constitue une des tentatives latino-américaines les plus dignes de louanges en vue de coordonner l'enseignement avec les enquêtes et la vulgarisation agricoles.
81. Un programme semblable est en cours de réalisation à l'Université de La Molina, au Pérou, avec la coopération du Gouvernement péruvien, de la BID, des Nations Unies et de diverses fondations d'Amérique latine. La Faculté d'agronomie, des sciences agricoles et de médecine vétérinaire de l'université du Chili bénéficie également de l'aide de la Banque.
82. Le Dr Herrera aborde ensuite un autre aspect important de l'action de la BID dans le domaine agricole : la formation du personnel. Des accords ont été conclus avec l'Institut interaméricain des sciences agricoles et avec l'OAA pour coordonner l'assistance technique destinée à la formation du personnel en charge de l'orientation ou de la direction des programmes de réforme agraire.
83. En outre, la BID a contribué, principalement par l'octroi de bourses, à l'organisation de séminaires et de réunions d'information et d'études.

84. Le Dr Herrera insiste sur les importantes recherches qui ont reçu le support de la Banque. Des études sont poursuivies, en association avec la FAO et la CEPAL, sur l'emploi des engrais, les insecticides, le machinisme agricole, les semences, etc... tandis que d'autres concernent les possibilités d'établissement dans la région d'industries susceptibles de couvrir les besoins du continent dans ces domaines.

85. La BID collabore en outre à des études sur le régime foncier et la réforme agraire en Amérique latine. Ces travaux sont poursuivis dans le cadre du Comité interaméricain de développement agricole (CIDA), qui a terminé ses enquêtes dans sept pays. En liaison avec les réformes agraires déjà effectuées et les nouvelles structures ainsi réalisées, la BID a estimé utile de participer avec le CIDA à l'évaluation des aspects essentiels des programmes agraires. Toujours en collaboration avec le CIDA, elle a également mené à bien des études sur le crédit agricole.

86. Un autre des objectifs de la politique de crédit de la BID a été de faciliter l'intégration économique de la région. Il est beaucoup plus difficile d'obtenir de bons résultats à court terme dans le domaine de l'intégration agricole que dans les autres secteurs de l'économie; de nombreux pays assurent en effet dans une très large mesure leurs propres besoins en aliments et en fibres textiles, limitant par-là même les échanges intra-régionaux de ces produits.

87. L'agriculture latino-américaine accuse une extrême rigidité et l'on constate des différences très appréciables dans les conditions de compétitivité de certains produits de base. Les structures propres de l'agriculture latino-américaine la rendent bien moins perméable que les autres activités économiques aux ajustements inévitables qui sont la conséquence de la création d'un "marché commun".

88. On recommande, afin de faciliter l'intégration agricole latino-américaine, de s'efforcer d'atteindre un plus haut degré de spécialisation et de complémentarité, qui permettra de mettre à profit les avantages relatifs de chaque zone pour certaines productions déterminées. L'intégration agricole demandera toutefois un traitement particulier, qui assurera sa mise en oeuvre sous une forme ordonnée et planifiée, selon un calendrier bien défini, et en tenant compte des caractéristiques particulières de chaque produit ou groupe de produits. Mais, comme il sera difficile d'obtenir des résultats concrets à court terme dans une opération si complexe, il faut mettre en oeuvre dès maintenant une politique régionale des investissements agricoles qui permette à ce secteur de dominer l'actuelle rigidité de ses structures.

89. Le Dr Herrera signale le scepticisme avec lequel sont souvent considérés les avantages de l'intégration agricole. Il est indispensable de pouvoir disposer d'experts avertis des moyens susceptibles d'assurer un développement agricole intégré au niveau régional. Dans cet ordre d'idées, l'action de la BID a été déterminante dans la mise en route de programmes tel que celui qui concerne la production des engrais et qui se réalise dans le cadre d'une action conjointe BID/ILPES/CEPAL.

90. La Banque a également collaboré avec la CEPAL et la FAO à une enquête sur les revenus agricoles dont l'objet était de rassembler les préalables techniques à la formulation d'une politique régionale destinée à accroître la productivité agricole en Amérique latine.

91. Comme on le sait, la Banque a créé récemment un "Fonds de pré-investissement pour l'intégration de l'Amérique latine". Le premier programme de travail du Fonds comporte la réalisation d'études de base concernant l'intégration du secteur agricole et ayant pour objet de faire un tableau global du commerce extérieur des produits agricoles de la région et de déterminer les conditions dans lesquelles s'effectuent les importations et les exportations de certains produits déterminés.

92. Le Dr Herrera déclare enfin que la BID a montré en actes l'intérêt et l'esprit de décision avec lesquels elle vient en aide au développement accéléré de l'agriculture et que les gouvernements peuvent être assurés qu'elle continuera à les aider dans les

domaines où elle est déjà intervenue. Il ajoute toutefois qu'il est important d'augmenter l'afflux de capitaux étrangers en faveur du développement agricole sans pour autant négliger les besoins des autres secteurs de l'économie. A cette fin, il faudra intensifier la recherche et la préparation de nouveaux projets assez nombreux et de qualité suffisante pour maintenir un volume accru de demandes d'emprunt en cours d'étude ou en instance de décision. En outre, il faudra avec la collaboration de la FAO, explorer de nouveaux domaines dans lesquels il sera possible de donner l'essor à des projets viables qui seront financés par la BID conformément à la ligne d'action proposée par le Directeur général de la FAO.

93. On voit à l'évidence combien il est nécessaire d'intensifier le développement de l'élevage, surtout au niveau des petites et moyennes exploitations, afin d'augmenter la teneur en protéines de la ration alimentaire de la plus grande partie des populations de la région.

94. La Banque est déjà intervenue avec vigueur pour le développement de la production de viande. C'est ainsi, par exemple, qu'elle a accordé deux prêts à la Banque nationale du Nicaragua en faveur de l'élevage.

95. Dans le domaine des industries forestières, diverses études et propositions concrètes ont été faites et on peut les utiliser pour l'établissement de projets destinés à être financés. L'Amérique latine bénéficie d'abondantes richesses forestières dont l'exploitation est à peine entamée; leur développement permettrait d'améliorer la balance des paiements de nombreux pays dont le commerce extérieur est, à l'heure actuelle, handicapé par le sous-développement de l'activité forestière.

96. Un des principaux obstacles qui s'opposent à une augmentation plus rapide de la production agricole est le niveau, et l'instabilité, des prix des produits. Ceux qui, dans les années récentes, ont fait preuve d'un certain dynamisme dans tel ou tel pays, sont ceux qui ont bénéficié d'une politique de soutien des prix, de facilités de stockage et de programmes efficaces de commercialisation. Il apparaît donc qu'un programme de financement des magasins, dépôts et silos pourrait avoir une incidence rapide sur le développement et la diversification de la production agricole.

97. Le Dr Herrera conclut son intervention en soulignant l'importance de la présente conférence régionale de la FAO. Si la Banque n'est pas un organisme spécialisé dans l'application de la politique agricole du continent, elle ne s'en est pas moins mise au service du développement agricole de la région et elle aspire à donner une attention toujours plus précise et plus vaste au secteur rural du continent. Bien sûr, l'activité future de la Banque dépendra des ressources qui seront mises à sa disposition. Une proposition a été soumise, dans cet ordre d'idées, aux pays membres de la BID, tendant à assurer la poursuite et le développement de l'action entreprise au titre de l'accord constitutif du Fonds financier de progrès social.

98. L'importance même du projet permet d'espérer que la réunion prochaine des Chefs d'Etat du système interaméricain donnera un appui du plus haut niveau à un ensemble de mesures qui tendent à donner vigueur à la politique agricole régionale et confirmera la nécessité, à cette fin, d'une aide financière extérieure plus importante.

99. Le Dr Herrera souligne qu'il est essentiel de définir comment ces ressources pourront être utilisées. Le financement agricole du continent exige, pour des raisons propres à la région, que l'effort étranger soit réalisé avec une grande souplesse en ce qui concerne les points d'application, les taux d'intérêt, la durée des crédits et les systèmes d'amortissement, et en tenant dûment compte du coût local de chaque opération.

100. Les pays exportateurs de capitaux doivent faire preuve de la compréhension nécessaire pour que le financement public international de l'agriculture soit assuré dans des conditions adéquates, qui n'ont d'ailleurs pas cessé d'être signalées par les pays

en voie de développement. Ceci n'exclut nullement le fait que le financement du développement en Amérique latine doive être assuré pour une part substantielle sur les ressources propres des Etats.

101. Pour terminer, le Dr Herrera déclare que la BID et les pays du continent se trouvent associés à un des processus les plus importants et les plus difficiles de l'heure présente : créer pour un continent en rapide extension démographique, les bases d'une agriculture moderne qui, en même temps, dispose des moyens nécessaires à la recherche des plus hauts niveaux de productivité et satisfasse les exigences de justice sociale des masses rurales.

102. Quelques délégués posèrent diverses questions au Dr Herrera qui fournit les informations demandées et réaffirma la politique de la Banque, ainsi que l'orientation de ses activités dans l'avenir, plus particulièrement en ce qui concerne le financement du développement dans les domaines de l'élevage, de l'exploitation forestière et de la commercialisation. Les délégués exprimèrent leur satisfaction des résultats obtenus par la BID, qui l'ont portée au premier rang, dans le domaine du financement agricole en Amérique latine, et exprimèrent leur confiance dans la poursuite de la contribution efficace de cet organisme au développement du continent.

Participation à la Conférence

103. Les pays suivants participèrent à la Conférence :

Argentine	Nicaragua
Bolivie	Panama
Brésil	Paraguay
Colombie	Pérou
Costa-Rica	Pays-Bas
Cuba	Royaume-Uni
Chili	République Dominicaine
Salvador	Trinité et Tobago
Etats-Unis d'Amérique	Uruguay
France	Venezuela
Guatemala	
Mexique	

104. Les pays suivants étaient représentés par des observateurs :

Canada
Espagne
Italie
République fédérale d'Allemagne
Saint-Siège

105. Assistaient également des représentants des organisations ci-après :

Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD)
Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES)
Nations Unies :
Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL)
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Organisation des Nations Unies en faveur de l'enfance (FISE)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

106. Assistaient également à la Conférence des observateurs des organisations ci-après :

Association latino-américaine de libre commerce (ALALC)
Banque interaméricaine de développement (BID)

Comité interaméricain de développement agricole (CIDA)
Comité interaméricain de l'alliance pour le progrès (CIAP)
Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME)
Comité interaméricain pour le commerce et la production (CICP)
Institut interaméricain de sciences agricoles (IICA)
Institut interaméricain de l'enfance (IIE)
Organisation des Etats américains (OEA)
Organisation régionale interaméricaine des travailleurs de la CIOSL (ORIT)
Union catholique internationale du service social (UCISS)
Union mondiale des organisations catholiques féminines (UMOFC).

107. Les noms des délégués, observateurs et des fonctionnaires présents de la FAO figurent dans l'Annexe I du présent compte rendu.

Programme de la Conférence

108. Le Programme suivant fut approuvé:

A. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la Conférence

B. ACTION DE LA FAO ET SITUATION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

4. Déclaration du Directeur général

C. PRINCIPALES QUESTIONS D'ORDRE POLITIQUE (Problèmes financiers et autres liés au développement agricole)

5. Financement du développement agricole (aspects généraux)
 - a) Problèmes généraux et courants sur lesquels butte le développement agricole
 - b) Programmes d'assistance en vue du développement
 - c) Elaboration de projets et de programmes OAA/BIRD et OAA/BID
 - d) Programmes d'aide matérielle à la production alimentaire
6. Réforme agraire (aspects financiers)
7. Mise en valeur des ressources humaines et amélioration des institutions et des services
8. Principales questions liées au commerce international des produits de base
9. Commercialisation et stockage
10. Industries agricoles
11. Emploi et distribution des engrais
12. Développement de l'élevage
13. Développement des forêts et des industries du bois
14. Développement de la pêche
15. Programme alimentaire mondial
16. Plan indicatif mondial pour le développement agricole

D. CONCLUSIONS

17. Orientation future de l'action de la FAO dans la région
18. Date et lieu de la dixième Conférence régionale de l'OAA pour l'Amérique latine
19. Exposé du Directeur général adjoint chargé des affaires d'Amérique latine et représentant régional
20. Approbation du procès-verbal.

RÉSUMÉ DES DÉBATS

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (ASPECTS GÉNÉRAUX)

109. La Conférence entama la discussion du financement du développement agricole après avoir déclaré que, bien que le financement de la réforme agraire constitue un point particulier de l'ordre du jour, les deux questions sont si étroitement liées qu'il est impossible, dans la pratique, d'en discuter séparément; développement économique et développement social constituent en effet deux phases du même processus. On tomba donc d'accord que les délégués seraient libres de traiter, dans leurs exposés relatifs au point 5 de l'ordre du jour, des questions touchant le point 6.

110. Abordant le problème général du financement du développement agricole, la Conférence l'examine à la lumière de l'expérience passée et présente dans les différents pays. Elle reçoit communication d'un certain nombre de travaux bien documentés qui s'avéreront utiles dans la discussion. Se fondant sur les expériences rapportées par les diverses délégations, et tenant compte des conditions et tendances du moment, les délégués conviennent que l'accélération du rythme du développement économique et social en Amérique latine réclame plus que jamais une action concertée au niveau national, conduisant à l'accélération du taux de croissance agricole dans la région. Le problème que rencontre dans la plupart des pays la mise en oeuvre des politiques de développement économique et agricole est celui d'une course contre la montre. Si le secteur agricole ne se développe pas plus rapidement, afin de satisfaire en temps voulu les besoins issus d'une rapide croissance démographique ainsi que les objectifs d'amélioration de la nutrition et des conditions sociales et standards de vie de la masse de la population, on assistera à une aggravation rapide de la sous-alimentation et des troubles sociaux qui sont déjà une des caractéristiques bien connues de la région.

111. La Conférence estime que l'accélération du taux de développement du secteur agricole dans le cadre de la réalité latino-américaine implique non seulement l'amélioration des niveaux de production et des revenus, mais encore une amélioration de la situation sociale du paysan. Pour le développement de l'économie rurale de l'Amérique latine, dont dépend environ la moitié de la population totale, l'essentiel est de promouvoir une élévation des niveaux culturel, économique et social des familles paysannes qui vivent dans leur majorité dans un état de retard et d'ignorance, voire, dans bien des cas, dans des conditions véritablement primitives. La Conférence exprime l'opinion, sur ces bases, que le financement du développement à cette échelle revêt une ampleur extraordinaire.

112. La Conférence souligne que l'expansion de la capacité de production de l'agriculture régionale implique une amélioration des conditions institutionnelles et techniques, l'élévation des standards de production des travailleurs et des entreprises agricoles et l'accroissement progressif des surfaces disponibles; à ces divers titres, elle exige des moyens de financement par tête de plus en plus importants. Une grande partie de ces ressources devra être consacrée à l'accroissement du capital investi matériellement par tête d'habitant travaillant dans le secteur agricole; mais une bonne partie devra être consacrée à des investissements de caractère social et à la dotation de fonds pour les dépenses courantes. Ce processus devrait se dérouler dans le secteur public comme dans le secteur privé afin d'assurer d'abord l'expansion de la production et sa commercialisation et ensuite l'amélioration et le développement indispensables des services et facilités mises par le gouvernement à la disposition des producteurs agricoles.

113. Une première idée de l'ampleur de l'effort qui doit être fait pour accélérer le développement de l'agriculture régionale fut donnée par le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine, qui indiqua que, sur la base d'estimations provisoires, les besoins de financement atteindraient un chiffre de 3 à 3,5 milliards de dollars par an en moyenne pour la région au cours des 15 prochaines années.

Prenant en considération le caractère préliminaire de ces estimations, la Conférence invite les pays de la région à procéder à la collecte systématique de l'information concernant l'épargne et les investissements, tant publics que privés, dans le secteur agricole. On obtiendra ainsi une analyse quantitative plus précise de l'importance des ressources financières réclamées par chaque pays pour promouvoir et atteindre un rapide développement des activités de l'agriculture et de l'élevage.

114. En ce qui concerne l'origine de ces ressources, les délégations furent d'accord pour considérer qu'elles doivent être assurées, dans des proportions substantielles, par des sources nationales. Ces dernières auront un rôle définitif à assumer dans le futur dans les efforts qui seront entrepris pour accélérer le développement. En tout état de cause, la Conférence manifeste son inquiétude devant l'énorme différence que l'on constate entre le volume de ressources financières indispensables et ce qui est effectivement disponible dans l'immédiat. L'aide financière étrangère, qui joue un rôle de complément dans l'accélération du développement, est relativement faible, surtout si l'on tient compte de l'urgence qui s'attache à l'accroissement de la production alimentaire et à l'élévation du pouvoir d'achat. L'apport extérieur doit donc augmenter de façon considérable dans les prochaines années, tant pour financer les besoins croissants des importations de biens de capital que pour compléter les efforts de l'épargne intérieure.

115. La Conférence met l'accent sur l'impossibilité de promouvoir un développement plus rapide si l'apport extérieur se maintient au niveau des dernières années, au cours desquelles il a atteint à peine 125 millions de dollars par an pour l'ensemble de la région. Pour combler ce vide, plusieurs alternatives firent l'objet de suggestions: d'abord, l'intensification de l'injection de fonds d'origine nationale, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, et l'adoption de mesures de caractère politique à cet effet; ensuite, l'utilisation au maximum de toutes les possibilités d'accroissement des apports étrangers, qu'ils proviennent d'agences financières ou de sources privées; enfin, la planification intégrale, avec des programmes et des objectifs flexibles, permettant le réajustement des opérations programmées en fonction des ressources effectivement disponibles et des progrès réalisés au fur et à mesure dans l'exécution de chaque programme.

116. La Conférence souligne le rôle fondamental assumé par le commerce international des grands produits en tant que source de financement externe; elle demande au Directeur général de la FAO d'examiner la possibilité d'intensifier les contacts avec les organismes internationaux correspondants pour poursuivre l'étude de nouvelles méthodes de financement externe du commerce international.

117. Quant aux stimulants nécessaires pour l'accroissement de l'influx de capital privé d'origine étrangère vers le secteur agricole, la Conférence est d'avis qu'il s'agit en l'occurrence d'un problème que chaque pays doit examiner et résoudre individuellement dans le cadre général de sa politique en faveur des investissements pour le développement et l'expansion économique nationale.

118. Afin d'accroître les ressources finales de sources nationales, les délégations mettent l'accent sur la nécessité de restructurer les systèmes fiscaux, renforçant le caractère re-distributif de la fiscalité, et accroissant comme il convient le volume des investissements et des dépenses publiques destinés à améliorer les infrastructures agricoles, l'administration en charge du développement agricole, les stimulants économiques et sociaux à l'entreprise agricole, la nutrition dans les secteurs vulnérables de la population en général et les autres facteurs qui affectent la vie du paysan dans la région et la productivité du secteur agricole.

119. Dans le domaine du financement d'origine interne, on met l'accent sur la possibilité d'augmenter le capital social du secteur rural par le canal du travail non rémunéré dans le cadre de programmes d'aide mutuelle et de développement communautaire;

il en va de même pour le capital individuel de l'exploitant au moyen de travaux qui améliorent la valeur de sa propriété et qu'il exécute lui-même avec la coopération de sa famille et des voisins.

120. La création de ressources en capital accrues par tête de travailleur agricole demande un important afflux des ressources de l'épargne vers les investissements agricoles; simultanément, l'expansion des ressources financières destinées à satisfaire les besoins d'une production croissante et de l'amélioration des services mis à la disposition de l'agriculture entraîne, d'une part un accroissement des crédits budgétaires pour le renforcement des services de base et, de l'autre, l'amélioration de l'organisation et des ressources des systèmes de crédit agricole.

121. La Conférence souligna également, entre autres choses, que les investissements destinés à l'amélioration de l'infrastructure et ceux qui ont pour objet la modernisation de régimes fonciers archaïques, constituent un moyen indispensable pour améliorer la distribution des revenus parmi les agriculteurs. Se fondant sur des expériences récentes, certains délégués soulignèrent qu'une meilleure distribution des revenus au sein de la population du secteur agricole est génératrice d'un accroissement de l'épargne et des investissements dans le secteur et se convertit ainsi en un puissant élément dynamique au service du processus de croissance agricole. C'est pourquoi, lorsqu'on se trouve en face de taux d'expansion agricole insuffisants, il est important de se préoccuper des mesures de caractère politique susceptibles d'atténuer ou de résoudre le problème de la mauvaise répartition des terres et des revenus agricoles.

122. La Conférence souligna particulièrement le fait que l'économie agricole de la région doit être le principal levier du développement. Puisqu'il en est ainsi, et afin de lui enlever un handicap, il est essentiel que la plus grande partie possible des revenus de l'agriculture et de l'élevage soient réinvestis dans ce secteur de l'économie. Des systèmes inadéquats de propriété du sol, qui permettent un déplacement continu et massif des revenus vers d'autres secteurs, et très souvent leur gaspillage en achat de produits de luxe ou par l'évasion des capitaux à l'étranger, conspirent ouvertement contre ces objectifs.

123. La Conférence prit connaissance avec intérêt des cas où la mise en oeuvre de politiques d'amélioration des structures a produit des effets stimulants sur le comportement du paysan et a été un facteur déterminant dans la création d'organismes communautaires et pour amener le paysan à s'aider lui-même. Ces efforts en sont arrivés à avoir un effet sensible sur les taux d'épargne et d'investissement, sans exiger une participation équivalente de moyens financiers. Cet effort, non rémunéré, consacré à des entreprises d'intérêt collectif, apparaît comme un outil très utile pour accélérer la formation de capital dans les zones en voie de développement.

124. Conformément à l'expérience acquise dans un certain nombre de pays, il a été dûment noté que la stabilité politique, une administration efficace et la stabilité monétaire sont des facteurs d'importance primordiale pour l'encouragement et l'accélération du développement. En y joignant la formulation de plans de développement général et par secteurs, assortis d'objectifs réalistes et d'une définition claire bien que flexible des priorités, on pourrait créer les conditions favorables à la réunion des ressources plus importantes nécessaires au financement du développement économique et social dans le secteur agricole.

125. Se fondant sur l'expérience amassée dans les pays de la région, la Conférence a tenu à souligner l'importance du crédit agricole institutionnel dans les problèmes de financement. Le renforcement de ce système de crédit et son adaptation fonctionnelle à l'idiosyncrasie des paysans de chaque pays, permettent d'obtenir des résultats surprenants, tant dans le domaine de l'efficacité d'emploi des crédits que dans celui de la canalisation et de la consolidation de l'épargne agricole. On doit aussi tenir compte des formes intégrées de crédit agricole et d'assistance technique au producteur en tant que méthodes qui ont trouvé leur efficacité pour le développement du processus

d'amélioration du secteur agricole. Le nouvel esprit d'association et de coopération engendré par certaines politiques d'amélioration des structures constitue également un puissant moyen de renforcement des mécanismes et de l'organisation du crédit agricole. Les délégations ont souligné les avantages que présentent certaines mesures destinées à développer les coopératives et les associations communautaires pour assurer la plus grande diffusion possible du crédit agricole institutionnel, plus particulièrement parmi les petits producteurs. C'est en s'orientant vers cette politique et avec l'aide de mesures tendant à l'amélioration de la commercialisation et à la création de stimulants économiques destinés au producteur efficace, que l'on parviendra à bannir le crédit agricole non institutionnel qui est désavantageux à la fois pour le paysan et pour le développement rural. Il est de l'intérêt de chaque pays de faire tout le nécessaire pour atteindre cet objectif.

126. Dans l'établissement des priorités pour le financement du développement agricole, il convient d'adopter une optique à long terme en ce qui concerne l'extension de la production qui doit satisfaire à la fois la demande intérieure et les besoins de l'exportation. On est tombé généralement d'accord sur le fait que la politique de substitution de productions nationales aux importations doit être abandonnée et que les opérations de financement de la production doivent tenir compte essentiellement des programmes et accords de coopération et d'intégration régionales.

127. En ce qui concerne l'ordre de priorité aux investissements, la Conférence fut d'avis de recommander aux pays participants d'examiner attentivement, en élaborant leurs plans d'accroissement de la production, quelles sont les mesures qui donneront les résultats positifs les plus immédiats: l'amélioration de la productivité des sols déjà cultivés ou la mise en culture de terres nouvelles par l'irrigation ou la colonisation. Il ne faut pas oublier, ce faisant, qu'il est possible dans certaines circonstances de réaliser des améliorations de productivité à court terme supérieures à celles que l'on pourrait obtenir par l'exploitation de zones nouvelles, qui constitue toujours un processus à long terme.

128. De même que l'on accepta généralement l'idée qu'il est nécessaire d'assouplir et d'accélérer les procédures afin de diffuser le crédit agricole institutionnel au sein de la population rurale, de même les délégués furent d'accord pour considérer que les organismes de financement internationaux ou bilatéraux devraient étudier des formules permettant plus de souplesse et de rapidité dans leurs procédures d'octroi de crédits. On exprima également le vœu que ces organismes prennent en considération les avantages qui découleraient pour les pays bénéficiaires d'une aide financière étrangère qui serait accordée sur la base de programmes aussi bien que pour des projets spécifiques. Les pays intéressés pourraient ainsi assurer la continuité dans l'exécution des programmes et projets de développement. Il arrive que des circonstances liées à la balance des paiements ou aux fluctuations du commerce international provoquent l'interruption prématurée de ces programmes, entraînant de ce fait éventuellement un ralentissement du rythme du développement. Le financement sur programme serait mieux adapté à la nécessité d'atteindre sans retard excessif les objectifs de développement du secteur agricole et de l'économie en général.

129. Considérant la nécessité d'atteindre les objectifs assignés à la coopération et à l'intégration économique interaméricaine, exception faite des pays qui ne se sont pas associés à ce mouvement, la Conférence souligna l'intérêt qui s'attache à ce que dans le futur les opérations de financement dans le cadre du secteur agricole soient coordonnées et restent cohérentes, surtout en ce qui concerne les mesures gouvernementales, avec le principe de coopération et d'intégration multinationales. Les décisions politiques relatives à la détermination des buts et objectifs assignés au développement du secteur agricole doivent être appréciées sans perdre de vue qu'en définitive l'objectif est de promouvoir un développement accéléré de tous les pays de la région et non le développement isolé de chaque pays en particulier. A cette fin, les délégués estimèrent qu'il était utile que la FAO, en préparant ses études pour le plan indicatif mondial de développement agricole, examine, surtout en ce qui concerne l'Amérique latine, les avantages à long terme d'une régionalisation et d'une "zonification" des aires spécialisées dans la production de certains produits, fournissant ainsi une base aux accords correspondants entre les différents pays dans le cadre de l'intégration régionale.

130. Un autre aspect important du financement du secteur agricole, révélé par les expériences réunies dans divers pays, retint l'attention des délégués: la pénurie de personnel spécialisé dans les travaux de développement. La formation professionnelle dans tous les genres d'activité, et à tous les niveaux est une nécessité indispensable qui commence à se faire sentir et devra être satisfaite à un rythme sans cesse croissant. Les délégués notèrent avec satisfaction l'existence de moyens de formation, fournis par la FAO et d'autres organismes internationaux, dans divers domaines qui touchent au développement et au financement dans le secteur agricole. Ils exprimèrent également leur satisfaction de l'assistance reçue de la FAO pour l'amélioration des systèmes de crédit agricole. Ils manifestèrent de l'intérêt pour les nouveaux cours prévus par la FAO pour 1967 en matière de planification du développement agricole et qui, pour la première fois, seront donnés également en espagnol. Le programme d'études comporte notamment la formation du personnel pour la préparation et l'évaluation des projets agricoles. Les cours seront réservés à un nombre limité d'étudiants et leur objectif est de former des experts d'un niveau professionnel élevé qui détiennent des positions de responsabilité dans les organismes de développement agricole. Ils seront choisis par leurs gouvernements et aideront après leur retour à former d'autres experts.

131. La Conférence déclara qu'il convenait que la FAO participât, en même temps que le Programme des Nations Unies pour le développement (Fonds spécial) aux projets d'études de pré-investissement de caractère général destinés à faciliter le développement global des zones qui offrent les meilleures conditions à cet effet. En ce sens, il faut que les organismes de financement internationaux fournissent des crédits à long terme et taux d'intérêt peu élevé pour les projets de développement zonal auxquels peuvent conduire ces études de pré-investissement.

132. On reconnut également l'importance de la coopération de la FAO avec les organismes internationaux de financement à travers les programmes FAO/BIRD et FAO/BID et l'on mit tout particulièrement l'accent sur l'assistance technique fournie à ces organismes par la FAO afin de favoriser le développement agricole de la région.

133. On signala l'utilité que revêtirait un échange suivi d'informations sur les critères suivis par les deux organismes de financement et, par là même, sur la nature des projets susceptibles de les intéresser. On reconnut l'utilité d'une approche coordonnée en ce qui concerne les investissements étrangers dans l'agriculture. Cette approche pourrait aller de l'analyse des programmes agricoles à l'échange de vues sur la méthodologie.

134. Diverses délégations insistèrent pour que l'on accorde plus d'importance au financement de programmes qu'à celui de projets isolés. A cet égard, on rappela que les projets financés avec participation d'une aide étrangère doivent correspondre à un ensemble d'investissements qui s'inscrivent dans le cadre des priorités établies dans les programmes de développement: on signala également que le financement de programmes ou de groupes bien définis de projets en matière de crédit agricole offre une occasion de conjuguer l'approche par projet avec l'approche par programme. En outre, dans certains cas, le financement de projets peut être considéré comme un pas important dans la voie du financement sur programmes de l'ensemble du secteur.

135. En ce qui concerne les problèmes qui se posent à l'occasion de l'identification et de la préparation des projets, on souligna que leur évaluation par les organismes de financement suppose une définition précise du projet et de ses objectifs, la preuve qu'il est réalisable du point de vue technique et économique, une description de son cadre institutionnel, un exposé de l'utilité du programme dont il fait partie ainsi que de l'aptitude du pays à lui donner un appui financier. La définition des objectifs demande que le projet soit inclus dans les programmes nationaux de développement, qu'il réponde à des critères réalistes, et que son lien avec les programmes soit clairement établi, en tenant compte de toutes considérations pertinentes de caractère national et institutionnel. Quand le plan indicatif mondial de la FAO aura été élaboré, il constituera un guide utile à cet effet.

136. L'information nécessaire pour évaluer les projets doit s'adresser particulièrement aux institutions de financement. A cet égard, bon nombre d'études sur la possibilité d'exécution "feasibility" entreprises dans le cadre de programmes sur le terrain fait apparaître des lacunes dues au fait qu'on n'a pas tenu compte des limitations de caractère économique et financier. Les études limitées à l'appréciation des possibilités techniques ne constituent pas une base adéquate pour les opérations de financement étranger. Il est fondamental d'examiner selon des critères réalistes, les implications économiques d'un projet et toute la série des mesures, allant de la politique des prix aux réformes administratives qui sont nécessaires pour la mener à bien. Faute d'un personnel suffisant correspondant et, dans certains cas, d'un cadre institutionnel adéquat pour la préparation des projets, les programmes de coopération doivent aider le personnel gouvernemental à combler ces lacunes et à orienter de bout en bout les études sur le terrain.

137. L'assistance fournie pour l'identification et la préparation des projets (qui implique aussi une aide pour l'établissement des priorités) doit obéir à des critères d'une certaine souplesse qui tiennent compte des différences d'un pays à l'autre malgré l'uniformité inévitable des critères qui président à l'approbation des crédits. Dans tous les cas, il faudra tenir compte du cadre institutionnel et des procédures en vigueur pour la préparation des projets et le personnel affecté aux programmes devra s'y plier scrupuleusement. S'il est de l'intérêt majeur des institutions de financement qu'il soit fait le meilleur usage possible des ressources nationales et étrangères, et si elles insistent en ce sens pour procéder elles-mêmes au choix des projets, les demandes d'emprunt et l'exécution des projets dépendent évidemment de la volonté des gouvernements qui doivent adopter les mesures voulues pour que les crédits parviennent aux bénéficiaires assortis des termes aisés qui sont généralement nécessaires.

138. L'espoir fut exprimé que les programmes contribuent à la diversification de l'économie des pays de la région. D'une façon générale, les programmes FAO/BID et FAO/BIRD doivent explorer des voies et domaines différents dans lesquels il doit être possible de tirer parti conjointement du financement national et du financement étranger.

Les taux d'intérêt, conditions et autres caractéristiques doivent être compatibles afin qu'il soit possible d'utiliser l'une et l'autre source de financement en faveur des producteurs ruraux quelle que soit la façon dont leurs investissements se complètent entre eux d'une part et soient complémentaires de ceux de la communauté de l'autre.

139. Les pays de la région s'intéressent vivement à une aide financière extérieure qui les aiderait à accélérer leur développement économique et social, mais la pénurie de personnel spécialisé pour la préparation de projets qui remplissent les conditions exigées par les organismes de financement a ralenti la pleine utilisation des ressources extérieures disponibles. La révision de ces conditions et la formation de personnel pourraient contribuer à une meilleure élaboration des projets et, par voie de conséquence, à leur approbation.

140. Enfin, considérant l'importance que revêtent les programmes FAO/BID et FAO/BIRD, la Conférence exprima l'espoir confiant que la FAO saura stimuler le financement international en tant que complément nécessaire de l'effort que déploient les pays de la région pour venir à bout des lacunes de leur développement. A cette fin, il faut tenir compte des domaines d'action envisagés, tels par exemple que le financement(1) des investissements nécessaires pour assurer l'accroissement des revenus des petits producteurs ruraux bénéficiaires des changements des structures agraires(2), de la commercialisation des récoltes afin d'assurer des prix convenables et la sécurité des débouchés (3), de l'intégration agriculture-industrie, qui doit aider à promouvoir la transformation des produits agricoles, élargissant ainsi les débouchés de l'un et l'autre secteur et (4), de toutes les activités productrices du secteur rural et des activités et services qui y sont liés.

141. La Conférence prit note avec satisfaction des accords récemment intervenus entre le CIAP et la FAO. Le représentant du CIAP réitéra devant la Conférence la déclaration du Directeur général selon laquelle la FAO participera activement à l'analyse annuelle des programmes nationaux effectuée par le CIAP. L'expérience de la FAO sera très utile à cet égard. Pour mener à bien cette tâche, le CIAP a reçu l'assistance de la CEPAL, de la BID, de la BIRD et de l'Organisation panaméricaine de la santé; il cherche à établir un accord du même type avec le Fonds des Nations Unies pour le développement.

142. Il déclara en outre que l'examen par le CIAP de ces programmes a divers objectifs, entre autres d'aider les pays à obtenir l'assistance technique et l'aide financière étrangère dont ils ont besoin pour compléter leur effort propre. Il observa à ce sujet que la loi américaine sur l'aide étrangère de 1966, stipule, dans "l'amendement Fulbright" que les pays d'Amérique latine recevront une aide financière des Etats-Unis dans le cadre de l'Alliance pour le Progrès sous réserve que leurs politiques et programmes aient été étudiés par le CIAP et que cette aide concorde avec les recommandations du CIAP.

143. Le Directeur général informa de son côté la Conférence de sa proposition de création d'un Programme d'aide matérielle à la production alimentaire qui permettrait, s'il était adopté, d'essayer de mettre à la disposition des pays en voie de développement des engrais, des semences et du petit équipement pour accélérer l'accroissement de la production agricole. La plus grande partie du programme, soit environ 450 millions de dollars, serait mise à disposition par voie bilatérale, mais un montant additionnel de 50 millions serait administré directement par la FAO. Ce programme utiliserait au maximum l'expérience de la FAO et les services de ses techniciens.

144. Des questions furent posées sur l'origine des ressources de ce programme, les liens entre ce programme et d'autres programmes d'assistance et la mesure dans laquelle seraient utilisés, dans ce programme, les résultats obtenus dans le cadre d'enquêtes plus vastes menées par la FAO tel que le Plan indicatif mondial. Il fut répondu que toutes ces questions seraient examinées dans le cadre d'une étude plus approfondie du problème conduite par la FAO en liaison avec d'autres organisations intéressées. Les détails de cette étude et la contribution de la FAO à sa réalisation seront examinés par un Comité composé des représentants de vingt Etats Membres créé par le Conseil afin d'assister le Directeur général. Le Comité se réunira pour la première fois en janvier 1967.

145. La Conférence souligna enfin qu'il ne faut pas sous-estimer l'importance de certaines formes de financement extérieur pour des projets et programmes spécifiques tels que ceux qui sont financés par le Programme alimentaire mondial des Nations Unies et la FAO et d'autres programmes semblables multilatéraux ou bilatéraux.

146. Elle approuva les recommandations suivantes:

Recommandation No I/66(*)

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

La nécessité d'une coordination des crédits octroyés pour le financement de projets tendant au développement de l'agriculture par les diverses institutions de financement internationales;

(*) (1) La Délégation de Cuba a réservé sa position (voir par. 311).

(2) La Délégation française a déclaré ne pas pouvoir se rallier à cette recommandation, estimant que l'aide internationale doit être liée à la prise de conscience des problèmes par les pays eux-mêmes et que sa coordination est de la compétence exclusive du pays ou du groupe de pays bénéficiaire.

La nécessité pour les pays d'Amérique latine de disposer de l'information la plus complète possible sur les diverses sources de financement et sur les moyens d'y accéder;

Le fait que la FAO a conclu des accords de coopération très satisfaisants avec la BIRD et la BID pour l'identification, la préparation et l'exécution de projets de développement agricole, et avec le CIAP pour la révision permanente des programmes correspondants;

La pénurie dans plusieurs pays, au niveau national, de personnel spécialisé dans la formulation de projets concernant l'agriculture et l'élevage.

Recommande au Directeur général de la FAO:

1. qu'à travers ces programmes de coopération soit recherchée l'harmonisation des méthodes d'évaluation des projets et des conditions et procédures de financement du développement de l'agriculture et de l'élevage.

2. que par le truchement de ces mêmes programmes soit mise à la disposition des pays de la région, toute l'information dont ils ont besoin pour obtenir des crédits internationaux pour le financement de leurs projets de développement de l'agriculture et de l'élevage.

3. de mettre à la disposition des pays d'Amérique latine un plus grand nombre de cours pour la formation de personnel dans les techniques de préparation et d'évaluation des projets concernant l'agriculture et l'élevage afin de fournir à ces pays un nombre adéquat de techniciens qualifiés dans ces disciplines.

Recommandation No 2/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que les pays d'Amérique latine sont engagés dans un processus de développement dynamique et équilibré de leurs ressources naturelles en vue de leur exploitation rationnelle et efficace;

que faute de ressources intérieures de vastes zones sont insuffisamment exploitées, voire entièrement délaissées, retardant d'autant le développement économique;

Recommande au Directeur général de la FAO

de considérer, en collaboration avec le Fonds spécial des Nations Unies, la possibilité d'exécuter des projets régionaux sous forme de pré-investissements, afin de concrétiser les études et de "feasibility" technique et financière:

aux organismes internationaux de financement;

de considérer la possibilité d'octroyer des crédits à long terme et bas taux d'intérêt pour des programmes entiers de développement par zone, adoptant comme base les projets de pré-investissements mentionnés ci-dessus afin de mettre en oeuvre, en priorité, divers programmes d'action concernant des zones qui offrent les plus grandes possibilités de développement en Amérique latine.

147. Certains aspects du programme de coopération FAO/industries furent examinés rapidement dans la mesure où ils affectent le financement du développement agricole; l'attention de la Conférence fut attirée sur le fait que le Directeur général, dans son discours d'ouverture, avait déjà signalé que, dans le cadre de la Campagne mondiale

contre la faim, les industries privées des pays développés coopèrent avec la FAO pour accélérer le rythme du développement principalement au moyen des investissements.

Trois éléments interviennent concurremment

- a) La FAO fournit l'information préalable sur les besoins et perspectives d'investissement;
- b) L'industrie fournit le personnel de gestion, le knowhow et le capital;
- c) Les gouvernements, s'ils le désirent, attirent l'industrie en améliorant le climat pour les investissements, essentiellement en éliminant les difficultés mineures et de caractère dilatoire.

Des résultats ont déjà été obtenus, par exemple avec la CORFO au Chili, mais des lacunes subsistent qui se manifestent notamment par l'expression de doutes concernant le climat réservé aux investissements et par la nécessité d'une plus grande coordination.

La Conférence fut informée que l'aide de la FAO devait recevoir les formes suivantes:

- 1) Réalisation d'études de "feasibility" pendant et après les études de pré-investissement. Le Fonds spécial a décidé et a fait connaître à la FAO son intention de financer le coût de ces études de "feasibility" chaque fois que cela est nécessaire. Une circulaire d'information faisant connaître les conditions, les méthodes et les procédures employées pour ces études de "feasibility", sera préparée et envoyée aux gouvernements et aux industries intéressées.

- 2) En ouvrant des discussions sur l'accueil réservé au programme, par voie de correspondance, en envoyant des questionnaires ou des missions de l'industrie. Ces dernières doivent être préparées, par exemple par l'établissement de listes de priorité, ou même de suggestions.

- 3) En prenant l'initiative de contacts entre l'industrie et les banques.

La Conférence manifesta l'intérêt considérable pour ce nouveau programme et certaines délégations soulignèrent que la mobilisation de l'industrie privée, dans le cadre de la Campagne mondiale contre la faim, en faveur d'une amélioration de la production alimentaire et d'une accélération du développement agricole, constitue une addition importante aux activités de la FAO.

En réponse à certaines questions, il fut signalé que la résolution établissant la nouvelle organisation des Nations Unies pour le développement industriel (UNIDO) a posé comme principe fondamental que l'on éviterait que les travaux fassent double emploi avec ceux d'autres organismes spécialisés et notamment de la FAO. De cette façon, la FAO se propose de continuer et d'amplifier son action auprès des industries liées à l'agriculture, en particulier avec celle ayant pour objet la transformation des matières premières agricoles, forestières, ou des produits de la mer, ainsi que de maintenir des liens et une coopération constante avec les industries de consommation et de distribution, par exemple avec les fabricants d'engrais, de machines agricoles, d'insecticides et d'équipements de réfrigération et d'emballage.

La Conférence exprima son opinion que les industries liées à l'agriculture peuvent apporter une grande contribution à l'accélération de l'expansion de la production d'aliments et de matières premières agricoles et que leur création doit être planifiée et organisée en tenant compte du développement des ressources renouvelables et de leur exploitation.

La Conférence exprima également son approbation de l'intention du Directeur général d'apporter la coopération de la FAO au Congrès mondial sur l'industrialisation, pour décembre 1967.

REFORME AGRAIRE (PROBLEMES FINANCIERS)

148. Avant que le sujet de la Réforme agraire fût abordé en séance plénière, on établit un groupe de travail informel dont l'objet était de donner une orientation générale adéquate, utilisable par les diverses délégations pour la préparation de leurs exposés en séance plénière. A cette fin, le Groupe de travail se pencha sur divers aspects des problèmes de la réforme agraire, dont il fut par la suite traité plus longuement en séance plénière. De nombreuses délégations apportèrent des faits démontrant l'importance des défauts des régimes de propriété et de la mauvaise distribution des revenus qui en résulte, à quoi l'on doit les indices élevés de chômage et de misère rurale, le retard social et politique, l'exploitation irrationnelle de la terre, nuisible à la conservation des ressources naturelles, et l'absence de progrès dans la production agricole. On décrit également l'ampleur des programmes de réforme agraire qui sont en cours de réalisation dans les pays de la région, en insistant en particulier sur les problèmes liés directement au financement de la réforme.

149. On se référa, une fois de plus, aux recommandations formulées dans les conférences antérieures de la FAO et affirmant que la réforme des structures agraires constitue un préalable à un développement social et économique accéléré. Divers orateurs soulignèrent la nature inhibitrice des structures traditionnelles des régimes de propriété où dominent la grande propriété et la toute petite exploitation. Bien que certains délégués aient exprimé l'opinion que les problèmes de structures étaient moins aigus dans leur pays, ou qu'ils étaient déjà en voie de solution grâce à la mise en oeuvre de problèmes de réforme agraire, l'accord fut unanime pour considérer que la réforme des régimes de propriété continue d'avoir une importance capitale pour le développement de l'Amérique latine.

150. Procédant à une estimation de l'ampleur du problème de la réforme agraire dans la région, la Conférence prit bonne note des études relatives au régime de propriété de la terre qui ont été menées à bien par le Comité interaméricain de développement agricole (CIDA). Dans les seuls pays étudiés, Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Pérou et Guatemala, on peut estimer que plus de 7 millions de familles rurales sont des bénéficiaires possibles des programmes de réforme agraire. On estima que dans l'ensemble de la région plus de 10 millions de familles rurales réuniraient les conditions. Il s'agit des familles qui ne disposent pas de terres en quantités suffisantes, dont les droits sont précaires, ainsi que des paysans sans terre. Faute de donner priorité aux programmes destinés à améliorer la situation de ces familles, on fait subir un lourd handicap aux possibilités de développement économique de la région.

151. La Conférence reconnut qu'un petit nombre de pays seulement a entrepris des réformes importantes depuis l'approbation, en 1961, de la Charte de Punta del Este. Les réformes n'ont touché qu'une fraction de l'accroissement démographique net des familles rurales. Ceci signifie que le nombre des bénéficiaires potentiels est considérablement plus élevé aujourd'hui qu'il y a 10 ans.

152. La Conférence prit note également de l'étude sur le financement de la réforme agraire qui est en cours de réalisation dans cinq pays de la région, sous le patronage conjoint de la FAO et de la BID. Cette étude fut entreprise sur la recommandation de la huitième Conférence régionale de la FAO à Vina del Mar. La Résolution prise par la Conférence demandait à la FAO d'étendre et de renforcer ce genre d'études dans d'autres pays de la région.

153. La Conférence souligna que les possibilités de financement interne, sur une grande échelle, des programmes de réforme agraire, dépendent de la priorité qui leur est reconnue dans le cadre des plans nationaux de développement. Le coût réel pour l'économie de la réforme agraire est faible, souligna-t-on, puisqu'il s'agit essentiellement d'une redistribution qui fait passer la terre et le pouvoir qui va avec la

propriété d'un groupe social à un autre. Lorsque les propriétaires traditionnels sont expropriés, une partie de leurs terres et de leurs privilèges passent aux mains des petits producteurs et des travailleurs agricoles sans terre qui en sont les principaux bénéficiaires. Il faut espérer que la réforme bénéficiera également à la société dans son ensemble, grâce à une utilisation plus efficace des ressources de la terre et de la main-d'oeuvre, ainsi qu'à une meilleure intégration de la population rurale dans le processus de développement et la recherche des objectifs nationaux. Une structure agraire défectueuse entraîne l'inutilisation ou l'utilisation partielle seulement d'une grande partie de la terre et de la main-d'oeuvre rurale. La réforme agraire permettra une utilisation plus économique de l'une et de l'autre en vue d'une production plus intense. On dispose de réserves de main-d'oeuvre considérables provenant de 10 millions de familles rurales à bas revenus, qui, aujourd'hui, sont utilisées seulement à temps partiel pendant la plus grande partie de l'année. La malnutrition est générale, en milieu rural comme en milieu urbain, et l'accroissement rapide des importations alimentaires au cours des dernières années démontre l'existence de marchés potentiels susceptibles d'absorber une plus grande production agricole.

154. La Conférence observa qu'un des principaux obstacles à l'application des programmes de réforme agraire est la pénurie relative de personnel spécialisé, tant administratif que technique. On pourrait alléger considérablement le fardeau imposé à l'administration si les bénéficiaires s'organisaient pour prendre une part active à la réforme et y assumaient des responsabilités importantes par le truchement de leurs syndicats et coopératives et des institutions politiques.

155. La Conférence souligna également les avantages à la réforme agraire comparée à d'autres moyens de redistribution applicables à la plupart des pays non industrialisés. Des mesures tels l'impôt progressif et la sécurité sociale en zones rurales demandent des services publics et des institutions administratives plus complexes et plus efficaces que ceux qui existent dans la plupart des pays de la région.

156. On convint que les types de réforme agraire que prétendent appliquer les pays de la région, demandent en dernière analyse des quantités considérables de nouveaux investissements en crédits, moyens d'éducation, moyens de commercialisation, construction de routes et d'autres ouvrages d'infrastructure, si l'on veut que les nouveaux propriétaires de la terre soient en état de contribuer à un progrès économique accéléré. En ce sens, on souhaite que les réformes soient le plus "radicales" possible. Toutefois, le coût additionnel net de tels programmes est parfois exagéré. Une bonne partie des investissements nécessaires peut être obtenue en donnant une nouvelle orientation à des ressources déjà disponibles. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle le crédit agricole est à la disposition quasi exclusive des grands propriétaires; nombre desquels l'utilisent pour des investissements faiblement prioritaires ou l'achat de produits de luxe; ce crédit pourrait être réorienté vers les investissements productifs de petits producteurs assurant un rendement relativement élevé à court terme. De même, la réorientation de certaines des ressources qui sont assignées à l'heure actuelle à l'éducation, au logement, à la construction de routes, etc... peut permettre de satisfaire nombre des conditions nécessaires pour transformer les bénéficiaires de la réforme agraire en agriculteurs productifs.

157. La Conférence signala particulièrement la nécessité de faire un effort massif pour donner une formation convenable aux paysans ainsi qu'aux cadres techniques responsables de l'administration des réformes. La formation, aussi bien des techniciens que des paysans, est la condition de base du succès de la réforme et d'un développement rapide. Elle peut être améliorée et accélérée par une aide internationale adéquate. La Conférence exprima sa satisfaction des activités dans lesquelles s'est engagée la FAO en accordant son assistance à l'Institut de Formation des techniciens de la Réforme agraire de l'IICA à Bogota (CIRA) et en administrant le projet du PNUD à Santiago (ICIRA).

158. Les discussions qui suivirent, aussi bien au sein du Groupe de travail qu'en session plénière, furent centrées, pour l'essentiel, sur le paiement différé aux expropriétaires des terres soumises à la réforme. Bien que certaines délégations aient fait des réserves sur la nécessité de payer à crédit les terres expropriées, la Conférence approuva une Résolution concernant le financement national et étranger des réformes agraires, dans laquelle le paiement différé était proposé comme un des moyens de financer la réforme.

159. La Conférence se pencha également sur d'autres aspects du financement de la réforme à partir des ressources locales, en particulier la fiscalité agricole et les remboursements effectués par les bénéficiaires de la réforme. Des impôts territoriaux plus élevés, lorsqu'ils sont bien gérés, ont le double avantage de pousser à une exploitation plus intensive de la terre et d'augmenter les revenus publics disponibles pour la réforme agraire et les projets connexes. On fit remarquer que les bénéficiaires peuvent contribuer à financer la réforme de diverses manières. On peut les taxer directement pour le sol, l'eau, le crédit, etc... On peut les taxer, comme les autres producteurs, sur leurs terres, leur production ou leurs revenus. On indiqua que, de toute manière, il est nécessaire d'ajuster les paiements à la nécessité d'aider les groupes de bénéficiaires à constituer rapidement un capital d'exploitation.

160. Diverses délégations apportèrent des preuves que la période d'application de la réforme agraire a coïncidé avec une augmentation de la production. On signala notamment que le Venezuela a enregistré une augmentation annuelle de la production totale de 5 à 7% depuis la mise en route de la réforme.

161. La Conférence accorda une attention soutenue aux effets des balances commerciales et des termes de paiements entre l'Amérique latine et les principaux consommateurs de ses matières premières. Une augmentation des volumes et des prix des exportations commerciales de la région permettrait de se dispenser en grande partie de l'aide extérieure actuelle pour la réforme agraire et les autres programmes de développement. Bien que le sujet ait été traité plus à fond dans d'autres sessions, la Conférence mentionna spécialement les relations réciproques entre le commerce et l'aide étrangère en ce qui concerne le problème du financement de la réforme agraire.

162. La Conférence prit note de certaines des difficultés que présente l'utilisation de fonds nationaux pour mener à bien le programme de réforme agraire. Par exemple, il existe peu de projets de réforme agraire qui peuvent être amortis dans le même laps de temps que les projets simples de caractère courant. En général, l'Etat se rembourse du coût des programmes de réforme agraire sur l'accroissement des revenus fiscaux, la réduction du coût des autres programmes, grâce à l'effet compensateur de l'inflation née d'une production accrue. En ce sens, la réforme agraire demande la même vision à long terme qui permet de reconnaître les bénéfices indirects que procurent les investissements réalisés dans les programmes d'éducation et de santé publique. On nota que les organismes de financement internationaux ont suivi des règles qui limitent l'aide qu'ils peuvent apporter aux coûts domestiques des programmes, limitant leur financement à la partie importée.

163. La Conférence prit note des difficultés que provoquent parfois les exigences des organismes de financement internationaux. Par exemple l'exigence de la perfection dans l'élaboration des projets, si elle est fondée sur un désir louable d'améliorer la planification et l'exécution des projets, aboutit en fait, insinueront certaines délégations, au résultat opposé; c'est le cas notamment lorsque le personnel le plus qualifié s'occupe d'activités formelles, qui ne contribuent pas à la réforme, mais qui augmentent les dépenses administratives et occasionnent des retards.

164. La Conférence observa également que certains problèmes pourraient se poser du fait de la préférence de certains organismes internationaux pour le financement

de projets et non de programmes. Cette façon de procéder obligeait souvent les organismes chargés de la réforme agraire à investir dans des projets de moindre urgence alors que les fonds pourraient être utilisés plus utilement dans d'autres domaines.

165. Les recommandations suivantes furent approuvées :

Recommandation No 3/66 (*)

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

l'importance capitale de la réforme agraire, en tant que condition indispensable du développement agricole, de l'industrialisation et du bien-être général des pays de la région;

l'obligation de poursuivre, sur une échelle massive, les processus de réforme agraire intégrale, déjà entamés, ou sur le point d'être entamés dans certains pays de la région;

la nécessité de donner à ces processus un caractère véritable d'entreprise nationale dans laquelle est engagée toute l'économie du pays et à laquelle les ressources du secteur public doivent être affectées en priorité;

que la réforme agraire est avant tout un changement des structures agraires, dont la condition essentielle est la redistribution de la terre et les droits qui sont attachés à sa possession en faveur des paysans et des travailleurs agricoles;

Recommande

aux gouvernements de la région :

1. que dans la détermination de la politique économique en général, et dans l'affectation en particulier des dépenses publiques, soit reconnue à la réforme agraire une priorité qui réponde à son importance décisive dans le processus de développement général des pays de la région qui souffrent de régimes inadéquats de propriété et d'exploitation du sol ;

2. que le financement de l'acquisition de la terre pour sa redistribution soit assuré sur des ressources intérieures; en particulier celles résultant du changement de structures lui-même, spécialement par le paiement différé de leurs terres aux propriétaires expropriés. Il appartient à chaque pays de chercher les moyens de réaliser cette opération sans s'endetter à l'extérieur ni neutraliser par le biais financier les effets économiques et sociaux de la redistribution des ressources réelles, qui est le but de la modification des structures;

3. après complète utilisation des ressources potentielles intérieures, (qui inclut les ressources humaines et les activités communautaires aussi bien que les ressources financières), l'aide financière étrangère assurera le financement complémentaire des autres investissements et destiné aux bénéficiaires de la réforme et formant part d'un plan intégré de développement de l'agriculture et de l'élevage;

4. outre l'aide financière extérieure directe, on doit considérer que la plus importante source de fonds en provenance de l'extérieur doit être fournie par l'amélioration des revenus dérivés du commerce international. La détérioration des termes de l'échange entre les pays latino-américains et les grands consommateurs de leurs produits de base, distrait une proportion substantielle des revenus de la région qui pourrait autrement être orientée vers le financement de la réforme agraire.

Au Directeur général de la FAO :

1. d'insister pour que les organismes de financement et d'assistance technique internationale adaptent le volume et les taux des crédits qu'ils octroient ainsi que leurs propres critères d'action aux programmes de réforme agraire des pays, afin d'assurer ainsi une utilisation plus efficace des crédits consentis. En particulier, il est très important que les institutions de crédit international acceptent de procéder à des financements sur programmes, assurant ainsi la continuité dans l'exécution de projets complémentaires. On doit souligner à cet égard l'importance que revêt l'assistance accordée pour la formation, sur une échelle massive, des paysans et des travailleurs agricoles.

2. de veiller à ce que la FAO et les autres organismes internationaux promeuvent la réalisation et le développement des études sur le financement de la réforme agraire au niveau de chaque pays.

(*) L'Argentine, le Royaume-Uni, le Royaume des Pays-Bas et la France ont formulé des réserves à l'égard de cette recommandation :

La délégation argentine a déclaré que :

"elle formule des réserves à l'égard de cette recommandation et en particulier en ce qui concerne le point 2 (qui s'adresse aux gouvernements de la région) pour autant qu'ils s'opposent aux dispositions légales en vigueur dans son pays, en la matière".

La délégation du Royaume-Uni a déclaré que :

"elle désire faire connaître ses réserves à l'égard du paiement différé des expropriations mentionné au par. 2 de cette recommandation. Elle estime que les modalités de ces opérations doivent être étudiées cas par cas, qu'elles sont de la compétence des gouvernements respectifs, et que l'adoption du texte de cette recommandation n'implique la progression d'aucun mode spécifique de paiement."

La délégation du Royaume des Pays-Bas fit constater que :

"elle réserve son attitude en ce qui concerne la deuxième phrase du point 2 de la recommandation relative au paiement différé des terres expropriées."

La délégation française déclara que :

"1) l'approbation donnée à la rédaction du point 4 relatif aux effets du point 4 du commerce international des produits de base doit être interprétée à la lumière de la déclaration faite par la délégation française au cours des délibérations sur le point 8 de l'ordre du jour ; et 2) les gouvernements sont seuls responsables de la définition de leur politique de réforme agraire."

Recommandation No 4/66 (*)

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que la huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, qui s'est tenue à Vina del Mar, au Chili, en 1965, a recommandé d'étudier la possibilité

de créer un Institut latino-américain de recherches et de formation de personnel en matière de réforme agraire, tenant compte de l'aide offerte par le Gouvernement du Venezuela et accordant toute l'attention qu'ils méritent aux travaux du Centre inter-américain de réforme agraire (IICA-CIRA), créé à Bogota, en Colombie, par l'Institut interaméricain de sciences agricoles, avec l'appui du Programme de coopération technique de la OEA et en collaboration avec l'Université nationale de Colombie et l'Institut colombien de réforme agraire ;

que dans le rapport sur les "mesures prises en application des recommandations de la huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine - 1965" était montrée, entre autres, la possibilité de développer l'action du Centre interaméricain de Réforme agraire déjà créé par l'Institut interaméricain de sciences agricoles en Colombie ;

que grâce au travail accompli par le Centre interaméricain de la réforme agraire de l'Institut interaméricain des sciences agricoles, on a pu créer des centres nationaux de formation et d'études sur la réforme agraire, tels que le CENRA au Pérou, et le CIERA en Equateur et que des démarches sont en cours pour en créer d'autres ;

que les mesures prises par la FAO, le PNUD, et la BID pour donner un meilleur support à l'ICIRA de Santiago du Chili, ont stimulé les facilités d'information de nombreux techniciens des divers pays de la région ;

qu'il convient de coordonner l'action des organismes des Nations Unies et du système interaméricain afin de concentrer les efforts et de renforcer l'action confiée aux centres internationaux déjà créés;

que le Directeur général de la FAO, dans la déclaration qu'il a faite à la neuvième Conférence régionale (LARC/66/CONF/I) a fait connaître qu'il signerait un accord de coopération avec l'Institut interaméricain des sciences agricoles, améliorant encore ainsi les conditions qui se prêtent à la coordination des efforts et au renforcement de l'action du Centre interaméricain de réforme agraire (IICA-CIRA) créé à Bogota, en Colombie ;

Exprime sa satisfaction

pour l'action exécutée par la FAO, le PNUD et la BID, en vue de renforcer l'ICIRA, de Santiago du Chili, qui a eu pour effet d'augmenter substantiellement les facilités de formation des spécialistes de la Réforme agraire dans divers pays de la région.

Recommande au Directeur général de la FAO :

que, en considération des dispositions de l'accord de Coopération avec l'Institut interaméricain des sciences agricoles, dont il a annoncé la signature, la FAO coordonne à plus grande échelle l'action de l'une et l'autre institution dans le domaine de la formation et de la recherche concernant la réforme agraire, afin que cette coopération bénéficie aux centres nationaux déjà créés ou qui seront créés dans le futur.

De même, que la FAO s'efforce, grâce aux ressources dont elle dispose ou qui pourront être obtenues d'autres sources, de participer à l'élargissement et au renforcement des activités du Centre interaméricain de réforme agraire (IICA-CIRA) établi à Bogota, en Colombie, afin d'accroître les services que réclament les gouvernements de la région.

(*) La délégation de Cuba a réservé sa position (voir par. No 311).

LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET L'AMELIORATION DES INSTITUTIONS ET DES SERVICES

166. La Conférence discuta longuement de ce sujet et conclut qu'il était impossible d'assurer un développement plus rapide et plus soutenu de l'agriculture et de l'élevage si l'on ne prêtait pas l'attention qu'il mérite au développement intégral, mais réaliste et efficace, des ressources humaines et à l'amélioration des structures et du fonctionnement des institutions et services ruraux fondamentaux. On souligna que les investissements internes et l'aide financière étrangère sont voués à l'échec si font défaut les mécanismes institutionnels nécessaires à leur mise en oeuvre.

167. C'est pourquoi l'organisation adéquate des institutions et services, éducation et formation agricoles, vulgarisation, recherche, crédits, distribution des revenus et commercialisation, doit bénéficier d'une priorité dans l'attribution des ressources affectées au développement. Ces institutions et services, ne pourront atteindre leurs objectifs s'ils ne disposent pas d'un personnel suffisant et de qualité et si la population rurale, plus particulièrement les producteurs, employés et ouvriers agricoles, n'ont pas reçu l'éducation et la formation nécessaires.

168. La Conférence prit note des diagnostics portés sur la situation du secteur agriculture-élevage dans divers pays, en particulier en ce qui concerne les ressources humaines, dont on signale le bas niveau d'éducation et de formation accompagné d'une pénurie du personnel spécialisé qui permettrait d'atteindre les objectifs assignés au plan. La Conférence insista sur la nécessité de comprendre le rôle joué par l'éducation et la formation dans l'organisation institutionnelle des pays en voie de développement. L'intelligence des populations est la ressource potentielle la plus grande de ces pays et l'éducation est le moyen ou l'instrument de son développement ; elle est par conséquent la réponse la plus réaliste et la plus assurée aux problèmes de la faim et de la pauvreté. La carte de la faim et des zones sous-développées ne coïncide pas avec celle des richesses naturelles mais bien avec celle des divers degrés d'éducation et de formation de la population. C'est pourquoi la Conférence fut d'avis que les investissements dans le développement des ressources matérielles donneront peu de résultats s'ils ne sont accompagnés d'investissements complémentaires dans le développement des ressources humaines.

169. La Conférence observa que bien que l'on enregistre dans la région latino-américaine un certain progrès dans le développement des institutions d'éducation et de formation pour l'agriculture et la nutrition, la situation est encore très loin d'être satisfaisante. Elle ratifia l'opinion exposée au cours de la huitième Conférence régionale, selon laquelle l'éducation devrait occuper la deuxième position dans l'échelle des priorités, immédiatement après les changements nécessaires dans les structures agraires.

170. La Conférence nota l'absence d'un développement équilibré de l'éducation et de la formation agricoles. Malgré les insuffisances de la formation universitaire dans la région, on constate des lacunes encore plus graves dans la formation de personnel de niveau moyen ou technique, ainsi que dans la formation et la qualification de personnels de niveaux inférieurs, qui comprennent la grande masse des paysans et ouvriers des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche. On exprima également l'opinion qu'il convenait, dans le cadre des possibilités financières existantes de promouvoir l'organisation de séminaires nationaux ou régionaux, qui orienteraient le développement de l'éducation agricole à ce niveau.

171. La Conférence enregistra avec satisfaction les bons résultats obtenus par les études du Comité interaméricain de développement agricole (CIDA) sur l'éducation, la vulgarisation et la recherche agricoles. Elle estima que ces études, conduites simultanément dans trois domaines, permettent, en ce qui concerne l'éducation, d'élaborer, en vue de son développement harmonieux, des plans intégrés grâce auxquels on pourra déterminer quels sont les projets qui doivent bénéficier du plus haut degré de priorité dans les programmes d'aide externe pour l'éducation agricole. Pour toutes ces raisons, la

Conférence exprima son soutien aux études du CIDA sur l'éducation, la vulgarisation et la recherche agricoles ; elle suggéra que la FAO et les autres organisations qui participent au projet continuent, dans le cadre des possibilités et ressources disponibles, à coopérer à sa réalisation dans les pays qui en font la demande.

172. La Conférence estima toutefois qu'il ne suffit pas d'étudier la situation à un moment déterminé ; en effet, étant donné le caractère évolutif de la situation, particulièrement en ce qui concerne les niveaux les plus bas de la qualification, les ministères de l'agriculture devraient disposer d'au moins un expert en ressources humaines, chargé d'effectuer les sondages systématiques et périodiques des besoins en personnel, à la fois pour le secteur public et pour le secteur privé, ainsi que dans les secteurs de la production agricole, de l'exploitation forestière et des pêcheries, et dans ceux de la commercialisation et de la mise en conserve des produits agricoles. La Conférence estima qu'il convenait de tenir à cet effet des séminaires régionaux dans lesquels des fonctionnaires nationaux discuteront des principes et méthodes qui permettront de mener cette tâche à bien.

173. De même, la Conférence mit particulièrement l'accent sur l'organisation de facilités pour la formation et la qualification des agriculteurs et travailleurs agricoles, en étroite coordination avec les services de vulgarisation, d'action communautaire, de crédit, avec les coopératives, etc...

174. Dans le même ordre d'idées, la Conférence signala combien il était important de stimuler dans chaque pays l'aide apportée par les institutions privées, telles que les associations de paysans, aux programmes d'éducation et de qualification agricoles, et de coordonner et d'orienter leur action éducative grâce à une formation adéquate de leurs dirigeants. Il serait utile à cet effet de procéder à l'échange d'expériences entre les pays de la région.

175. En ce qui concerne le rôle de la radiodiffusion rurale dans le processus de développement agricole, la Conférence souligna combien il était nécessaire et urgent de la promouvoir, voyant en elle un des moyens les plus efficaces de diffusion de l'information technique sur les marchés et autres affaires d'intérêts, parmi les populations qu'il est difficile d'atteindre par d'autres moyens, soit qu'elles se trouvent très dispersées, soit qu'elles ne reçoivent pas de journaux ou autre matériel d'information, ou encore parce qu'elles sont isolées par les barrières du langage. La Conférence demanda à la FAO et au Programme des Nations Unies pour le développement d'apporter leur aide aux pays de la région pour l'organisation d'une radiodiffusion rurale efficace, en mettant à leur disposition des experts spécialistes dans la création de ce genre de réseaux, ainsi que dans l'organisation de séminaires nationaux et régionaux, voire d'instituts pour la qualification de personnel national dans le domaine de la radiodiffusion rurale.

176. En ce qui concerne les investissements dans des programmes consacrés à la jeunesse rurale, la Conférence exprima son accord sur le fait qu'un des moyens de mobiliser un plus grand intérêt en faveur de l'enseignement de l'agriculture et de la nutrition, consiste à intéresser la jeunesse, particulièrement celle qui vit en zone rurale, aux problèmes auxquels elle devra faire face et au rôle décisif qui lui revient dans le processus de développement économique et social. On mit l'accent sur le fait que l'augmentation remarquable de la partie jeune de la population, qui se manifeste dans la région Amérique latine ou Caraïbes, comme conséquence d'une rapide croissance démographique, oblige à reconnaître que la responsabilité de la construction d'une nouvelle société repose fondamentalement sur les nouvelles générations.

177. La Conférence estima que l'appel à la jeunesse, diffusé par la FAO, constitue un effort efficace en vue de promouvoir une intervention plus active de la jeunesse dans les activités générales de développement. En ce sens, tout le monde fit l'accord sur le fait que le projet de la jeunesse pour la nutrition et le développement, entrepris

sous les auspices de la Campagne mondiale contre la faim et subventionné généreusement par l'entreprise privée, permettra à la FAO de promouvoir des travaux de planification et d'exécution d'un vaste programme de développement des activités extra-scolaires de la jeunesse rurale, lui permettant ainsi de jouer un rôle plus décisif dans l'amélioration de l'agriculture et le développement des zones rurales des pays en voie de développement.

178. Par conséquent, la Conférence prit acte, en l'approuvant, du rapport préliminaire du Séminaire régional pour l'Amérique latine, du projet de la jeunesse pour la nutrition et le développement, qui s'est tenu à Lima, au Pérou, du 21 au 26 novembre 1966, et qui contient l'exposé des principes du projet, des conclusions du Séminaire et des lignes d'action qui doivent être adoptées.

179. La Conférence régionale approuva le rapport de la réunion officieuse sur la Campagne mondiale contre la faim, qui s'est tenue le 12 décembre dernier et qui constitue l'annexe No 2 au présent document.

180. La Conférence régionale prit note du désir exprimé par une délégation (Etats-Unis) qu'au cours de la prochaine conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, les activités et plans de la Campagne mondiale contre la faim fassent l'objet de discussions officielles en séances plénières.

181. La Conférence observa que, malgré les progrès enregistrés dans certains pays de la région en ce qui concerne le développement de leurs instituts de recherches agricoles, qui ont bénéficié d'une aide étrangère précieuse, il reste encore beaucoup à faire pour leur permettre d'apporter leur contribution si nécessaire à la réalisation des objectifs des plans de développement des secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Ces organismes doivent passer par une phase de développement institutionnel pendant laquelle ils doivent s'organiser efficacement, être dotés de personnel hautement qualifié et des ressources nécessaires à leurs travaux, faute de quoi il est difficile qu'ils produisent les résultats espérés. Il est capital d'orienter la recherche de telle façon qu'elle englobe non seulement les problèmes spécifiques du producteur, mais encore ceux qui ont l'incidence la plus grande sur l'accroissement de la productivité. A cet effet, la recherche ne doit pas se limiter à des conclusions isolées sur chaque aspect au problème spécifique du sol, de la végétation ou du bétail, mais elle doit aussi inclure l'application économique des résultats dans le cadre d'un système rationnel de gestion de l'entreprise agricole. Si tel n'était pas le cas, les services de vulgarisation rencontreraient des difficultés auprès des producteurs agricoles pour la diffusion des résultats et la démonstration de leur utilité.

182. La Conférence exprima l'opinion que, bien que la somme d'information technique disponible à l'heure actuelle dans le monde soit d'une importance extraordinaire pour tous les pays, elle doit être confrontée en permanence avec une masse nouvelle de facteurs physiques, biologiques, économiques et sociaux. L'introduction de nouvelles techniques agricoles engendre des changements qui posent de nouveaux problèmes locaux qui doivent à leur tour être résolus par la recherche. Il est par conséquent nécessaire de pouvoir disposer d'instituts locaux de recherche et de personnel scientifique qui sache dans quelles conditions, de quelle façon et à quelles fins, des techniques élaborées ailleurs peuvent être développées sur place. Il est également nécessaire de connaître les limitations de ces techniques, leurs applications possibles, leurs relations avec d'autres domaines connexes, et de quelle façon elles peuvent affecter l'organisation économique de l'entreprise agricole. C'est pourquoi les délégués estimèrent indispensable de créer des instituts permanents qui rendent possible un progrès soutenu.

183. Afin que la recherche ainsi conçue puisse apporter au progrès agricole la contribution que l'on attend d'elle, il faut qu'elle bénéficie d'une part adéquate des ressources financières internes et externes assignées au développement de l'agriculture et de l'élevage en général. Les organismes financiers et les organisations internationales peuvent jouer un rôle important dans le développement de la recherche agricole, en lui apportant

un appui soutenu pendant la phase de formation et de consolidation. Chaque institut devrait être considéré comme une unité à laquelle on apporterait une aide en vue de son développement systématique et intégral, au lieu de soutenir seulement l'exécution de projets partiels ou particuliers dans les instituts dont l'organisation laisse fondamentalement à désirer.

184. La Conférence analysa les conditions de l'entreprise agricole dans la région, estimant que par suite de l'état des structures agraires et d'autres facteurs contraires, elle tend dans la plupart des cas à demeurer dans un état d'inertie parce qu'elle ne réunit pas les conditions voulues pour agir de façon dynamique, en assimilant ou en imitant les techniques nouvelles. Il en résulte que l'Etat doit prendre à sa charge la promotion et le développement des activités d'éducation, de recherche et de vulgarisation agricole.

185. Les faits et l'expérience disponibles assignent à la vulgarisation agricole un rôle essentiel dans la diffusion des innovations de la technologie moderne et dans la lutte contre l'obstacle que constitue la traditionnelle passivité du secteur agricole. Ce fut l'avis unanime de tous les délégués, bien qu'ils ne laissèrent pas d'exprimer certains doutes concernant l'importance de l'incidence éducatrice de la vulgarisation agricole en Amérique latine, si les connaissances ainsi diffusées ne sont pas mises en pratique et ne signifient pas une contribution effective au développement.

186. Les interventions qui furent faites à ce sujet montrèrent la nécessité de définir les mesures qui sont susceptibles de promouvoir la vulgarisation agricole dans les circonstances précaires qui sont celles du milieu rural latino-américain. La question fut débattue de savoir si elle peut subsister par elle-même, comme facteur efficace du développement agricole, ou s'il est nécessaire d'intégrer son action à celle d'autres services comme ceux concernant le crédit, la commercialisation, etc... qui contribuent également à ce développement. Pour conclure, la Conférence souligna la nécessité d'établir des services de vulgarisation agricole efficaces, d'augmenter le nombre et d'améliorer la qualification de leurs agents, et d'améliorer leurs méthodes. La conviction fut également exprimée qu'il est nécessaire de renouveler, renforcer et intégrer convenablement les diverses structures institutionnelles afin de les mettre en état de promouvoir plus efficacement le développement rural.

187. Parmi les obstacles au développement agricole, la pénurie de capital fut un de ceux dont il fut le plus amplement débattu au cours de la conférence. Les restrictions de crédits revêtent un caractère critique lorsqu'il s'agit de financer les activités de petits et moyens producteurs. On espère que l'étude sur le crédit agricole en Amérique latine réalisé par le CIDA, contribuera à une meilleure évaluation et à une correction de cette situation qui affecte sérieusement l'agriculture de la région.

188. Acceptant le point de vue que le développement agricole est un processus complexe dans lequel interviennent de nombreux facteurs d'ordre économique, politique, social, culturel et sociologique étroitement liés, la Conférence reconnut la nécessité absolue de faciliter la participation active et consciente des paysans aux programmes de développement qui ont pour objet leur progrès technique et social. Il sera également nécessaire à cet effet qu'ils aient la certitude de pouvoir compter sur une orientation correcte et sur une assistance technique et financière qui encourage leur résolution d'accroître la productivité par l'adoption de nouvelles méthodes et de systèmes d'organisation modernes.

189. Pour conclure, la Conférence reconnut que d'une intégration efficace des services de vulgarisation et de crédit agricole, de distribution des revenus et de commercialisation, dépendra le succès de tant d'efforts consacrés à l'amélioration de la situation dans le domaine agricole et à l'amélioration des conditions de vie et de travail des producteurs d'Amérique latine. Il fut fait particulièrement mention des projets pilotes entrepris dans divers pays de la région et dont l'objet est d'apporter sous une forme intégrée une assistance technique et financière au développement agricole. Il fut estimé que ces projets à caractère de démonstration qui consistent précisément dans

l'intégration ou la coordination des plans et activités des services de vulgarisation, de crédit, de distribution des revenus et de commercialisation, peuvent apporter des exemples précieux d'action coordonnée ou intégrée de ces services en vue d'une amélioration de la situation du paysan et d'un accroissement accéléré de la production. La Conférence reconnut en outre qu'il eut été souhaitable que ces projets fassent partie intégrante des plans nationaux de développement agricole, afin de rendre possible une extension rapide à l'échelle nationale des résultats obtenus, ainsi qu'une évaluation réaliste et efficace de tout ce qui touche aux besoins de financement et de personnel.

190. Les recommandations suivantes furent approuvées :

Recommandation No 5/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Observant

que le nombre croissant de publications techniques et scientifiques éditées dans le monde entier, demande une organisation adéquate de services de documentation spécialisés dans ces questions techniques et scientifiques qui mettent à la disposition des usagers des sommaires analytiques, des bibliographies, des traductions et des photocopies ;

Considérant

que dans la région de l'Amérique latine, les conditions de sous-développement et les difficultés de langage rendent difficile pour les chercheurs l'accès à l'information qui leur est nécessaire ;

Prenant en considération

le fait que le Comité des Programmes du Conseil de la FAO, dans le rapport de sa dixième session, a suggéré la possibilité de "créer des bureaux de documentation dans les régions ou pays en voie de développement, afin de résoudre les problèmes qui peuvent se présenter" ;

Recommande au Directeur général de la FAO

de prendre, en coordination avec l'Unesco, les mesures nécessaires pour l'organisation d'un Centre régional pour l'Amérique latine de documentation sur la science et la technologie des aliments.

Recommandation No 6/66 (*)

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

1. que malgré le caractère prioritaire reconnu de l'éducation et de la qualification agricoles, la majorité des pays de la région ne disposent pas de plans intégrés de développement des ressources humaines dans le secteur agricole, et qu'il existe un déséquilibre dans la formation de personnels à tous les niveaux, dans les différents aspects et activités de l'agriculture et de l'alimentation ;

Recommande

aux gouvernements des pays de la région,

1. de prendre les mesures nécessaires pour l'élaboration de plans intégrés de formation de personnel pour l'agriculture et l'alimentation ;
2. d'accorder aux Universités une aide qui permette à leurs Facultés d'agronomie, vétérinaires et autres, de former du personnel de haute qualité et en nombre suffisant au niveau universitaire et, lorsqu'il est nécessaire, postuniversitaire ;
3. d'accorder une attention suffisante aux écoles techniques agricoles, selon les exigences spécifiques des secteurs publics et privés, dans les divers aspects de l'agriculture et de l'alimentation ;
4. d'organiser dans les diverses zones géoéconomiques de chaque pays des centres de qualification, dotés de moyens adéquats en fonction de leurs objets spécifiques et des conditions de l'agriculture et de la vie rurale ; ces centres devront offrir des cours de durée diverse pour les agriculteurs et les éleveurs, les ouvriers agricoles et les dirigeants ruraux, dans des domaines tels que l'administration des entreprises agricoles, les coopératives et le syndicalisme rural, l'organisation communautaire, le mécanisme agricole et l'électrification des campagnes, la commercialisation, le crédit rural, la nutrition, l'amélioration du logement, etc... en fonction des besoins déterminés périodiquement par le Ministère de l'agriculture.

au Directeur général de la FAO

1. de patronner un programme régional destiné à conseiller les pays dans l'étude périodique de leurs ressources humaines pour l'agriculture et l'alimentation ;
2. de patronner un effort plus vaste d'assistance technique et matérielle aux institutions d'éducation et de qualification déjà mentionnées ; par le canal d'organismes et programmes tels que le Fonds spécial du programme des Nations Unies pour le développement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque mondiale pour la reconstruction et le développement, le Programme alimentaire mondial, la Campagne mondiale contre la faim, et d'autres sources nationales ou internationales de financement.

(*) La délégation de Cuba a réservé sa position (voir par. 311).

Recommandation No 7/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Reconnaissant

1. la nécessité de considérer le développement agricole comme un processus complexe dans lequel interviennent de nombreux facteurs d'ordre économique, social, culturel et sociologique, étroitement liés ;
2. que la connaissance chaque jour plus approfondie de cette interrelation entre les aspects divers du sous-développement est indubitablement le signe d'un progrès important ;
3. qu'il est nécessaire de procéder à une appréciation plus efficace des conditions et ressources de chaque pays, afin de définir, à l'échelle pilote ou démonstrative, une structure intégrée des services de promotion agricole, qui constitue un moyen de persuasion, préparant la voie à des programmes et projets plus ambitieux ;

4. qu'à travers ces programmes et projets, pourraient être créées et intégrées les structures institutionnelles au service du développement agricole, destinées à la formation plus efficace des techniciens, et à apporter aux paysans une assistance plus efficace et conforme à leurs besoins et aux plans de développement de l'agriculture et de la vie rurale ;

5. que l'expérience positive recueillie dans certains pays de la région où l'on est en train de réaliser des projets pilotes ou à caractère de démonstration pour l'application d'une nouvelle conception intégrée de l'assistance technique et financière, de la distribution des revenus et de la commercialisation des produits, constitue une contribution à l'accélération du développement agricole ;

Recommande au Directeur général de la FAO

de faire en sorte que la FAO encourage le recours le plus intensif possible à ce nouveau genre de projets pilotes ou de démonstrations, dans lesquels sont intégrés comme il convient les services de vulgarisation, de crédit, de coopération, de distribution des revenus et de commercialisation, et qu'elle considère comme un moyen efficace et approprié d'accélérer le développement agricole des pays de la région ;

Recommandation No 8/66 (*)

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

l'importance fondamentale du développement des ressources humaines dans l'amélioration de la productivité agricole ; et l'influence exercée sur les niveaux de santé et de productivité par l'état nutritionnel déficient des populations d'Amérique latine et, en particulier de celles du secteur rural ;

Recommande au Directeur général de la FAO

1. que la FAO continue d'assurer sa collaboration aux programmes de nutrition appliquée, qui sont en cours d'exécution dans la plupart des pays d'Amérique latine, en tant que base fondamentale de l'amélioration des niveaux de vie et de la productivité des ressources humaines affectés au développement agricole ;

2. que dans la formation du personnel qui participe à la réalisation des plans et programmes de développement agricole, l'accent soit mis plus particulièrement sur la nutrition humaine, considérée comme faisant partie intégrante des activités de vulgarisation agricole et d'économie du foyer.

(*) La délégation cubaine a voté en faveur de cette recommandation tout en déclarant qu'elle ne s'appliquait pas à la République de Cuba.

Recommandation No 9/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

1. la nécessité d'un important effort de promotion en vue d'obtenir une plus grande participation de la jeunesse rurale dans les diverses activités des communautés rurales ;

2. que dans tous les pays de la région existent des mouvements ou des programmes en cours d'exécution, d'origine officielle ou privée, qui se développent isolément sans

aucune coordination, gaspillant leurs efforts, leurs ressources et leur temps, et limitant plus ou moins leur propre efficacité en faveur d'un développement agricole intégré ;

3. que le Séminaire régional préparatoire, pour l'Amérique latine, du projet de la jeunesse en faveur de l'alimentation et du développement, qui s'est tenu dans la ville de Lima, au Pérou, du 21 au 26 novembre 1966, a confirmé l'appel lancé par la FAO à la jeunesse de la région, dans l'intention de donner l'essor à un mouvement qui permette "de renforcer les programmes extra-scolaires à l'intention de la Jeunesse rurale, afin d'intensifier et d'étendre sa contribution à la production alimentaire et à l'amélioration de l'agriculture et de la vie rurale" ;

4. que ce séminaire a produit un rapport préliminaire dans lequel on trouve les arguments qui justifient l'appel, l'exposé de ses propres conclusions et de l'action qu'il envisage dans le futur, et dont le texte a été distribué aux diverses délégations présentes à cette neuvième Conférence régionale ;

Convient

de donner aide et assistance au Rapport préliminaire du séminaire régional préparatoire pour l'Amérique latine du projet de la jeunesse pour l'alimentation et le développement, qui s'est tenu dans la ville de Lima, au Pérou, du 21 au 26 novembre 1966, étant entendu que ce projet se conformera dans son exécution à ses objectifs fondamentaux qui sont de renforcer les programmes extra-scolaires destinés à la jeunesse rurale et qui existent déjà dans les pays de la région.

Recommandation No 9A/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

le rôle important assumé dans le développement agricole par la radiodiffusion rurale, et la nécessité de lui venir en aide en tant que moyen efficace d'information sur les problèmes techniques, de marché, etc... ;

Recommande au Directeur général de la FAO

1. de porter assistance aux pays de la région, éventuellement avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement, pour l'organisation d'un système efficace de radiodiffusion rurale ;

2. d'organiser des séminaires régionaux et nationaux, ainsi qu'un Institut national pour la formation, dans ce domaine, d'un personnel national.

Recommandation No 9B/66 (*)

LA CONFERENCE NATIONALE

Considérant

1. la nécessité de synchroniser les divers plans et programmes de développement, afin d'éviter des déséquilibres nuisibles ;

2. qu'au niveau des communautés agricoles l'infrastructure conditionne le développement agraire ;

3. que les travaux de développement des communautés rurales en Amérique n'ont pas toujours été coordonnés avec ceux concernant le développement rural ;

Recommande aux gouvernements de la région

d'intégrer leurs programmes de développement concernant l'agriculture et l'élevage avec les programmes de développement des communautés rurales.

(*) La délégation de Cuba a voté en faveur de cette recommandation, tout en soulignant qu'elle ne concernait pas la République de Cuba.

PRINCIPAUX PROBLEMES LIES AU COMMERCE INTERNATIONAL
DES PRODUITS DE BASE

191. La Conférence considéra que le commerce à l'exportation des produits de base des pays de la région réclamait son attention particulière et, afin d'en porter témoignage, elle convint de faire une déclaration à ce sujet dans le rapport final.

192. Il convient toutefois de signaler qu'à l'issue d'un débat exhaustif, les délégations des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la France, ainsi que celles des Etats-Unis d'Amérique (en raison de leur désaccord avec le point 1 de la Déclaration) déclarèrent s'abstenir. Cette Déclaration est la suivante :

DECLARATION

LA CONFERENCE REGIONALE

Gardant présents à l'esprit

les objectifs de l'Organisation, la Déclaration du Congrès mondial de l'alimentation dans le cadre de la Campagne mondiale contre la faim, et les engagements contractés par les pays d'Amérique latine dans le cadre de diverses instances internationales;

Convaincue

des possibilités qu'offre le développement de la capacité potentielle des ressources agricoles et humaines de l'Amérique latine comme contribution pour atteindre ces objectifs;

Reconnaissant

la décision des pays d'Amérique latine d'assumer pleinement leurs responsabilités et d'adopter les mesures susceptibles de promouvoir le développement économique et social en accord avec la richesse de leur sol et les valeurs humaines de leur population;

Déclare

1. que les restrictions imposées par les pays développés qui limitent le commerce international des produits de base constituent un obstacle qui s'oppose à la parfaite utilisation des vastes ressources agricoles potentielles qui existent en Amérique latine et freinent ainsi son développement;

2. que le commerce international des produits de base avec les pays développés constitue une source importante de moyens financiers qui s'offre aux pays en voie de développement de la région pour la mobilisation de leurs ressources internes et une meilleure contribution à l'effort mondial de production alimentaire;

3. que l'aide technique et financière internationale en vue de promouvoir l'amélioration de la production agricole et, en particulier celle des aliments destinés à l'exportation, perd de son efficacité dans la mesure où existent des pratiques qui restreignent le commerce international de ces produits;

4. que, par conséquent, tous les efforts nationaux et internationaux qui ont pour objet de réduire la distance de plus en plus grande qui sépare les pays développés des pays en voie de développement, risquent d'échouer si les gouvernements membres de la FAO ne se décident pas à harmoniser leur politique commerciale, de façon à favoriser l'accession des pays en voie de développement aux marchés internationaux de produits de base.

193. A cette occasion, la Conférence souligna l'importance qui s'attache à l'inclusion du commerce des produits de base dans l'ordre du jour des conférences régionales. Si l'on considère le pourcentage important de l'ensemble des revenus en devises de l'Amérique latine, qui correspond à ces exportations de produits agricoles, on voit que l'évolution qui se manifeste dans ce secteur exerce une influence décisive sur le progrès agricole et l'économie générale de cette région. Une baisse des prix de ces produits pourrait annuler en grande partie l'effet bénéfique de l'aide étrangère et des programmes nationaux de développement.

194. On rappela la gravité du fait que se soit réaffirmée la tendance à la baisse des prix après la hausse temporaire enregistrée en 1963-64. Les pays en voie de développement signalèrent également le mouvement de hausse à long terme que manifestent les prix d'une grande partie de leurs importations fondamentales, surtout des produits manufacturés et, par voie de conséquence, l'évolution défavorable des termes de l'échange.

195. La Conférence exprima les préoccupations que lui inspirent les indications contenues dans les projections de la FAO pour 1975; en ce qui concerne les produits de base, tout en observant leur caractère provisoire tant qu'elles n'auront pas été examinées par le CPPE en mars 1967. Les conclusions de ces projections s'avèrent d'un intérêt tout particulier pour les délibérations concernant le commerce des produits de base.

196. L'une d'entre elles se fonde sur le fait qu'il ne faut prévoir qu'un taux très modeste d'accroissement de la demande d'importations des produits agricoles en provenance des régions en voie de développement de la part des pays à haut niveau de vie. Ceci est le reflet des hauts niveaux de consommation actuelle et des politiques protectionnistes des pays importateurs, ainsi que, s'agissant de matières premières agricoles, de la concurrence à laquelle il convient de s'attendre de la part des produits synthétiques.

197. En supposant le maintien des politiques actuelles, le taux de croissance annuel de ces importations ne dépasserait pas 2 pour cent. Ce coefficient pourrait atteindre 2,5 pour cent environ si les pays développés adoptaient les décisions voulues. L'accroissement de volume toutefois serait accompagné probablement d'une légère baisse des prix.

198. Les revenus nets des exportations de produits agricoles effectuées par les pays en voie de développement à destination du reste du monde ont atteint 9 milliards 400 millions de dollars au cours de la période 1961-1963. On pourrait prévoir un montant de 12 milliards 400 millions de dollars pour 1967 dans l'hypothèse la plus favorable.

199. La Conférence observa que ces prévisions supposaient une importante aggravation des perspectives économiques de la région et discuta longuement de diverses possibilités d'améliorer la situation en ce qui concerne les exportations de produits de base.

200. Il fut estimé de façon générale que le moment est arrivé de s'attacher beaucoup plus à une meilleure organisation des marchés et à la planification des relations entre la production et les débouchés commerciaux. Il ne sert de rien de produire des quantités qui dépassent les besoins du marché et cela n'a d'autre effet que de faire baisser les prix. Les pays en voie de développement se heurtent, chacun en son temps, à la nécessité de développer les marchés extérieurs des produits agricoles, surtout lorsque diminuent sérieusement les possibilités d'effectuer des économies de devises en substituant des produits nationaux aux importations. Les avis furent partagés sur l'opportunité d'aborder d'abord l'organisation des marchés, en essayant d'élaborer des principes et des normes commerciales générales, certains pensant que la première mesure à prendre serait bien plus utilement d'augmenter le nombre des accords de produits. Nombre de délégués se prononcèrent en faveur de la conclusion d'accords sur les produits de base, faisant notamment observer les avantages concrets de l'actuel accord du Café. Ils estimèrent qu'il faut négocier également des accords sur le cacao, le sucre et d'autres produits d'exportation de la région. L'existence de marchés assurés à prix rémunérateurs exercerait un effet stimulant sur les producteurs; il convient toutefois de reconnaître dans les accords de produits la nécessité d'une discipline de l'offre, afin d'éviter les excédents.

201. De nombreux délégués considérèrent que la persistance dans les pays industrialisés d'obstacles divers qui s'opposent aux importations des produits agricoles de la région, ralentissent gravement les échanges de produits de base de leurs pays respectifs. Ils exprimèrent leur déception de ce qu'à ce jour aucune suite concrète n'ait été donnée aux recommandations formulées par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD) en vue de supprimer ces obstacles et, tout en reconnaissant les difficultés auxquelles se heurtent les pays développés, ils soulignèrent la contribution qu'une plus grande liberté d'action aux marchés des pays industrialisés peut apporter aux perspectives d'exportation des pays en voie de développement. Prenant en considération l'importance et l'urgence de ce problème pour les pays en voie de développement, la Conférence approuva une Déclaration sur ce sujet et invita le Directeur général à signaler à l'intention des pays développés les préoccupations qu'inspire aux pays d'Amérique latine le maintien chez les premiers de mesures restrictives touchant le commerce des produits exportés par la région.^{1/}

202. La Conférence fut saisie d'autres suggestions tendant à l'amélioration du commerce des produits de base de la région. Certains pays importateurs développés signalèrent la nécessité d'une amélioration des rendements dans la production des aliments et des matières premières tropicales et d'une amélioration de la compétitivité des matières premières qui rencontrent la concurrence des produits synthétiques. Il convient d'effectuer une enquête très approfondie sur les nouvelles utilisations des produits agricoles.

203. On signala également les difficultés qu'entraînent les fluctuations des prix. Ces dernières en effet accroissent considérablement les difficultés d'exécution des programmes de développement à long terme, surtout par l'incertitude qu'elles font peser sur le niveau futur des ressources en devises. La Conférence prit acte avec satisfaction des récentes dispositions adoptées par le Fonds monétaire international (FMI)

^{1/} Voir Déclaration (par. 191).

et qui visent à accroître le volume de l'aide lorsque l'on constate une diminution des ressources en devises provoquée par l'instabilité des prix; elle fit observer que le Comité pour le commerce et le développement de l'UNCTAD examinerait l'an prochain les propositions concernant le financement complémentaire. Prenant en considération l'importance considérable du rôle joué par les organismes internationaux dans le financement du commerce extérieur, plus particulièrement de celui des pays en voie de développement, la Conférence demanda à la FAO d'intensifier ses contacts avec ces institutions.

204. La Conférence se pencha particulièrement sur le problème intra-régional des produits agricoles. Dans les prévisions de la FAO, concernant les produits de base, on aboutit à la conclusion que le plus grand accroissement de la demande de produits agricoles se manifesterait dans l'avenir dans les pays en voie de développement eux-mêmes; on y rencontre en effet à la fois la nécessité des perspectives d'une augmentation de la consommation, qui atteint pour divers produits des taux caractéristiques de l'ordre de 45 à 55% entre la période 1961-1963 et l'année 1975. Bien que la plus grande partie de cet accroissement de la demande tend à trouver sa satisfaction dans la production nationale, l'occasion existera toutefois d'une expansion considérable du commerce, surtout du commerce entre les pays en voie de développement.

205. La Conférence fut informée des progrès du commerce intra-zonal qui a doublé au cours des cinq dernières années. On signala toutefois le défaut de mécanismes et de procédures adaptés au développement du commerce des produits agricoles, ainsi que l'absence d'harmonisation entre les programmes nationaux de développement agricole dans les pays de la zone. Les pays reconnurent que les mouvements actuels en faveur de l'intégration régionale constituent de bons instruments pour la libération et le renforcement du commerce et pour l'encouragement au développement économique des pays ainsi groupés. La Conférence souligna toutefois la lenteur des progrès actuels, insistant sur les barrières que constitue pour les produits de base la réduction sélective des droits de douane et les autres obstacles qui entravent le commerce. A cet égard, elle appela l'attention sur la nécessité pour les pays d'essayer de coordonner leur politique nationale de développement à l'échelle régionale; on parviendrait ainsi progressivement, et tout en tenant compte de la situation particulière de chaque pays, à des accords sur la production et le commerce, pour les produits agricoles ou des groupes de produits.

206. La Conférence exprima sa satisfaction devant le programme des travaux de la FAO en matière de commerce international des produits de base. Le Secrétariat devra s'assurer que ces études s'attachent dans toute la mesure du possible aux problèmes du commerce des pays en voie de développement et aux relations commerciales entre les pays en voie de développement, d'une part, et les pays développés, de l'autre.

207. Parmi les différentes formules selon lesquelles aborder l'intégration, on doit s'attacher à la possibilité de réaliser des accords complémentaires concernant chacun un seul produit.

208. La Conférence approuva les recommandations suivantes :

Recommandation No 10/66 (*)

LA CONFERENCE REGIONALE

Se référant aux considérations exposées dans la Déclaration sur les difficultés engendrées par les restrictions au commerce international des produits de base;

Sollicite du Directeur général de la FAO

1. qu'il porte cette Déclaration à la connaissance des gouvernements des pays développés dont les politiques nationales maintiennent des restrictions au commerce des produits de base des pays en voie de développement, en attirant leur attention sur les préoccupations qu'inspire aux pays d'Amérique latine le préjudice qu'ils subissent de ce fait et en incluant dans ces pratiques les subventions que les pays développés accordent à leur production nationale non compétitive, la garantie de prix supérieurs à ceux du marché international et en particulier les dispositions douanières et autres mesures restrictives adoptées par les blocs commerciaux régionaux;

2. qu'il poursuive l'étude permanente des barrières douanières et autres qui affectent le commerce des produits agricoles en y incluant l'évaluation de leur incidence sur le commerce des pays producteurs de la région; et qu'il tienne les gouvernements d'Amérique latine régulièrement informés de ces études;

3. qu'il étudie, en liaison ou en consultation avec le Conseil pour le commerce et le développement de l'UNCTAD et d'autres organismes compétents, la possibilité de mettre au point un code des normes et principes que les pays développés devraient appliquer au commerce des produits de base en provenance des pays en voie de développement, pour leur assurer une participation juste et raisonnable au commerce international, à l'accroissement de son volume, et qu'il rende compte au Comité des produits de base de la FAO des résultats obtenus.

(*) Recommandation approuvée avec abstention des délégations des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la France.

Recommandation No 11/66 (*)

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que les pays développés n'ont pas appliqué les recommandations sur le commerce des produits de base adoptées par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et que le juste accomplissement de ces promesses est d'une importance capitale pour les pays d'Amérique latine;

que l'assurance de prix rémunérateurs et d'un accroissement du volume des exportations des produits de base des pays de la région constitue une condition essentielle du soutien et de l'accélération de leur développement économique;

Ratifié

les accords de la septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine relatifs à la non-adoption de "mesures de restriction du commerce international, en particulier de celles qui tendent, directement ou indirectement, dans un sens ou dans l'autre, à paralyser ou à freiner les mouvements normaux de fourniture de produits alimentaires"; elle se prononce en outre en faveur d'un régime d'échanges commerciaux conforme aux principes établis par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Recommande

au Directeur général de la FAO

1. de faire connaître à la IIème Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement l'inquiétude qu'inspire aux pays de l'Amérique latine la situation qui vient d'être décrite, et d'insister auprès des pays développés pour qu'ils collaborent d'une manière active à la mise en oeuvre des principes déjà établis en ce qui concerne le commerce à l'exportation des produits de base des pays en voie de développement;

2. de suggérer en ce sens aux pays développés a) de réduire jusqu'à leur complète élimination les subventions directes ou indirectes à l'exportation des produits de base concurrents de ceux que proposent les pays en voie de développement de cette région, et b) d'observer dans l'exportation de leurs produits de base les principes de la FAO en matière d'écoulement des excédents.

(*) Approuvée avec l'abstention des délégations des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la France. La délégation des Etats-Unis réaffirme les réserves qu'elle a formulées à la septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et s'abstient sur la présente résolution dans son ensemble.

Recommandation No 12/66 (*)

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

l'importance du commerce inter-régional des produits de l'agriculture et de l'élevage pour l'élargissement des marchés et une répartition plus correcte et plus efficace des ressources productives;

les difficultés que peut présenter, pour la recherche de ces objectifs, l'application automatique de dégrèvements douaniers qui risquent d'affecter défavorablement des secteurs importants de la production de l'agriculture et de l'élevage des pays de la région;

Déclare

que, parmi les mécanismes qui favorisent l'intégration, il convient de donner l'importance qu'ils méritent aux accords de produits qui, en outre, facilitent la planification du développement de l'agriculture et de l'élevage à l'échelle régionale.

Recommande au Directeur général de la FAO

de promouvoir auprès des organismes d'intégration régionale et des pays membres :

1. l'établissement d'un système permanent de consultation et d'information, entre les organismes compétents, sur les déficits et les excédents de la production agricole, ainsi que sur d'autres matières relatives à l'intégration agricole régionale;

2. la réalisation d'études tendant à la concertation, sur des bases régionales, des accords de produits et de la planification agricole, en y incluant l'harmonisation des normes de qualité et de poids et mesures des principaux produits agricoles de la région.

(*) La délégation de Cuba réserve sa position (voir par. 311)

Recommandation N° 12A/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que l'un des objectifs essentiels de la FAO est la lutte contre la faim et la malnutrition, accompagnée d'un effort en vue de développer la production et l'échange des produits alimentaires;

que de vastes régions sous-développées rencontrent de sérieux problèmes de nutrition aggravés par la limitation de leurs ressources en devises,

que dans de nombreux pays la production ne parvient pas à satisfaire les besoins alimentaires toujours croissants de la population et que, pour maintenir un niveau alimentaire convenable, on y recourt fréquemment à l'importation de produits agricoles;

que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a signalé, parmi les méthodes susceptibles d'entraîner un accroissement des échanges entre les pays sous-développés, la concession mutuelle, en ce qui concerne les produits primaires, de la clause de la nation la plus favorisée qui est accordée aux pays développés;

Recommande aux gouvernements de la région

que les pays en voie de développement, producteurs de produits alimentaires, établissent des plans en vue du développement de ces productions, considérées non seulement comme source de revenus, mais encore comme un moyen de satisfaire les besoins nationaux et ceux des échanges avec d'autres pays en voie de développement.

COMMERCIALISATION ET STOCKAGE

209. Se fondant sur le document LARC 66/8, la Conférence se livra attentivement à un examen exhaustif de la situation actuelle des méthodes de commercialisation dans la région, des principaux obstacles qui entravent leur développement, et des principales méthodes qu'il conviendrait d'adopter pour assurer leur organisation rationnelle à court délai.

210. La Conférence prit acte du fait que si l'on considère la région dans son ensemble, il existe depuis quelques années une claire conscience de l'urgence d'une amélioration des systèmes de commercialisation. Ces systèmes paraissent organisés de façon rationnelle dans certains pays, en particulier en ce qui concerne les principaux produits d'exportation tels que la viande, les grains et les fruits ; ceci est toutefois très loin d'être le cas général et il existe des régions où il faudra s'attaquer à tous les aspects de l'organisation, des installations et des services.

211. La Conférence souligna particulièrement que l'insuffisance des installations est responsable de pertes importantes, qui peuvent atteindre 30 pour cent pour des produits essentiels tels que le blé, le maïs et le riz.

212. Elle prit note avec intérêt des obstacles de nature et d'ampleur variées que rencontrent les tentatives d'amélioration des services de commercialisation, soulignant particulièrement la pénurie de ressources financières et de personnel spécialisé à tous les niveaux.

213. Les recommandations tendant à résoudre les problèmes de financement et de crédit mettent l'accent sur l'opportunité pour les gouvernements d'orienter une plus grande partie de leurs ressources financières vers la commercialisation directe, à l'échelon du petit agriculteur et des coopératives, afin d'éviter que, faute de ressources, le produit soit vendu avant d'être récolté. La Conférence suggéra que le Directeur général de la FAO entame des démarches auprès des organismes internationaux de financement, afin qu'ils accordent à ce problème toute l'importance qu'il mérite.

214. La Conférence souligna que des fonds sont nécessaires à des fins très diverses, parmi lesquelles : a) le financement d'études d'identification, de pré-investissement et de viabilité de projets de commercialisation ; b) le financement d'installations de stockage, d'emballage et autres ; c) la mise à disposition de moyens adéquats de transport de produits agricoles ; d) l'installation de services d'information sur les marchés. On fut unanimement d'accord pour admettre que les programmes qui impliquent des investissements substantiels doivent être fondés sur des études qui démontrent la viabilité technique et économique de chaque projet.

215. La Conférence prit connaissance avec satisfaction de l'offre de certains pays de collaborer à la fourniture d'équipements et au financement d'installations pourvu que, ainsi qu'il vient d'être dit, ces programmes aient fait l'objet d'études sérieuses de viabilité.

216. La Conférence mit l'accent, d'une façon générale, sur la nécessité de prévoir, dans les programmes de développement de la production agricole et de l'élevage, une amélioration substantielle des systèmes de commercialisation considérée comme une condition fondamentale du succès de ces plans. Ceci revêt une importance particulière dans les zones de réforme agraire ainsi que dans les projets de colonisation assortis d'un contrôle des crédits octroyés. Sur ce point particulier, la Conférence prit connaissance et recommanda la poursuite des expériences réalisées dans certains pays dans le domaine de l'organisation des marchés selon des critères sociaux et avec l'intervention active du Gouvernement à tous les stades du projet ; ceci sans que soit, pour autant, fermée la porte à l'action de l'entreprise privée dans le cas de certains produits.

217. Dans le domaine de la recherche et de la formation de personnel spécialisé, la Conférence prit note de l'important travail accompli par l'Institut latino-américain pour la commercialisation des produits agricoles (ILMA) et insista sur la nécessité d'intensifier son action et d'assurer la continuité du projet après la fin de la participation du Fonds Spécial des Nations Unies pour le développement. Elle recommanda la création d'organismes semblables en d'autres endroits de la région, afin que les divers pays y trouvent un accès plus facile, ce qui pourrait contribuer à la solution du grand problème que constitue la pénurie de personnel compétent.

218. La Conférence reconnut unanimement l'efficacité de l'action de la FAO dans les domaines de la fourniture de conseils techniques, de la recherche et de la qualification du personnel, liés à la commercialisation des produits de l'agriculture et de l'élevage. Mais elle insista aussi pour que la FAO intensifie son action avec celle des organismes internationaux de financement, afin que les pays de la région puissent compter sur l'assistance financière et technique totale qui leur est nécessaire.

219. La Conférence suggéra que la FAO se fasse, en collaboration avec les entités financières déjà mentionnées, la promotrice d'un programme de bourses pour la formation de personnel spécialisé dans la commercialisation des produits de l'agriculture et de l'élevage. Elle souligna, dans cet ordre d'idées, que la réalisation d'un enseignement de caractère international pourrait contribuer à résoudre le problème de la pénurie de personnel spécialisé.

220. La Conférence reconnut que l'installation d'unités pilotes, de formation et de démonstration, peut constituer un moyen efficace d'éducation au niveau du producteur ou des dirigeants de coopératives dont l'activité est liée à la gestion, au calibrage, à l'emballage, et aux autres aspects de la commercialisation des produits de l'agriculture et de l'élevage.

221. Enfin, elle mit fortement l'accent sur le fait que la commercialisation des produits agricoles constitue un des secteurs critiques du développement de l'agriculture et de l'élevage, et recommanda aux divers pays de lui consacrer toute l'attention qu'il mérite, puisque l'inefficacité des services de cette nature constitue un frein sérieux au développement.

222. Les recommandations suivantes furent approuvées :

Recommandation No 13/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que l'élevage constitue une base importante de l'économie de nombreux pays d'Amérique latine ;

qu'il est nécessaire d'encourager comme il convient cette production afin de satisfaire, en même temps que la demande extérieure, une consommation intérieure croissante ;

qu'il est indispensable d'asseoir tous les programmes d'encouragement à l'élevage sur des systèmes de commercialisation efficaces qui constituent la garantie essentielle de leur succès permanent ;

que l'organisation et l'efficacité des marchés du bétail et de la viande présentent, dans de nombreux pays d'Amérique latine, beaucoup de lacunes dérivées de l'absence d'une politique réaliste de promotion et de développement, l'absence ou l'insuffisance de services essentiels de commercialisation, la rareté du personnel compétent, le caractère limité des disponibilités financières et des obstacles institutionnels et législatifs ;

Recommande

aux gouvernements de la région :

de consacrer par priorité leur attention aux programmes d'organisation des marchés du bétail et de la viande en tant que complément indispensable de tous les plans d'amélioration et d'expansion de leur cheptel ;

d'envisager la possibilité d'augmenter les attributions de crédit et de les orienter vers la construction d'abattoirs et d'installations frigorifiques modernes et l'achat d'un équipement de transport adéquat ;

d'encourager la formation, à tous les niveaux de personnel ayant l'expérience de la commercialisation du bétail et de la viande, par l'établissement de centres de formation et d'entretien, et l'octroi de bourses auprès des instituts spécialisés ;

d'envisager la possibilité d'adapter la législation sur les abattoirs et les transports de bétail et de viande actuellement en vigueur à des normes qui améliorent l'efficacité générale des méthodes de commercialisation ;

au Directeur général de la FAO

d'intensifier l'action de ses services d'assistance technique dans tous les secteurs de la commercialisation du bétail et de la viande ;

d'offrir aux différents pays sa participation aux études de viabilité concernant l'implantation d'abattoirs, d'installations frigorifiques, etc ;

d'encourager et d'aider les gouvernements à renforcer les instituts d'enseignement qui existent dans ce domaine, de mettre au point, en collaboration avec les organismes financiers internationaux, un vaste programme de bourses de spécialisation et d'organiser un enseignement international à cette fin ;

d'envisager la possibilité de créer dans la région des unités de démonstration et de formation, sous forme d'installations pilotes qui auront pour objet de diffuser les méthodes et systèmes modernes de manutention, de tri, etc.

Recommandation No 13 A/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

le caractère de complémentarité et d'interdépendance des fonctions de production et de commercialisation ;

l'influence qu'exerce une commercialisation adéquate et efficace sur les productions de l'agriculture et de l'élevage et leurs plans de développement ;

la nécessité d'une action intensive destinée à rationaliser cette activité essentielle pour le développement de l'économie agricole des pays d'Amérique latine ;

Recommande aux gouvernements de la région :

de donner priorité à l'élaboration de politiques de développement des activités de commercialisation des produits de l'agriculture et de l'élevage, en mettant l'accent sur les mesures destinées à aider et à protéger les catégories de producteurs les plus faibles ;

de participer activement à l'élaboration de politiques tendant à assurer des prix stables et rémunérateurs et à protéger plus particulièrement les petits producteurs ;

de solliciter, chaque fois qu'ils en verront l'intérêt, l'assistance technique de la FAO en vue de la formulation de politiques et programmes ayant pour objet la rationalisation des méthodes de commercialisation, afin de tirer ainsi profit des capacités de cet organisme et de l'expérience qu'il a acquise dans ce domaine.

Recommandation No 14/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que la déperdition de produits agricoles imputable à la manutention et au stockage assure une large part de responsabilité dans la fragilité de l'économie paysanne et du milieu rural en général ;

que les efforts accomplis par la FAO et d'autres organismes internationaux pour développer les ressources humaines et améliorer les institutions et les services sont en grande partie neutralisés par des pertes qui atteignent 30 pour cent de la production agricole de certains pays, ce qui nuit à la réalisation de leurs intentions touchant la Campagne mondiale contre la faim ;

Recommande au Directeur général de la FAO

d'inclure au nombre de ses activités dans le cadre de la Campagne mondiale contre la faim tout ce qui touche à la commercialisation, à la conservation et au stockage des produits alimentaires, afin de contribuer à leur conservation et d'augmenter les disponibilités de grains et d'autres denrées périssables ;

d'aider à l'élaboration et au financement des projets de cette nature dans le cadre de la Campagne.

Recommandation No 15/66 (*)

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que la commercialisation constitue un secteur fondamental des programmes de développement agricole ; et

que la formation de personnel et que des enquêtes systématiques en la matière sont des conditions indispensables de la réussite de ces programmes ;

que l'ILMA, organisme placé sous le patronage conjoint de la FAO et du Gouvernement de la Colombie, a accompli un important effort dans le domaine de la formation de personnel technique à différents niveaux, et a accumulé de ce fait une expérience considérable en matière de commercialisation agricole ;

que l'ILMA a été conçu dès l'origine comme un organisme régional au service de tous les pays d'Amérique latine ;

que le séminaire latino-américain sur les "Politiques gouvernementales de commercialisation", qui s'est tenu récemment à Bogota, en Colombie, sous les auspices de la FAO, a recommandé que l'ILMA soit effectivement placé sous statut régional, afin de permettre à ses services de s'étendre plus facilement à tous les pays de la région, et

(*) Approuvée avec l'abstention de la Délégation de Cuba.

de contribuer plus efficacement au renforcement et à la coordination des programmes de démonstration et des centres nationaux de commercialisation éventuellement créés avec, entre autres, pour objectifs la formation du personnel et la poursuite d'enquêtes, dans ce domaine ;

Recommande

au Directeur général de la FAO

d'entreprendre une campagne tenace en vue de l'adhésion des pays de la région à l'IILMA et de leur participation financière à ses activités afin de lui donner plus d'ampleur et de développer ses activités au bénéfice de tous les pays d'Amérique latine ;

d'entamer des démarches auprès du Fonds Spécial du Programme des Nations Unies pour le développement afin qu'il prolonge la durée du projet qui concourt au financement de l'IILMA et lui maintienne son appui tandis que les divers pays donneront leur adhésion ;

d'entamer les démarches auprès de la BID, sur la base des accords qu'il a conclus avec cet organisme en vue d'assurer le financement de bourses et l'organisation de cours et autres services dans les pays intéressés ;

de développer les services régionaux permanents d'assistance technique de la FAO auprès des divers pays, en matière de commercialisation, en étroite coordination avec l'IILMA, et de faire en sorte que, dans le cadre des travaux sur ce sujet, on accorde toute l'attention voulue à l'établissement de projets de démonstration des méthodes de commercialisation avec la coopération du Fonds Spécial du Programme des Nations Unies pour le développement.

aux gouvernements de la région

de considérer les services que peut rendre un organisme latino-américain avec l'IILMA et d'entamer les formalités qui leur permettront d'adhérer à cet organisme et d'assurer en temps voulu la responsabilité de son fonctionnement.

LES INDUSTRIES AGRICOLES

223. Au cours de la discussion sur le document LARC 66/9, la Conférence nota l'interdépendance qui existe entre la production agricole, l'élevage et le développement industriel basé sur leurs produits. Le développement industriel ne doit pas être considéré comme une activité isolée, mais bien comme faisant partie d'un processus plus général de modernisation qui doit entraîner une transformation des structures grâce à laquelle une proportion croissante de la population économiquement active s'orientera, en partie ou totalement, vers l'industrie. Il n'existe donc pas de ligne de démarcation bien définie entre la production agricole en tant que telle et la manutention, le stockage, la mise en conserve, la commercialisation et la distribution des produits, mais plutôt une suite ininterrompue d'opérations jusqu'à ce que le produit fini atteigne le consommateur.

224. La Conférence reconnut les effets du développement industriel en tant que stimulant de la production et d'une diversification appropriée, à la fois dans le secteur des industries alimentaires et dans celui des autres industries. Souhaitant que la transformation accroisse la valeur des matières premières exportables, améliorant ainsi la balance des paiements, la Conférence insista pour que les divers pays adoptent des mesures afin de procéder sur une bien plus grande échelle cette transformation.

225. On reconnut également qu'il convient de donner une attention soutenue à l'intégration progressive des développements agricole et industriel; en effet, l'organisation des agriculteurs pour la culture de produits du sol destinés à l'industrie, tout en se heurtant fréquemment à des difficultés lorsqu'il s'agit d'opérations à grande échelle, constitue un préalable aux opérations commerciales de caractère agro-industriel. La Conférence souligna la nécessité de promouvoir les petites et moyennes entreprises, y voyant un premier pas dans la direction d'un développement industriel à grande échelle, et insista pour qu'il soit fait beaucoup plus largement appel à l'équipement et aux machines des installations pilotes, qui sont disponibles à l'heure actuelle à des degrés divers de complexité et qui sont souvent parfaitement adaptés au travail en zone rurale. Ceci contribuerait à freiner le processus malsain d'urbanisation et apporterait une amélioration considérable aux conditions sociales et économiques de la population agricole qui constitue encore la majorité dans l'ensemble des pays de la région. Ce genre d'installations pilotes se prête particulièrement à l'introduction et à la démonstration pratique des techniques et technologies modernes, à la détermination des qualités et des possibilités des matières premières indigènes, à l'acquisition d'une expérience pratique dans les domaines du stockage, de la mise en conserve, de l'emballage et du développement des marchés et, surtout, à la formation de diverses catégories de personnel technique et de direction. Les institutions pilotes constituent donc un investissement dans les capacités techniques qui sont si nécessaires pour l'établissement d'unités plus importantes. Des installations de cette nature, orientées vers une production commerciale, permettent en outre d'établir des liens effectifs avec le producteur primaire, ouvrant ainsi la voie à un programme intégré de développement industriel plus important assorti du minimum de risques.

226. En ce qui concerne le financement de ce genre d'installations orientées vers une production commerciale et qui constituent un pré-investissement en vue de l'établissement d'entreprises plus importantes, la Conférence convint que le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement lui accorde un haut degré de priorité et que la FAO gère déjà un certain nombre de ces unités au titre de divers programmes. Touchant les investissements disponibles pour de telles installations ou pour d'autres plus importantes, l'attention de la Conférence fut appelée sur les programmes de coopération FAO/Industrie, FAO/BIRD et FAO/BID, la Campagne mondiale contre la faim et d'autres ressources éventuellement disponibles.

227. La Conférence reconnut également la nécessité de faire une utilisation beaucoup plus intense de divers produits végétaux des tropiques qui ne trouvent pas, à l'heure actuelle, un débouché suffisant, et elle souligna l'opportunité de la mise au point de programmes de recherches les concernant. Elle suggéra la création d'usines où seraient poursuivies des expériences sur de nouveaux produits alimentaires de diverses origines. L'accent fut mis en particulier sur l'élaboration de produits alimentaires de meilleure qualité et riches en protéines, ce qui suppose souvent le lancement d'une campagne de promotion et l'éducation faisant valoir les avantages nutritionnels et économiques des nouveaux produits, c'est-à-dire l'éducation du consommateur.

228. La Conférence reconnut qu'une telle évolution se traduirait en dernière analyse par la création d'un système d'intégration verticale, comparable dans nombre de ses aspects aux supermarchés, et qui jouit d'une popularité chaque jour plus grande dans les pays industrialisés. L'établissement d'un système de ce type réclamerait un volume d'investissements considérables surtout pour la création d'usines, d'entrepôts, de moyens de commercialisation et de distribution y compris les transports et les installations frigorifiques. La rentabilité potentielle de ces investissements, toutefois, doit être considérée comme substantielle, étant donné qu'ils réduiront considérablement les pertes et gaspillages actuels et qu'ils permettront une utilisation plus complète des sous-produits.

229. La Conférence exprima son opinion qu'il est d'une extrême importance que la FAO continue d'assumer son rôle d'orientation dans ce domaine et aussi que soit mené à bien un nombre plus important de programmes régionaux intégrés dans les domaines de la formation, de l'éducation et de la démonstration qui touchent à divers aspects de la production, de la transformation, de l'emballage, de la commercialisation et du développement des marchés.

230. Les recommandations suivantes furent approuvées :

Recommandations No 16/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Tenant compte

de l'action de la FAO en vue de promouvoir et de développer la fabrication industrielle d'aliments riches en protéine à partir de divers produits de base, et en particulier les expériences sur la fabrication de pain à base de farines non céréalières en tant que véhicule d'aliments riches en protéines;

Prenant en considération

le grand intérêt qui s'attache à ces activités et observant que certaines expériences sur la fabrication de pain à partir d'un mélange de farine de manioc et de farine de cacahuète ou de soja ont été récemment menées à bien à l'Institut des céréales, de la farine et du pain (TNO) de Wageningen, aux Pays-Bas, avec l'appui de la Campagne mondiale contre la faim (CMCF) et du Gouvernement des Pays-Bas;

Considérant

que la mise en oeuvre de ce procédé de panification à l'échelle industrielle pourrait activer de manière importante le développement de l'industrie de la transformation du manioc et de la mouture et de l'extraction de la cacahuète et du soja, ce qui revêtirait une importance tout particulière pour les pays de la région qui dépendent étroitement des importations de blé;

Reconnaissant

toutefois que, dans bien des cas, les industries existantes requièrent de nouvelles améliorations pour se convertir en fournisseurs de matières premières de haute qualité pour l'industrie de la panification et les industries connexes;

Recommande au Directeur général de la FAO

d'accorder la plus haute priorité au développement d'usines pilotes orientées vers la production industrielle de produits alimentaires à partir de farines de manioc de cacahuète ou de soja;

de mettre au point des programmes spécifiques et de solliciter l'orientation et les conseils de l'Institut des Pays-Bas;

de donner aide et conseils pour la mise en oeuvre d'un programme permanent de recherches qui conduise à la mise au point de nouveaux produits alimentaires et d'inviter les instituts de recherches d'Amérique latine à participer à ce programme.

Remercie

Le Brésil et la Colombie de leur offre de participer à l'effort de promotion de ces recherches ainsi qu'au fonctionnement des installations industrielles correspondantes.

Recommandation No 17/66 (*)

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que les régions tropicales réunissent des conditions très favorables de chaleur; d'humidité et d'ensoleillement pour la production de plantes d'une grande valeur nutritive permettant de soulager la demande de produits alimentaires dans la région et dans d'autres régions du monde ;

que nombre de ces plantes et produits végétaux ne sont pas suffisamment connus dans le reste du monde et ne bénéficient pas des vastes débouchés qui sont nécessaires pour une exploitation à grande échelle ;

que l'effort de recherche sur les processus technologiques nécessaires à l'élaboration, la transformation et un meilleur conditionnement de ces produits en vue de leur conservation et de leur commercialisation a été insuffisant jusqu'à ce jour;

que nombre de ces produits pourraient remplacer avantageusement, du point de vue nutritionnel et économique, d'autres produits alimentaires qui sont aujourd'hui importés au prix de grands sacrifices en devises.

Recommande

au Directeur général de la FAO

de contribuer directement, ou en vertu des accords conclus avec le PNUD, la BID et d'autres organismes du système des Nations Unies et du système interaméricain, à l'établissement de programmes orientés vers la recherche des procédés technologiques nécessaires à une meilleure utilisation des produits végétaux des zones tropicales;

de coopérer avec les pays intéressés dans la formulation de projets spécifiques orientés vers l'organisation et le financement de ces programmes qui devront par ailleurs être mis en oeuvre en se basant sur les institutions nationales existantes qui ont les mêmes objectifs;

de continuer, en consultation avec les autres organismes internationaux qui s'intéressent déjà aux problèmes de la commercialisation, à utiliser les groupes d'études de produits de la FAO déjà existants en vue du développement de la consommation et de la promotion des produits naturels et élaborés d'origine tropicale.

aux Gouvernements de la région

que ces programmes, avec l'aide des organismes déjà mentionnés, soient poursuivis par la création d'installations pilotes de type industriel où puissent être menées à bien des recherches intégrées sur les problèmes techniques, de gestion et de commercialisation.

que, s'appuyant sur ces programmes et sur les usines pilotes mentionnées plus haut, soient organisés des programmes de formation de personnel concernant l'installation et l'exploitation des industries dérivées des produits agricoles des zones tropicales et que soient inclus dans cet enseignement des cours sur la technologie, la gestion et le financement de ce genre d'industries.

(*) La délégation de Cuba a réservé sa position (voir paragraphe 311).

Recommandation No 18/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Reconnaissant

que les progrès récents de la science et de la technologie des aliments ne sont pas à la portée de la plupart des pays d'Amérique latine en raison de leur état de sous-développement;

Considérant

que la formation de cadres techniques est un des besoins les plus urgents en vue du développement des industries de transformation des produits agricoles; et

que les pays en voie de développement doivent développer eux-mêmes la technologie de la transformation de leurs matières premières agricoles étant donné que celle en provenance des pays développés ne leur est pas complètement applicable pour des raisons de climat.

Observant

que l'une des mesures les plus urgentes en ce sens est l'application des progrès les plus récents de la science et de la technique à la conservation des fruits et végétaux de la région.

Recommande au Directeur général de la FAO :

de procéder à l'organisation, à l'échelle régionale, d'un enseignement sur la technique de la conservation des fruits et végétaux appliquée à l'industrie.

UTILISATION ET DISTRIBUTION DES ENGRAIS

231. En présentant le sujet sur l'utilisation et la distribution des engrais en Amérique latine, le Secrétariat de la FAO souligna que, outre le document LARC/66/10, deux documents d'information avaient été distribués, l'un sur la marche du programme des engrais dans le cadre de la Campagne mondiale contre la faim (LARC/66/CONF/5) et l'autre sur l'emploi des engrais en Amérique latine (LARC/66/CONF/19), ce dernier préparé par la Division agricole mixte FAO/CEPAL avec la collaboration de la Banque inter-américaine pour le développement.

232. La Conférence prit note avec satisfaction des intéressantes conclusions de l'étude conjointe FAO/CEPAL/BID qui montrent que la consommation d'engrais dans la région est encore très faible bien qu'elle ait crû à un rythme accéléré dans certains pays au cours des dernières années. Ceci est dû au fait que la quantité d'engrais utilisés dans la plupart des pays est excessivement faible, que ce soit par rapport à la surface cultivée ou au volume de la population agricole. Parmi les facteurs qui freinent la consommation, on distingue les prix élevés imputables à de mauvaises structures commerciales, les marges bénéficiaires élevées, le coût élevé de la production et du transport, les impôts et taxes douanières, l'absence de crédits suffisants et disponibles en temps voulu, en particulier pour les plus petits exploitants, et l'insuffisance des services de recherche et de vulgarisation.

233. La Conférence nota que les perspectives de consommation des engrais dans la région pourraient s'avérer encourageantes sous réserve de l'adoption de politiques tendant à la suppression de ces obstacles. Il est probable que la consommation de NPK dans l'ensemble de la région quadruplera d'ici 1975. Toutefois, si l'on recherche un accroissement plus accusé des rendements des différentes cultures, il est possible que la consommation d'engrais arrive à sextupler, pour dépasser les 6 millions de tonnes de NPK par an, puisque c'est la méthode qui permet d'obtenir les meilleurs résultats en ce qui concerne l'amélioration de la productivité et l'accroissement de la production.

234. En ce qui concerne l'offre d'engrais, on nota que l'on escomptait une augmentation considérable de la production régionale de nitrogène et une moindre de celle des engrais phosphatés.

235. A l'occasion du rapport d'activité du programme des engrais de la Campagne mondiale contre la faim, l'attention de la Conférence fut attirée sur la très heureuse incidence de ce programme sur la consommation d'engrais dans les pays où il est en cours d'exécution (Amérique centrale, Panama, Colombie et Equateur) et sur l'amélioration du rendement moyen à l'hectare. Il exerce une action directe sur les agriculteurs; mobilise toutes les ressources des gouvernements dans les domaines de la vulgarisation et de la diffusion; aide à la formation de personnel de vulgarisation agricole; améliore la coopération entre les services de recherche et de vulgarisation et facilite l'introduction d'autres progrès dans l'agriculture.

236. La Conférence prit note qu'au cours d'une seconde étape, le programme des engrais avait organisé dans divers pays des projets de crédit pilotes dans le cadre desquels sont fournis des engrais, des semences améliorées et d'autres moyens de production qui, par l'intermédiaire d'un fonds de roulement, sont mis à la disposition en quantités limitées, des agriculteurs déjà formés grâce aux campagnes de démonstration effectuées au titre du programme. Etant donné les résultats très favorables obtenus par le programme, la Conférence souhaita qu'il soit élargi et renforcé afin de couvrir d'autres pays de la région, ce qui suppose des ressources financières additionnelles. Elle exprima son accord avec les arrangements en cours de conclusion entre la FAO et le Comité interaméricain de l'Alliance pour le progrès et le Programme des Nations Unies pour le développement et prit note de la probabilité d'une extension sensible du programme en 1967.

237. Diverses délégations rendirent compte des activités poursuivies dans leurs pays respectifs dans ce domaine et signalèrent quelques-uns des problèmes qui restent à résoudre pour accroître la consommation d'engrais ainsi que les mesures adoptées à cette fin.

238. La Conférence prit note de l'adoption dans divers pays de mesures destinées à améliorer la distribution des engrais par l'octroi de crédits spéciaux aux agriculteurs, assis parfois sur des contributions financières internationales, par la création, dans un petit nombre de pays, de subventions destinées à réduire le coût des engrais pour l'agriculteur, par le développement d'une industrie nationale efficace capable de livrer des engrais à bon marché en quantités suffisantes.

239. En ce qui concerne ce dernier point, la Conférence reconnut également que le développement d'une industrie des engrais efficaces, avec des usines de dimensions économiques et bien situées, pourrait contribuer efficacement à abaisser les prix ; on souligna toutefois que l'Amérique latine devrait passer par plusieurs étapes préalables avant d'en venir à la construction d'usines de grandes dimensions, notamment dans le domaine du nitrogène. On convient qu'il était nécessaire de procéder, dans les délais les plus brefs possibles, à l'abolition des droits de douane et autres taxes et mesures de restriction du commerce des engrais et de leurs matières premières, afin d'obtenir une baisse effective des prix.

240. Un autre aspect de la question qui reçut la considération attentive de la Conférence est celui de la recherche et de la vulgarisation dans le domaine des engrais et plusieurs délégations soulignèrent son importance pour une augmentation de l'utilisation de ces produits. On souligna à cet égard que, s'il est vrai que les recherches poursuivies dans de nombreux pays ont obtenu des résultats très positifs, et que la connaissance des modes d'emploi et de la nécessité des engrais a fait dans de nombreux cas de rapides progrès, cette information demeure limitée à un petit nombre de zones agricoles et de cultivateurs et ne fait pas l'objet d'une diffusion suffisante au sein de la grande masse des agriculteurs. On souligna en ce sens la nécessité d'une coordination améliorée entre les services de recherche et de vulgarisation grâce éventuellement à la mise en oeuvre de programmes conjoints d'action sur le terrain. Ces programmes devraient avoir une base suffisamment large, leur objectif n'étant pas seulement de développer et d'améliorer l'utilisation des engrais, mais encore de développer l'emploi de semences améliorées, des insecticides, l'utilisation rationnelle de l'eau et l'établissement d'un système adéquat de rotation des cultures.

241. La Conférence souligna que, outre la promotion de la recherche concernant les engrais au niveau national, il était urgent d'instaurer une meilleure coordination de ces recherches au niveau national et d'intensifier l'échange d'information entre les pays d'Amérique latine.

242. En ce qui concerne la production des engrais et de leurs matières premières dans la région, et les quantités disponibles, la Conférence indiqua que les perspectives étaient très favorables, grâce à une augmentation considérable de la production de nitrogène, dont certains pays vont devenir exportateurs nets d'ici peu d'années, et à la découverte de nouveaux dépôts de phosphates et de potasse, bien que la région doive rester déficitaire en ce qui concerne ce dernier produit. On reconnut que le développement d'un système régional de production et de fourniture d'engrais devrait faire l'objet de l'attention particulière des gouvernements de la région, en tant que moyen de stimuler l'usage massif de ces produits pour l'agriculture dans les pays d'Amérique latine.

243. La Conférence réitéra son sentiment que toute action ayant pour objet le développement de l'emploi des engrais devrait être intégrée avec des opérations concernant le crédit et la commercialisation.

244. La délégation du Venezuela appela l'attention de la Conférence sur le fait que, dans le document LAR/66/10, ne figurait pas la production d'engrais de son pays. Selon le programme d'expansion actuel, la capacité des installations prévues pour le seul Venezuela permettrait de doubler la production totale actuelle d'engrais de l'Amérique latine.

245. La Conférence approuva la recommandation suivante :

Recommandation No 19/66 (*)

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

l'importance de l'emploi des engrais pour développer le caractère technique de l'agriculture, améliorer les rendements et accroître la production;

que, d'une manière générale, l'emploi des engrais est freiné, entre autres facteurs, par leurs prix élevés, par le défaut de recherche, de démonstration à grande échelle et de crédit ;

qu'il est par conséquent indispensable de promouvoir la réalisation de vastes programmes de recherche et de démonstration, et l'adoption de politiques de production, de commercialisation, de crédit et de commerce extérieur, qui contribuent à diminuer les prix et à développer les échanges de matières premières et de produits élaborés entre les pays d'Amérique latine.

Compte tenu

des résultats des études FAO/CEPAL/BID sur la demande d'engrais en Amérique latine, du programme des engrais de la Campagne mondiale contre la faim, de la FAO et des programmes nationaux de fertilité des sols;

Recommande au Directeur général de la FAO

d'essayer d'obtenir les ressources nécessaires pour le renforcement et l'élargissement du programme des engrais afin de lui permettre de couvrir la totalité, ou du moins le plus grand nombre possible, des pays d'Amérique latine;

d'essayer d'obtenir à cet effet la coopération des autres organismes internationaux, tels que le PNUD et le CIAP, ainsi que celle de l'industrie privée;

d'intensifier les efforts qui conduisent à l'intégration régionale des plans mis en oeuvre par les pays d'Amérique latine en ce qui concerne la production et l'emploi des engrais.

(*) La délégation de Cuba a réservé sa position (voir paragraphe 311).

DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

246. Faisant suite à l'exposé inaugural du Secrétariat, des critiques s'élevèrent mettant en doute l'exactitude de divers chiffres mentionnés dans le document de base diffusé en vue de ce débat. Il fut noté que la consommation de viande en Argentine atteint en moyenne 88 kg par an et que le Paraguay exporte 36% de sa production de viande bovine.

247. Tous les pays manifestèrent un vif désir d'accroître le rythme d'expansion de la production de leur élevage et plusieurs d'entre eux exposèrent les grandes lignes de leurs plans de développement à cet effet. Afin de faciliter cet effort, il fut demandé à la FAO de collaborer étroitement avec les organismes de financement. L'identification et la préparation de projets dans le cadre de programmes de développement de l'élevage, la qualification de techniciens des différents pays et la nécessité de parvenir à une meilleure compréhension des politiques de crédit des banques de la part des organismes nationaux, furent autant de questions dont l'intérêt fut souligné par la Conférence.

248. La lutte contre les maladies est un motif de préoccupation générale. La Conférence reçut des informations favorables sur l'appui apporté par les agriculteurs aux programmes nationaux de lutte contre les maladies et souligna l'importance qui s'attache à la coordination régionale de ces programmes.

249. On traita du rôle joué dans l'amélioration de l'alimentation animale par l'amélioration des pâturages, la construction de clôtures et la mise en pâture rationnelle des prairies naturelles ainsi que la stratification du bétail par zones écologiques, et l'on convint de l'importance que revêtent ces techniques pour la région. On souligna également le lien qui existe entre l'amélioration de la nutrition et la moindre fréquence des maladies ainsi que le fait que c'est uniquement grâce à une meilleure nutrition et au recul des maladies que devient possible le progrès génétique.

250. Considérant la complexité de la production animale et la nécessité de former des spécialistes de ces problèmes, la Conférence recommanda à la FAO d'aider à l'accroissement des moyens de formation dans ce domaine. Elle souligna le rôle que l'IICA pourrait assumer dans cet effort. Elle insista également sur le fait que cette formation doit être menée à bien à la fois au niveau du technicien moyen et à celui du spécialiste professionnel.

251. Les délégués discutèrent en détail du rôle de la recherche dans les plans de développement. On indiqua que la plupart des pays disposent d'une information suffisante fournie par la recherche pour que les projets de développement concernant l'élevage puissent être mis en oeuvre immédiatement. Ces projets ne devraient pas être retardés par la nécessité apparente d'un complément d'études. Ce dernier, en effet, pourrait être entrepris dans des conditions d'efficacité supérieure et avec plus de justifications une fois le plan de développement en cours d'exécution et il y trouverait à la fois un stimulant et une orientation pour les études. On insista sur la nécessité de procéder à des études de préinvestissement ayant pour objet l'examen de techniques de développement différentes en vue d'élaborer les meilleurs programmes d'investissement possible, ainsi que de poursuivre les recherches après la mise en train d'un projet déterminé. L'objet de ces recherches doit être l'examen permanent de nouvelles possibilités de développement ainsi que la solution des problèmes de développement qui surgissent en cours de réalisation du projet.

252. L'Assemblée considéra que les organismes internationaux de financement pourraient rendre un service supplémentaire très utile à la région en finançant les centres nationaux de recherches agricoles. Ce financement devrait prendre la forme d'octroi de crédits à bas taux d'intérêt et à long terme. La Conférence demanda à la FAO d'en discuter avec les organismes en question et de les inviter à définir clairement la forme sous laquelle ils seraient disposés à venir en aide aux travaux de recherche à tous les niveaux.

253. On souligna l'utilité des crédits accordés par la Banque mondiale à l'Uruguay pour le développement de l'élevage. Au cours du débat sur ce point particulier, il fut indiqué que l'aide financière extérieure ne pourrait satisfaire qu'une petite partie des besoins d'un pays, mais que, par l'effet de démonstration qu'il exerce, ce genre de financement peut mobiliser le capital local selon une progression géométrique

254. La Conférence nota que les prêts des organismes internationaux pour le développement de l'élevage, dont la rentabilité n'apparaît qu'à long terme, permettraient d'autre part de libérer des ressources locales qui pourraient être affectées à d'autres investissements agricoles d'un rendement plus immédiat.

255. La Conférence souligna le rôle important joué par les problèmes de commercialisation, une mauvaise politique fiscale et une structure institutionnelle défectueuse dans la limitation des investissements dans le secteur de l'élevage. Elle recommanda enfin que soit entrepris un plus grand effort de recherche, afin de déterminer les facteurs qui rendent de tels investissements peu attractifs, compte tenu des aspects généraux déjà mentionnés.

256. Les recommandations suivantes furent approuvées :

Recommandation No 20/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

qu'une lutte efficace contre les épizooties, et en particulier contre la fièvre aphteuse, contribuera efficacement au développement de l'élevage en Amérique latine;

que les programmes sanitaires, en particulier ceux qui concernent la lutte contre la fièvre aphteuse présentent des caractéristiques particulières qui exigent une mobilisation des ressources matérielles et de personnel, mobilisation qui n'est pas toujours compatible avec les institutions nationales ;

que la lutte contre les épizooties, et en particulier contre la fièvre aphteuse, aura un effet salubre sur le plan international en rendant possible notamment une atténuation des restrictions sanitaires actuelles et, par voie de conséquence, un accroissement plus rapide des échanges internationaux portant sur les animaux et les produits dérivés d'origine animale ;

l'intérêt manifesté par les organismes internationaux de crédit en matière de développement de l'élevage et en particulier à l'égard des épizooties telles que la fièvre aphteuse ;

Recommande au Directeur général de la FAO

de demander aux organismes internationaux de crédit d'accorder un traitement prioritaire et d'accélérer l'instruction des demandes de crédit présentées par plusieurs pays à la fois et destinées à combattre la fièvre aphteuse; le tout avec la souplesse nécessaire pour que soient inclus dans le financement, outre les dépenses déjà mentionnées, les frais de fonctionnement des laboratoires où sont fabriqués les vaccins, les équipements, les dépenses opérationnelles y compris la rémunération du personnel national et les budgets de recherches ;

d'octroyer aux pays, conjointement avec les organismes internationaux de financement, une aide technique et financière pour l'étude et la formulation de programmes de lutte contre les autres maladies des animaux.

Recommandation No 21/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

l'impérieuse nécessité qui s'impose aux divers pays de donner une impulsion continue et croissante à la qualification du personnel technique ;

les difficultés que rencontrent la plupart des pays dans le relevé des épizooties et qui constituent à la fois un frein et un inconvénient grave pour la programmation, le développement et l'évaluation des campagnes sanitaires ;

qu'une étude épizootique valable constitue un élément important dans les échanges d'information sanitaires, facilite l'adoption des mesures nécessaires au développement des campagnes sanitaires et apporte un soutien appréciable au commerce international des animaux et des produits dérivés d'origine animale ;

les dommages incalculables que les maladies exotiques, dont la dissémination est chaque jour plus facile, peuvent causer à l'élevage des deux Amériques ;

l'insuffisance des systèmes de quarantaine et contrôle aux ports et aéroports de la plupart des pays ;

Recommande au Directeur général de la FAO

de promouvoir la création d'un centre consacré à la qualification de vétérinaires spécialisés dans la statistique biologique, l'information sur les épizooties et l'examen des animaux et des produits d'origine animale à l'importation et à l'exportation.

Recommandation No 22/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

le manque croissant de protéines dans la diète de la plupart des peuples ;

les chances favorables que présentent pour le développement de l'élevage les conditions écologiques de la plupart des pays d'Amérique latine ;

les importants investissements que réclame le développement de l'élevage, principalement pour l'amélioration des pâturages, des abreuvoirs et des installations pour le bétail ;

les grandes difficultés rencontrées par les pays d'Amérique latine dans la mobilisation de leurs ressources internes en vue d'investissements à long terme ;

Demande au Directeur général de la FAO

de recommander aux institutions financières internationales, à l'occasion des prêts destinés au financement des produits du secteur primaire, d'accorder la priorité aux opérations de crédit destinées au développement de l'élevage.

Recommandation No 23/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que l'Amérique latine est insuffisamment développée en ce qui concerne l'élevage du bétail ;

que certains problèmes, dont l'importance va croissant, constituent un véritable défi pour les pays, la FAO et les organismes avec lesquels elle coopère en empêchant :

a) le développement des études et des recherches sur les difficultés fondamentales qui freinent les investissements dans le secteur de l'élevage ;

b) l'intensification de la qualification du personnel technique chargé de l'établissement des projets de développement de l'élevage ;

que des organismes internationaux variés apportent leur assistance au développement de l'élevage et qu'il serait par conséquent utile d'envisager la formulation d'un programme intégré dont l'objet serait de coordonner leurs activités et de les rendre le plus efficaces possible ;

Recommande au Directeur général de la FAO

d'essayer de mener à bien, en collaboration avec les organismes internationaux qu'il choisira un vaste programme intégré d'assistance technique tendant à donner une impulsion au développement de l'élevage en Amérique latine ; en mettant particulièrement l'accent sur les points suivants :

a) l'intensification de la recherche appliquée essentielle pour une augmentation rapide de la production et de la productivité de l'élevage ;

b) la qualification de techniciens nationaux dans les tâches de préparation, d'évaluation et d'exécution des projets ;

c) l'aide à apporter à l'élaboration de programmes et de projets en vue du développement de l'élevage ;

Recommandation No 24/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Reconnaissant

que la situation de l'élevage dans les pays de la région exige l'introduction de méthodes de développement intensif afin d'équilibrer les besoins alimentaires croissants ;

le manque, dans la plupart des pays de la région, d'expérience, de personnel technique, etc. qui ne permet pas d'entreprendre la réalisation de plans de développement efficaces ;

Recommande au Directeur général de la FAO

d'orienter ses efforts vers la promotion, dans la région, de l'étude et de la vulgarisation des techniques avancées d'alimentation du bétail, d'insémination artificielle et de contrôle sanitaire ;

d'intensifier dans les pays de la région la préparation de cadres techniques de l'élevage hautement ou moyennement qualifiés, tout en mettant en oeuvre des programmes de qualification technique des travailleurs engagés directement dans cette activité.

Recommandation No 24A/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Reconnaissant

l'importance capitale que revêt le développement de l'élevage dans les pays de la région pour le développement économique et la solution des problèmes du ravitaillement ;

Considérant

la nécessité de stimuler, dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, l'adoption de techniques intensives de production ;

la stagnation de l'élevage dans la plupart des pays de la région et la diminution de la consommation de viande par habitant ;

Recommande aux gouvernements de la région :

d'envisager les changements de structures ou les réformes agraires nécessaires à l'établissement d'un secteur productif intéressé à l'application de techniques intensives génératrices d'un développement de l'élevage et d'un élargissement du marché ;

de donner une plus grande attention à ce secteur en accordant un plus haut degré de priorité aux investissements internes et externes qui lui sont consacrés, tout en donnant la préférence à cette fin aux ressources intérieures disponibles.

Recommandation No 25/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

l'assistance technique apportée par la FAO dans les domaines de la production et de l'industrie du lait, à divers pays de l'Amérique latine, et l'aide financière inappréciable apportée par la FISE à divers projets concernant le lait ;

la mise en oeuvre récente de divers programmes de développement de l'élevage, avec l'aide financière de la BIRD, de la BID et du Fonds spécial du Programme des Nations Unies pour le développement, sans que, malheureusement, une attention suffisante ait été accordée ;

a) au développement parallèle de la production laitière ;

- b) à la nécessité de créer, ou de restructurer les laiteries industrielles garantissant l'absorption de quantités de lait en accroissement constant, ni à celle d'une assistance technique dans les domaines de la production laitière, de l'industrialisation et de la commercialisation ;

et enfin l'insuffisance chaque jour plus grande des budgets d'assistance technique par rapport aux besoins, et les difficultés croissantes de recrutement de conseillers de niveau élevé, bien qualifiés et en nombre suffisant en raison de la multiplicité des problèmes de l'industrie concernant l'organisation, la technologie, l'engineering, l'administration, etc.

Recommande

aux Gouvernements de la région

de réaliser un nouveau "modus operandi" selon lequel tous les projets de développement de l'élevage tiendront compte de l'importance capitale de l'inclusion du développement de la production laitière et de la nécessité de créer ou de restructurer une industrie des produits laitiers ;

au Directeur général de la FAO

d'envisager le recrutement au niveau régional d'un groupe de Conseillers techniques hautement spécialisés, permettant, sur une base permanente, d'apporter une assistance dans les divers pays à des projets qui concernent tous les aspects de l'industrie laitière, sans préjudice des techniciens moins expérimentés qui travaillent dans chaque pays à chaque projet particulier.

LE DEVELOPPEMENT DES FORETS ET DES INDUSTRIES FORESTIERES

257. L'exposé du Secrétariat et ceux des délégués de onze pays de la région définirent le cadre dans lequel se situèrent les discussions concernant ce point de l'ordre du jour, dont les grandes lignes sont exposées ci-après :

258. La Conférence examina la situation actuelle de la forêt en Amérique latine et prit note avec inquiétude d'une certaine détérioration de la balance commerciale des produits forestiers de la région. Cette tendance est préoccupante, étant donné l'importance des ressources forestières dont dispose l'Amérique latine et la possibilité d'accroître les aires correspondantes par la création de forêts artificielles d'un rendement extrêmement élevé. Ce tableau fait contraste avec la destruction accélérée des ressources forestières dont la région pâtit à l'heure actuelle.

259. La Conférence reconnut donc la nécessité d'une politique forestière plus active et plus dynamique qui se traduise par une contribution plus efficace du secteur forestier au développement socio-économique de la région. A ce sujet, la Conférence examina particulièrement les vastes possibilités qu'ouvre aux produits de l'industrie forestière d'Amérique latine l'évolution actuelle du marché mondial de ces produits. Ces possibilités sont mises en évidence dans l'étude sur la production et le commerce mondial du bois présentée par la FAO au sixième Congrès forestier mondial qui s'est tenu récemment à Madrid.

260. La Conférence reconnut la nécessité d'accroître, dans la mesure du possible, les investissements destinés au secteur forestier. Elle est d'accord, en ce sens, pour donner la priorité aux points suivants :

- a) création de l'infrastructure nécessaire pour l'expansion de l'industrie forestière. A cet égard, il convient d'accorder une importance particulière à l'amélioration des moyens et techniques d'abattage, et à l'élargissement et l'amélioration des réseaux de voies de communication qui peuvent être utilisés non seulement à satisfaire les besoins de l'exploitation forestière, mais encore ceux du développement économique en général;
- b) création de forêts artificielles, combinée avec l'installation d'industries transformatrices du bois. A cet égard, les délégués furent d'accord sur la nécessité de faciliter l'obtention de semences pour les programmes d'afforestation, et prit note des efforts réalisés par la Direction des forêts et des produits forestiers de la FAO pour encourager la collecte des graines et orienter les disponibilités en ce domaine des pays producteurs vers ceux qui en ont besoin pour l'exécution de leurs programmes. La Conférence exprima l'espoir que ladite Direction trouve les moyens nécessaires à l'élargissement de ses activités dans ce domaine;
- c) accélération du processus de régénération des zones forestières actuellement en exploitation et ouverture d'un accès économique à de nouvelles zones jusqu'ici inexploitées et désormais placées sous contrôle technique;
- d) défense et contrôle des ressources forestières qui constituent la base indispensable pour la conservation de la vie sylvestre et des paysages naturels, dans le cadre de réserves ou de parcs nationaux.

261. La Conférence nota qu'il faudra investir 1 milliard et demi de dollars dans le développement forestier de la région, et deux milliards dans le développement des industries forestières au cours des dix prochaines années. Elle en conclut à la nécessité d'une aide financière étrangère afin d'éviter des efforts et tensions extrêmes aux économies intérieures des pays.

262. La Conférence lança un appel aux organisations bancaires internationales, y compris la BID et la BIRD, leur demandant d'accorder au secteur forestier des crédits basés sur des projets économiquement viables de plantations étroitement liées aux industries ou destinés à la mise en exploitation, sur des bases économiquement solides, des ressources naturelles existantes. En ce sens, la Conférence nota également qu'il convenait de conclure des accords de collaboration avec des sociétés industrielles d'autres régions, afin non seulement d'obtenir un financement conjoint des nouvelles entreprises, en même temps que l'aide technique et les brevets nécessaires, mais encore de pouvoir utiliser des réseaux de distribution, de vente et d'information commerciale que ces firmes étrangères peuvent, et doivent, mettre à la disposition des nouvelles entreprises latino-américaines. A cet égard et dans le cadre de mesures tendant à la complète intégration des marchés d'Amérique latine, on nota l'intérêt d'encourager la création d'industries multinationales afin d'utiliser les avantages attachés aux dimensions économiques de ce genre de projet.

263. La Conférence reconnut que l'expansion des industries forestières en Amérique latine dépend pour beaucoup de ce qu'on appelle des unités économiques verticales importantes; ceci doit être considéré beaucoup plus comme une force qui joue en faveur de l'intégration économique régionale que comme un facteur négatif. La Conférence pressa toutefois la FAO d'encourager les instituts et centres de recherche à découvrir et mettre au point de nouvelles techniques qui permettent de rendre économiquement viables des unités de production de dimensions plus réduites.

264. La Conférence examina aussi la nécessité d'améliorer les systèmes et règlements concernant les ventes de bois des forêts domaniales.

265. La Conférence reconnut que, afin d'orienter comme il convient les investissements forestiers vers les secteurs les plus productifs et en tirer le meilleur parti possible sur le plan social et économique, il convient de recommander hautement les mesures ci-après :

- a) le renforcement des organismes de gestion forestière et en particulier la création d'agences de développement, nationales ou para-étatiques, dotées d'une autonomie suffisante pour leur permettre d'administrer les ressources forestières efficacement et sur des bases commerciales, et, en même temps, d'assurer un rôle de vulgarisation, d'information commerciale et de promotion des industries;
- b) l'établissement, compte tenu du lien étroit entre ressources forestières et industries du bois, d'une liaison administrative plus efficace et de caractère permanent entre le développement industriel de la forêt et son administration technique;
- c) la priorité - conséquence de tout ce qui précède - qui doit être accordée à la formation des spécialistes de différents niveaux destinés à couvrir l'ensemble des aspects techniques du secteur forestier.

266. Dans la ligne de l'amélioration nécessaire des échanges inter-régionaux d'expérience et de collaboration technique, la délégation du Brésil fit connaître qu'il serait utile de tenir un séminaire avec des techniciens du Brésil et de l'Uruguay, consacré aux haies brise-vent; qu'elle souhaiterait voir appliquer les résultats des intéressantes études de la FAO qui se poursuivent actuellement dans la province des missions, en Argentine, à la zone brésilienne limitrophe; enfin qu'il faudrait que la FAO accordât son patronage à un séminaire sur les espèces salicinaées et conifères adaptées aux zones humides.

267. La Conférence reconnut toute l'importance de l'apport essentiel que l'on peut, et que l'on doit, attendre du développement de la forêt et des industries dérivées pour les programmes de développement agricole et de réforme agraire; elle se fit l'avocat d'une participation active des institutions forestières dans la programmation et l'exécution des plans de développement agricole et de réforme agraire.

268. Il fut demandé que, dans son prochain programme bi-annuel, la FAO envisage la création d'un poste de Conseiller forestier permanent auprès du Bureau de la sous-région de la zone orientale de l'Amérique du Sud, ce poste étant rendu nécessaire par le développement croissant des programmes forestiers dans la région.

269. La recommandation suivante fut approuvée :

Recommandation No 26/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

l'immense potentiel forestier de la région, constitué de forêts abondantes et de zones dépourvues d'arbres, mais d'une capacité de production potentielle élevée;

que, malgré ce potentiel, la balance des échanges extérieurs de produits forestiers de la région est fortement déficitaire, cependant que l'on observe une tendance alarmante à la baisse des exportations en même temps qu'une accélération de la destruction des ressources forestières;

que les ressources forestières jouent un rôle décisif dans la protection du sol et la régularisation du régime des eaux ainsi que dans la défense de la faune, et que leur destruction entraîne des conséquences graves dans ces domaines et dans celui des conditions de vie générale des populations;

que l'accroissement continu de la consommation de produits forestiers dans les régions d'outre-mer constitue une excellente opportunité pour encourager l'industrialisation de l'Amérique latine et l'exportation de produits forestiers élaborés, toujours sur la base d'une utilisation rationnelle des ressources de la région;

que l'accroissement continu de la consommation intérieure concourra à exiger un accroissement de la production des matières premières et des produits forestiers élaborés dans le cadre de la région;

que l'Etat est appelé à jouer un rôle décisif dans la défense et le développement des ressources forestières du pays;

que les services forestiers, qu'ils fassent partie intégrante des administrations nationales, ou qu'ils constituent des organismes paraétatiques autonomes (services des eaux et forêts, instituts de développement forestier, etc.) jouent un rôle essentiel dans la mobilisation des ressources du secteur forestier au service du développement économique et social de la région;

que l'inclusion des ressources forestières, outre celles de l'agriculture et de l'élevage, peut donner une impulsion vigoureuse aux programmes de développement agricole et de réforme agraire;

Recommande

aux gouvernements de la région

1. la création d'organismes forestiers, ou le renforcement de ceux qui existent déjà, en liaison étroite avec les organismes nationaux en charge du développement industriel, compte tenu du fait que les ressources forestières et les industries qui en dérivent doivent être étroitement liées;

2. l'application intensive des mesures de protection garantissant la conservation des ressources forestières;

3. l'établissement d'un inventaire des ressources forestières et d'un programme de leur utilisation, fondé sur le principe de leur préservation et de leur développement, et accordant l'importance qu'elle mérite à la création de forêts à croissance rapide, en particulier d'espèces à longue fibre;

4. l'élaboration de plans intégrés de développement forestier dûment coordonnés avec les plans de développement des autres secteurs de l'économie;

5. le développement des industries forestières, compte tenu d'aspects complémentaires possibles d'un pays à l'autre, dans le cadre des programmes d'intégration économique des pays d'Amérique latine et en accordant une attention prioritaire :

- a) aux industries pour lesquelles il existe des matières premières en quantités illimitées;
- b) à celles qui se consacrent, sur le plan régional ou multinational, à la production de papier journal, plus particulièrement à partir de bois ou de bagasse à fibre courte;
- c) aux industries orientées vers l'exportation et dont la taille et les prix de revient garantissent des débouchés.

6. l'inclusion du développement des ressources forestières dans les programmes de développement agricole et de réforme agraire, afin de mettre un terme à la destruction sans discrimination des forêts;

7. la création et la délimitation de parcs nationaux, choisis pour leur intérêt géographique, historique ou touristique, et ayant pour objet la préservation de la flore et de la faune locales;

au Directeur général de la FAO

1. d'amplifier encore son effort d'assistance technique forestière aux pays de la région;

2. de poursuivre également sa participation aux projets financés par le Fonds spécial des Nations Unies, orientés vers l'inventaire des forêts, en mettant particulièrement l'accent sur le développement de l'enseignement forestier et le renforcement des services forestiers et des instituts de recherche forestière appliquée; et de l'étendre aux plans pilotes d'afforestation et d'exploitation de forêts modèles;

3. de renforcer, par l'entremise du groupe régional consultatif de la FAO, l'assistance technique apportée à l'expansion de l'industrie forestière, et d'accorder son patronage à des consultations technico-économiques orientées particulièrement vers l'identification des investissements prioritaires en vue du développement des industries forestières. Il convient à cet égard d'accorder une attention particulière à l'organisation de consultations sur la cellulose, le papier et le travail mécanique du bois;

4. d'orienter, en utilisant les accords conclus par la FAO avec les organismes internationaux de crédit, et compte tenu de l'énorme volume de financement nécessaire, des ressources financières étrangères en quantité suffisante vers les projets de développement des ressources forestières et des industries dérivées, y compris les projets de création de forêts artificielles. Il convient, en ce sens, d'accorder une importance particulière aux programmes forestiers dont le caractère social est nettement accusé.

DEVELOPPEMENT DE LA PECHE

270. La Conférence prit connaissance du document LARC/66/13 préparé par la FAO comme introduction à la discussion, et dans lequel est soulignée l'importance d'un financement adéquat et d'un soutien du gouvernement pour le développement des divers secteurs des industries de la pêche. L'attention y est particulièrement appelée sur la nécessité d'un élargissement des marchés intérieurs comme étant le moyen le plus efficace d'encourager l'industrie de la pêche et de suppléer partiellement au déficit en protéines animales du régime alimentaire des populations d'Amérique latine.

271. La Conférence prit également connaissance des initiatives et des progrès réalisés dans la zone de la Commission consultative régionale pour la pêche de l'Atlantique Sud-Ouest (CARPAS), en ce qui concerne les statistiques (prises et échantillonnage biologique), et qui sont exposés dans le rapport No 34 de la FAO sur la pêche. Il fut convenu que l'on demanderait à la FAO d'étudier la possibilité d'étendre les techniques utilisées par cette Commission à d'autres zones de pêche d'Amérique latine. Ce résultat pourrait être obtenu soit par la création d'autres commissions semblables à la CARPAS (dont on étudie en ce moment la création pour le Pacifique Sud) soit par la coordination des programmes de développement de la pêche, mis sur pied avec l'aide financière du Fonds spécial des Nations Unies et actuellement en cours d'exécution dans des pays qui exploitent des ressources d'intérêt commun; l'échange des informations et des données statistiques obtenues dans le cadre de ces projets s'est révélée d'une importance particulière pour l'exploitation rationnelle des pêcheries.

272. La Conférence prit note de l'information fournie par le Secrétariat en ce qui concerne les travaux entrepris depuis la dernière Conférence régionale dans le domaine de l'analyse des ressources marines. Elle s'intéressa particulièrement aux travaux de la CARPAS et aux résultats du Centre de formation et d'analyse des ressources marines de l'Amérique latine, récemment organisé à Viña del Mar sous les auspices de la FAO.

273. La Conférence exprima sa satisfaction de l'élévation de la Division des pêches de la FAO au rang de Direction, et de la création du Comité des pêches. Elle exprima son espoir confiant que le développement progressif des ressources et activités de cette Direction, tel qu'il est envisagé à l'heure actuelle, lui permettra de satisfaire les demandes croissantes d'assistance technique exprimées par les pays d'Amérique latine, tant en ce qui concerne le programme régulier que le programme des Nations Unies pour le développement.

274. Elle exprima également sa satisfaction de l'accord signé pour la conservation des ressources en thon de l'océan Atlantique lors de la Conférence des plénipotentiaires qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, sous les auspices de la FAO, dans les premiers jours du mois de mai 1966; elle exprima sa conviction que cet accord sera très utile pour la conservation et l'exploitation rationnelle d'une ressource d'une telle importance pour l'alimentation humaine présente et future. Certaines délégations soulignèrent que la FAO devait attacher une importance particulière au problème des droits exclusifs ou préférentiels dont devraient jouir les pays riverains dans les zones adjacentes à leurs eaux territoriales à l'occasion de la négociation des accords internationaux sur la pêche 1/.

275. La Conférence examina la proposition tendant à la création en Amérique latine d'un centre permanent de formation, compétent pour toutes les spécialités de la pêche et à tous les niveaux, et convint de recommander à la FAO d'étudier, en consultation avec les gouvernements de la région, la possibilité de réaliser ce voeu et de formuler les plans correspondants.

1/ La délégation de Cuba exprima son désaccord sur cette phrase.

276. La Conférence nota également l'importance dominante du développement de la pêche en eau douce et recommanda au Directeur général et aux pays intéressés de prendre diverses mesures. Elle s'intéressa aussi au développement des coopératives de pêcheurs et insista sur la nécessité pour les pays de la région de former du personnel à cet effet avec l'assistance technique de la FAO.

277. Les recommandations suivantes furent adoptées :

Recommandation No 27/66 *

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

la situation alarmante des ressources alimentaires mondiales, qui dénote un déficit en protéines animales estimé, pour la seule Amérique latine, à un million cinq cent mille tonnes annuelles, malgré les efforts des divers gouvernements;

Les perspectives favorables qu'offrent les secteurs de la capture et de la mise en conserve des produits de la mer à l'intention des marchés tant intérieurs que d'exportation, pour suppléer dans une large mesure à cette carence alimentaire;

que le principal obstacle est à cet égard l'absence d'infrastructure, d'installations industrielles, de moyens de transport et de réseaux de distribution modernes permettant de livrer le poisson au consommateur dans des conditions optima de qualité, de présentation et de prix, aux lieux et places des systèmes de commercialisation archaïques en usage dans la plupart des pays d'Amérique latine;

qu'un véritable et complet développement de ce secteur de l'industrie de la pêche restera hors de portée tant que subsisteront les méthodes actuelles de commercialisation et qu'on n'entreprendra pas les réformes de structures nécessaires, selon les modalités adoptées par d'autres pays et régions qui bénéficient dans ce domaine d'une tradition plus ancienne et plus évoluée.

les opportunités offertes en ce sens par les accords de coopération FAO/BID et FAO/BIRD en ce qui concerne les facilités pour la préparation de projets spécifiques de développement et leur financement ultérieur.

Recommande

au Directeur général de la FAO :

d'étendre dans ces secteurs de l'industrie de la pêche le bénéfice des accords de coopération conclus par la FAO avec la BID et la BIRD, en ce qui concerne l'aide technique pour la préparation des projets de développement dans ce domaine en vue de leur financement ultérieur par ces institutions internationales de crédit;

de transmettre aux banques susnommées ce vœu des pays de la région.

* La délégation cubaine a réservé sa position (voir par. 311).

Recommandation No 27 A/66 *

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

l'importance d'une estimation correcte des ressources en poisson dont les espèces et les prises potentielles ne sont toujours pas connues pour une grande partie des bancs de pêche qui entourent l'Amérique latine;

la nécessité de former un grand nombre de spécialistes dans les techniques d'évaluation de ces ressources afin d'élargir les programmes de recherches qui permettront d'orienter, dans l'avenir, les projets de développement des pêcheries dans la région;

les précieux résultats obtenus par le Centre de formation pour les ressources marines qui a récemment réuni à Viña del Mar, au Chili, sous le patronage de la FAO, trente quatre experts travaillant dans ce domaine dans quatorze pays d'Amérique latine;

la nécessité de poursuivre sur une plus grande échelle la formation de ces spécialistes comme il est demandé dans les conclusions formulées à l'issue de cette session du Centre;

Recommande

aux gouvernements de la région

d'étudier, avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement et de la FAO, la possibilité d'organiser sur les côtes de l'Atlantique Sud un Centre de formation semblable à celui qui fut organisé par la FAO à Viña del Mar en 1966, afin de poursuivre la formation dans cette spécialité de techniciens de tous les pays d'Amérique latine.

Remercie

le Gouvernement du Brésil de son offre que la ville de Santos, ou toute autre ville brésilienne qui serait estimée plus propice, devienne le siège de ce nouveau Centre de formation dans les techniques d'évaluation des ressources marines pour l'Amérique latine.

* La délégation cubaine vota en faveur de la recommandation en soulignant la nécessité que tous les Etats Membres bénéficient, selon qu'ils le désirent, d'un accès inconditionnel à ce Centre.

Recommandation No 27 B/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

qu'une très grande partie de la population vit dans des zones qui ne bénéficient pas de la pêche maritime et se trouve privée de ces produits qui existent pourtant dans les lacs, lagunes et rivières de la région, dans des conditions exceptionnellement favorables à l'exploitation et dont l'utilisation diminuerait le déficit en protéines dont souffrent ces populations;

qu'on ne connaît ni les espèces, ni la capacité de production de ces lacs, lagunes et rivières, et que le personnel chargé de les étudier n'a pas les connaissances voulues;

Recommande

au Directeur général de la FAO

de participer à l'organisation d'un groupe d'experts chargé de l'étude et de l'inventaire de la faune fluviatile et lacustre de la région;

d'augmenter les efforts d'assistance technique orientés particulièrement vers la formation et la qualification de personnel spécialisé dans la pêche en eau douce, et dans la commercialisation de ces produits.

aux gouvernements de la région :

d'encourager la création de stations de pisciculture pour la propagation des espèces les mieux adaptées dans les principaux fleuves, lacs et lagunes de la région.

Recommandation No 28/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que la plupart des pêcheries sont fondées sur le principe de l'exploitation d'une ressource en copropriété;

qu'il existe deux méthodes pour accroître la contribution de la pêche à la fourniture totale de protéines d'origine animale : la première consistant à accroître le volume des prises et par conséquent les quantités disponibles : la deuxième à faire un meilleur emploi du poisson déjà disponible;

que l'accroissement des disponibilités en protéines d'origine animale est une responsabilité à laquelle ne peuvent se dérober ni la FAO ni les gouvernements;

que les pêcheurs ne possèdent individuellement ni les ressources ni les moyens nécessaires pour accroître le volume des prises ou pour améliorer l'utilisation des quantités déjà disponibles;

que l'union des pêcheurs au sein des coopératives contribuera considérablement à l'amélioration de leur situation individuelle et créera la base d'un meilleur développement économique de l'ensemble de cette industrie;

Recommande

aux gouvernements de la région :

de mettre à profit les forces latentes qui existent parmi les pêcheurs d'Amérique latine, pour accorder une attention particulière au développement des sociétés coopératives de pêche;

de procéder à la formation des fonctionnaires chargés de mettre en oeuvre les plans de développement des coopératives;

d'utiliser à cette fin l'expérience des pays dont les pêcheurs sont déjà groupés au sein des coopératives.

au Directeur général de la FAO

de fournir à cette fin l'assistance technique nécessaire sous forme d'experts et de conseillers.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

278. Le débat sur cette question fut basé sur l'exposé fait par le représentant du Programme alimentaire mondial qui appela l'attention des délégués sur les documents suivants :

- a) Document de base concernant le Programme (LARC/66/14), et
- b) Tableaux concernant les opérations d'urgence du Programme alimentaire mondial (PAM) en Amérique latine et dans la zone des Caraïbes (LARC/66/CONF/26).

279. La Conférence prit note du fait qu'à ce jour, et mis à part le secteur de la colonisation des terres nouvelles, il n'a été fait appel à l'aide alimentaire que pour un nombre relativement faible de projets liés à l'agriculture et à la zootechnie. Les plus nombreux sont les projets qui concernent l'alimentation dans les centres de formation et de qualification professionnelles. Dix pays de la région seulement participent à la phase actuelle du Programme et les principaux exportateurs de produits alimentaires ne figurent pas à ce jour sur la liste.

280. Divers délégués exprimèrent le désir de leurs pays respectifs de coopérer avec le PAM, à la fois dans la réalisation de projets importants pour leur développement économique et social et par une contribution aux ressources du PAM dont ils ont souligné les objectifs humanitaires élevés. Ce Programme, en effet, est devenu un instrument puissant de la FAO dans sa lutte contre la faim; en même temps qu'un moyen réaliste et pragmatique de s'attaquer au problème de l'utilisation des produits alimentaires, tendant, sur une grande échelle, à employer une main-d'oeuvre non spécialisée et à améliorer la nourriture des enfants et des jeunes gens qui reçoivent une formation dans les secteurs cruciaux du développement industriel et agricole.

281. Certains des pays donateurs parmi les plus importants firent l'éloge des résultats obtenus par le PAM, soulignant leur intention de continuer à soutenir le Programme et pressèrent les pays en voie de développement de la région d'apporter leur contribution afin qu'il se convertisse en un effort véritablement universel pour la lutte contre la faim et la malnutrition.

282. La Conférence fut informée que certains pays en voie de développement, tout en partageant les préoccupations humanitaires dont s'inspirent les objectifs du PAM, comptent sur un accroissement de l'aide alimentaire, par exemple par la création d'un Fonds alimentaire mondial doté de ressources financières plus importantes que le Programme actuel et qui lui permettraient d'acheter les surplus agricoles des pays en voie de développement et de les distribuer dans les zones nécessiteuses.

283. On rappela à cet égard la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa forme originale approuvée par l'UNCTAD, demandant au Secrétaire général des Nations Unies et au Directeur général de la FAO, de procéder à une étude particulière des besoins futurs d'aide alimentaire multilatérale et de recommander l'adoption des mesures nécessaires.

284. La Conférence nota que le Directeur général de la FAO a pleinement conscience de l'importance de cette étude qui ouvre des perspectives très intéressantes pour l'élargissement de l'aide multilatérale. C'est la politique de la FAO que la faim et la malnutrition soient radicalement supprimées par l'amélioration de la productivité

agricole des pays en voie de développement et l'élimination des importations de produits alimentaires, chaque fois que cela est possible, grâce à un accroissement de la production nationale.

285. Le MAP a été créé conjointement par les Nations Unies et par la FAO pour contribuer à la réalisation de ces vastes objectifs; sa politique a été conduite en étroite harmonie avec les efforts de l'une et de l'autre organisation pour combler le déficit alimentaire grâce à l'intensification des efforts des pays en voie de développement eux-mêmes, secondés par des mesures d'assistance technique internationale et d'autres formes d'aide multilatérale. Parmi ces mesures l'aide alimentaire constitue un élément particulièrement précieux.

286. La Conférence demanda aux pays membres de participer plus largement au PAM et d'augmenter leurs contributions, de montrer plus d'imagination dans l'utilisation de l'aide qu'il apporte et qui fournit l'occasion d'un emploi intensif de la main-d'oeuvre dans les zones rurales et urbaines et d'une meilleure planification des projets en liaison avec d'autres organismes internationaux dispensateurs d'aide.

287. La Conférence approuva la recommandation suivante :

Recommandation No 28 A/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

les activités et ressources du Programme alimentaire mondial;

que les conditions d'alimentation inférieures à la normale de millions de ruraux, ainsi que des millions de personnes entassées dans les faubourgs de la plupart des grandes villes de la région, demandent de l'imagination dans l'utilisation de l'aide apportée par le PAM à l'occasion de travaux de coopération ruraux et urbains, qui permettent l'utilisation intensive de main-d'oeuvre non spécialisée, soit sous forme de travail volontaire stimulé par des fournitures de vivres, soit comme travail rémunéré partiellement par des fournitures alimentaires du PAM;

Recommande aux gouvernements de la région

que les pays de la région qui n'ont encore apporté aucune contribution au PAM pour l'exercice en cours le fassent dans un proche futur, et que ceux qui le font déjà accroissent leur contribution afin d'atteindre l'objectif fixé par les Nations Unies et la FAO de 275 millions de dollars pour la période 1966-1968;

que les demandes d'aide adressées au PAM tiennent dûment compte des critères établis par le Comité intergouvernemental du PAM; et que les projets préparés dans les domaines tels que la colonisation, la réforme agraire, l'afforestation, l'élevage, l'amélioration des sols et l'alimentation dans les écoles et instituts de formation professionnelle, fassent l'objet d'une planification conjointe de la FAO et du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), de la BID, du FTISE et des autres organismes internationaux, afin que cette aide ait une incidence plus grande sur le développement social et économique des pays de la région.

PLAN INDICATIF MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

288. La Conférence écouta avec intérêt lecture d'un rapport sur le fonctionnement du Plan indicatif mondial (PIM). Au cours des douze mois qui se sont écoulés depuis l'approbation de la proposition du Directeur général pour l'établissement d'un tel plan, des progrès considérables ont été enregistrés. Les projections pour les grands produits de base, qui constituent le cadre à l'échelle mondiale pour les études de sous-régions, ont été terminées sous forme d'avant-projets. Deux études sous-régionales sont achevées et le travail est très avancé sur plusieurs autres y compris celle qui concerne la partie occidentale de l'Amérique du Sud. On a commencé les travaux préliminaires pour l'établissement d'un plan modèle assurant l'uniformité des études à l'échelle mondiale.

289. La Conférence exprima sa satisfaction de la politique suivie par la FAO pour coopérer au maximum avec les pays et les organisations internationales compétentes dans la poursuite du projet. Il est important que les pays soient étroitement associés au travail et la FAO doit veiller à ce que les visites des équipes de travail sous-régionales dans les différents pays soient convenablement préparées.

290. La Conférence estima que, lors de la rédaction du plan, il conviendrait de se pencher sur le problème de la localisation optima des productions agricoles, en se basant sur les prix de revient comparés et les autres facteurs, tant à l'intérieur de chaque zone que d'une zone à l'autre, afin de faciliter les futures mesures d'intégration économique régionale.

291. La recommandation suivante fut approuvée :

Recommandation No 29/66 (*)

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que pour atteindre les objectifs de développement que se proposent les pays en voie de développement, un des principaux moyens dont ils disposent est l'utilisation maxima des facteurs productifs grâce à l'intégration des économies;

qu'il est essentiel, à cette fin, de réaliser les études qui permettront d'envisager la régionalisation, au niveau du sous-continent, des principales cultures et exploitations d'élevage;

que pour atteindre ce résultat dans le secteur agricole, il est nécessaire de pouvoir compter sur un marché assuré et de vaste dimension;

Recommande au Directeur général de la FAO

que, dans la poursuite des études et recherches qui sont effectuées à l'heure actuelle en vue de la formulation du Plan indicatif mondial pour le développement agricole, une attention particulière soit accordée aux avantages à long terme d'une régionalisation des principales cultures et des principaux élevages d'Amérique latine, en se basant sur les avantages comparés et les conditions écologiques de chaque région et de chaque pays afin d'en tirer le meilleur parti économique du point de vue de l'intérêt commun. Ces études de régionalisation apporteront aux pays l'information

nécessaire pour orienter d'éventuels accords et arrangements susceptibles de faciliter le processus d'intégration de l'agriculture et des économies nationales dans l'esprit de coopération économique qui a été inauguré concrètement par l'ALALE et par l'Accord d'intégration économique d'Amérique centrale.

(*) La délégation de Cuba réserva sa position sur cette recommandation en ce qui concerne l'ALALE, organisme auquel son pays n'appartient pas et sur les réalisations duquel elle a présenté des observations au cours du débat.

CONCLUSIONS

ORIENTATION FUTURE DES TRAVAUX DE LA FAO DANS LA REGION

292. En présentant le sujet, le Directeur général adjoint en charge des affaires latino-américaines signala le lien étroit qui doit exister entre les travaux que la FAO sera appelée à accomplir dans l'avenir en Amérique latine et la structure générale et régionale de la région. Il fit allusion aux changements qui sont intervenus dans le travail de l'organisation au cours de ces dernières années et qui ont marqué son passage d'une activité presque exclusivement technique à une participation active à la formulation des politiques de développement agricole, c'est-à-dire de son entrée dans un domaine où il est nécessaire de mener une lutte sans quartier pour ne pas perdre la course entre l'accroissement démographique et la production alimentaire.

293. Il nota que le Directeur général et la Conférence de la FAO étaient parfaitement conscients de ce changement, et qu'ils s'étaient mis d'accord, en conséquence, pour étudier la meilleure façon d'adapter la FAO, y compris sur le plan de ses structures régionales, aux exigences des dix prochaines années. Il expliqua qu'on avait créé à cette fin un Comité ad hoc composé de sept membres représentant chacun une des régions dans lesquelles travaille la FAO, et un Comité d'experts formé de cinq membres sélectionnés sur la base du mérite et de l'expérience.

294. Rappelant brièvement les travaux menés à bien par le Bureau régional au cours des dernières années, et surtout depuis le renforcement du système inter-américain par la création de la BID et de l'Alliance pour le progrès, le Directeur général adjoint déclara que la participation actuelle de la FAO dans la quasi-totalité des activités agricoles de l'Amérique latine n'eût pas été possible sans l'intervention du bureau régional renforcé précisément à cette fin. C'est ainsi que la FAO, tout en acquérant des caractères distinctifs et en conservant sa physionomie et ses responsabilités propres, en est venue à participer activement aux travaux de la BID à la suite de la conclusion d'un accord de coopération qui donna naissance à un programme conjoint; à se faire le promoteur, par le truchement du CIDA, à la création duquel elle a participé, d'une série d'importantes études de base sur les problèmes cruciaux de l'agriculture de la région; à accroître sa contribution aux travaux de l'IICA avec lequel également elle a conclu un nouvel accord qui permettra une collaboration plus intense et plus efficace; à conclure avec le CIAP un nouvel accord aux termes duquel la FAO agira, sur le même pied que les autres agences internationales, comme conseil de cet organisme en matière agricole et plus particulièrement à l'occasion de l'examen par pays des programmes de développement et des besoins d'aide extérieure; et, finalement, à présenter lors des sessions des institutions interaméricaines, en particulier du CIES, son point de vue sur l'orientation qui devrait être donnée dans l'avenir aux politiques agricoles des pays de la région.

295. Le Bureau régional a joué en outre un rôle décisif dans l'identification et l'orientation des projets du Fonds spécial et de nombreuses missions effectuées au titre de l'accord entre la FAO et la Banque mondiale. Il poursuivit d'autre part la tâche traditionnelle d'assistance directe et d'étude de la FAO dans de nombreux domaines en utilisant les services du groupe de fonctionnaires régionaux épaulés par les services techniques de la Direction générale.

296. Cet ensemble de tâches, dont le volume ne peut que s'accroître dans l'avenir, au fur et à mesure que se feront sentir les effets des nouveaux accords et du dynamisme accru des programmes nationaux, exige une utilisation variée des ressources humaines dont la FAO dispose dans la région. Le Directeur général adjoint exprima l'opinion qu'il ne pourrait être exécuté efficacement que si le personnel recevait d'une part la cohésion nécessaire pour lui permettre de travailler en équipe et, de l'autre, la souplesse technique et administrative permettant de répondre aux demandes des pays avec le maximum de vitesse et de flexibilité. C'est pourquoi on avait envisagé de former avec les fonctionnaires régionaux affectés au Bureau régional et à ses succursales des "groupes d'intervention" (task forces) dont la composition pourrait être ajustée aux exigences de chaque tâche particulière, et qui formeraient le noyau des presque mille experts dont la FAO dispose en Amérique latine, cristallisant ainsi autour de ces tâches le soutien des services techniques de la Direction générale.

297. La plupart des délégations exprimèrent leur accord avec les jugements formulés par le Directeur général adjoint et signalèrent qu'il était très important que la question fasse l'objet d'une discussion détaillée étant donné le rôle de conseil qui incombe aux conférences régionales à l'égard du Directeur général et des conférences mondiales. Quelques délégations, il est vrai, estimèrent qu'il vaudrait mieux attendre les conclusions du Comité ad hoc et du groupe d'experts chargé de revoir la structure de la FAO; la majorité toutefois fut d'avis qu'il était important que ces groupes, de même que le Directeur général, le Comité des programmes, le Conseil et la Conférence soient en possession des opinions des pays d'Amérique latine en la matière.

298. La plupart des délégations montrèrent un vif intérêt pour le projet de transformation des experts régionaux en groupes intégrés d'intervention. En termes plus généraux, la Conférence exprima solennellement son point de vue que les bureaux régionaux constituent un élément indispensable de la structure générale de la FAO et que tout doit être fait pour développer et améliorer les services qu'ils apportent aux pays, notamment en leur accordant une plus grande indépendance technique et administrative et une plus grande souplesse d'intervention.

299. La Conférence étudia également la possibilité d'accroître l'efficacité des futures Conférences régionales. Elle exprima l'opinion que le système actuel recèle certains défauts auxquels il convient de remédier par une plus grande concentration des sujets inscrits à l'ordre du jour; elle souhaita qu'il soit procédé à une meilleure préparation technique de ces sujets, au cours d'une session spéciale précédant immédiatement la Conférence, afin que cette dernière soit en état de prendre les décisions de caractère politique.

300. La Conférence discuta également de l'opportunité de maintenir la période actuelle de deux ans entre deux Conférences régionales successives ou, au contraire, de la porter à quatre ans. Elle signala que ces conférences constituaient le forum le plus important en Amérique latine pour la discussion des questions de politique agricole; qu'elles avaient, entre autres rôles, celui de conseiller le Directeur général sur les travaux qu'il convient d'inclure dans le programme et de prévoir

au budget bi-annuel; et que les faits nouveaux se produisaient à un rythme qui exigeait des discussions relativement fréquentes. C'est pourquoi elle recommanda de maintenir l'intervalle actuel de deux ans entre les conférences régionales.

301. La Conférence convint également de recommander au Directeur général de la FAO d'étudier la création d'un bureau sous-régional pour les Caraïbes.

302. Abordant un problème d'un ordre tout différent, en l'espèce le recrutement d'experts latino-américains pour les programmes d'assistance technique de la FAO dans la région, la Conférence recommanda au Directeur général d'accroître, dans la mesure du possible, le recrutement d'experts des pays de la région pour les travaux qui doivent y être accomplis.

303. La Conférence prit note de la proposition de la délégation du Venezuela pour que la ville de Maracay devienne le siège du secrétariat permanent des séminaires interaméricains sur les semences. Elle convint également de demander au Directeur général de désigner un fonctionnaire régional expert en semences capable de conseiller les gouvernements et d'apporter sa collaboration aux séminaires.

304. Les recommandations suivantes furent approuvées :

Recommandation No 30/66 (*)

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que les opérations de la FAO se sont développées sans cesse par suite de sa transformation d'un organisme purement technique en un organisme qui assiste les pays dans la formulation et l'exécution de leurs politiques de développement agricole, tant dans leurs aspects techniques que dans leurs aspects économiques et sociaux; et qu'elles exigent une documentation de plus en plus complète sur ces pays et un contact permanent avec les gouvernements et les autres autorités;

que, d'autre part, les pays en voie de développement, par suite d'une meilleure planification, envisagent le développement de leur secteur agricole d'une manière intégrée et équilibrée, ce qui exige que l'assistance technique de la FAO soit également conçue sous une forme intégrée par l'utilisation de groupes d'experts de différentes spécialités agissant comme "groupes d'intervention";

que les bureaux régionaux sont un des principaux instruments à la disposition de la FAO pour lui permettre de remplir ces fonctions de façon vraiment efficace, et qu'ils doivent par conséquent être renforcés comme l'a proposé le Directeur général aux instances dirigeantes de la FAO;

que cette nécessité est encore plus évidente dans le cas de la région de l'Amérique latine, en raison de l'importante demande de services provoquée essentiellement par les programmes de l'Alliance pour le progrès et des banques installées dans la région et par l'existence d'une politique de développement de la région concertée par les pays au cours d'importantes réunions à l'échelle du continent, tant dans le cadre des Nations Unies que dans celui du système interaméricain;

Convient

d'exprimer sa satisfaction au Directeur général pour l'initiative qu'il a prise de réviser les structures de la FAO, particulièrement en ce qui concerne les responsabilités et fonctions des bureaux régionaux qui sortiront, on l'espère, renforcés de cette révision; et

Recommande au Directeur général de la FAO

1. de proposer, dans le projet de Programme et de budget qu'il présentera à la quatorzième Conférence de la FAO, de donner une nouvelle orientation au travail du groupe de fonctionnaires régionaux, en prévoyant, si nécessaire, les ressources voulues pour que le Bureau régional pour l'Amérique latine puisse apporter aux pays de la région une aide efficace dans la réalisation de leurs programmes intégrés de développement agricole par le canal de "groupes d'intervention";

2. de prendre les mesures qui permettront au Bureau régional pour l'Amérique latine d'apporter son aide aux gouvernements avec le maximum de souplesse et de rapidité, en le dotant notamment, si nécessaire, d'une plus large autonomie technique et administrative;

3. de donner priorité, dans la détermination des objectifs de ces "groupes d'intervention", à l'assistance aux pays en vue de l'identification, de la formulation et de la réalisation de programmes financiers, fondés sur des ressources nationales d'origine publique ou privée, ou sur l'aide des banques qui ont des programmes conjoints avec la FAO et de faire prévoir également la participation des groupes d'intervention dans la formulation des projets du Fonds spécial afin d'assurer une étroite corrélation entre ceux-ci et la préparation de projets destinés à être financés.

Aux gouvernements de la région :

d'apporter l'appui nécessaire pour que les mesures recommandées dans les paragraphes précédents soient effectivement appliquées.

(*) Cette recommandation a été adoptée par 14 voix contre 1 et 4 abstentions.

Recommandation No 31/66 (*)

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

le vœu exprimé par les délégations intéressées que soit accrue l'efficacité des services techniques apportés par la FAO aux pays de la région; et l'utilité de grouper des pays ayant des problèmes écologiques et économiques semblables;

Recommande au Directeur général de la FAO

de consulter, à l'occasion de la révision de la structure et de la compétence des bureaux des sous-régions d'Amérique latine, les pays intéressés pour déterminer la façon d'établir le contact le plus direct possible entre les diverses zones géographiques qui présentent des problèmes semblables,

des intérêts communs et des économies complémentaires, et de combler certaines lacunes existantes, telles par exemple que celle de la zone des Caraïbes;

de tenir compte, pour le choix du siège d'une éventuelle nouvelle sous-région, du désir de la Colombie, de la République Dominicaine, du Venezuela et de Panama, que soit désigné Caracas, au Venezuela, sans préjudice des bureaux établis dans les pays de cette zone et qui travaillent déjà à son développement

(*) Cette recommandation fut approuvée par 11 voix contre 1 et 9 abstentions. La délégation de Cuba déclara approuver la partie concernant le renforcement des bureaux régionaux, mais être opposée à la création d'un nouveau bureau sous-régional.

Recommandation No 32/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que les débats qui ont lieu dans le cadre des conférences régionales de la FAO auraient plus d'efficacité si le système prévoyait l'organisation des travaux, tant au niveau technique qu'au niveau politique, afin d'assurer une discussion plus complète de l'ordre du jour et la participation aux discussions des responsables des politiques nationales;

Recommande au Directeur général de la FAO

de proposer à l'examen de la quatorzième Conférence de la FAO une modification du règlement des conférences régionales de façon à ce qu'elles commencent par une discussion de l'ordre du jour au niveau technique. Cette discussion, de caractère préparatoire, serait suivie d'un débat au niveau politique portant sur les problèmes spécifiques qui présentent un intérêt particulier pour la région.

Recommandation No 33/66

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que les semences améliorées constituent un des éléments essentiels de la production alimentaire en même temps qu'une des méthodes les plus efficaces et les plus économiques d'améliorer à bref délai les rendements agricoles;

qu'il convient d'apporter des améliorations aux centres de recherches sur les semences et d'accélérer la formation de spécialistes de cette question;

que la Conférence technique mondiale de la FAO sur les semences, qui s'est tenue à Rome en 1962, dans ses recommandations et les séminaires panaméricains sur les semences, tenus au Brésil en 1963 au Venezuela en 1966, ont demandé à plusieurs reprises que le secrétariat permanent des séminaires panaméricains sur les semences bénéficie de l'aide de la FAO;

qu'il est nécessaire d'édicter dans chaque pays une législation appropriée sur les semences ainsi que de mettre au point des normes adéquates d'homologation;

qu'il convient d'établir des liens plus étroits et permanents avec les organismes internationaux spécialistes de cette question;

Recommande au Directeur général de la FAO

de désigner un expert en semences pour l'Amérique latine, qui conseillera les gouvernements en toute matière se rapportant au développement de leurs programmes nationaux concernant les semences et apportera sa collaboration aux séminaires qui se tiennent périodiquement dans ce domaine;

de prendre note de l'offre de la délégation du Venezuela qui a manifesté le désir de son gouvernement de voir le secrétariat général permanent des séminaires panaméricains sur les semences établir son siège dans la ville de Maracay, au Venezuela, en prenant en considération le fait que le Centre de recherches agronomiques du Ministère de l'agriculture et de l'élevage du Venezuela dispose de laboratoires modernes d'équipements de classification des semences et d'autres facilités nécessaires au bon fonctionnement dudit secrétariat;

d'informer les organismes de financement internationaux du désir des pays de la région qu'une place soit faite, dans les programmes d'aide en vue du développement de l'agriculture et de l'élevage, aux ressources financières nécessaires à la création d'installations de conditionnement des semences.

Aux gouvernements de la région :

de prendre les mesures nécessaires pour l'instauration dans chaque pays des dispositions légales qui garantissent le fonctionnement d'un système efficace de production, de distribution et d'emploi de semences de haute qualité.

DATE ET LIEU DE LA DIXIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA
FAO POUR L'AMERIQUE LATINE

305. La délégation de Panama invita la FAO à tenir la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine dans la ville de Panama. Le Directeur général adjoint de la FAO exprima sa reconnaissance pour cette aimable invitation et déclara qu'elle serait dûment prise en considération lors des préparatifs de la Conférence. Selon les règles établies, cette Conférence se tiendra en 1968 à une date qui sera fixée en temps voulu.

306. La délégation des Etats-Unis suggéra que la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine : a) utilise les rapports sur les progrès des Etats Membres et des Etats associés qui lui auront été remis conformément à l'Article XI de la Charte de la FAO; b) mette à son ordre du jour les deux questions suivantes :

- i) programmes sur le terrain effectués par la FAO dans la région;
- ii) activités de la Division mixte FAO/CEPAL.

Séance de clôture et approbation du rapport

307. Au cours de la cérémonie de clôture, prit la parole en premier lieu le Directeur général adjoint en charge des affaires d'Amérique latine; il présenta un résumé des débats qui reçut l'approbation unanime des délégués. Il déclara entre autres que le Directeur général et le Secrétariat de la FAO tiendraient soigneusement compte, dans la planification des activités futures de la FAO en Amérique latine, de toutes les recommandations émises par la Conférence.

308. On procéda ensuite à l'approbation du procès-verbal, auquel furent apportées seulement de très légères modifications, suggérées par certaines délégations. Seule fut approuvée la minute du procès-verbal dans sa version espagnole, le Secrétariat ayant promis de procéder aux ajustements nécessaires dans la version anglaise.

309. La délégation française déclara que "les avis exprimés par la délégation française, grâce au service de l'interprétation, au sujet des recommandations, sont émis avec réserves puisque la délégation ne disposait pas de documents officiels en français. D'autre part, les décisions de la Conférence n'ont pas pu recevoir l'approbation formelle de la délégation française, celle-ci ayant été dans l'impossibilité matérielle d'en apprécier le contenu. Elle a pris acte, avec satisfaction, de l'engagement formel pris par l'Assistant Directeur général de faire adresser le plus tôt possible au Gouvernement français, aux fins d'observations éventuelles, le texte français du compte rendu de la Conférence."

310. La délégation du Royaume-Uni fit la déclaration suivante de caractère général :

La Conférence s'est prononcée en faveur de diverses recommandations qui impliquent une augmentation des dépenses. Dans bien des cas, la délégation du Royaume-Uni approuve, comme les autres délégations, les principes dont s'inspirent ces recommandations. Toutefois, lorsque la mise en pratique d'une recommandation adressée au Directeur général de la FAO est susceptible d'entraîner un accroissement des charges budgétaires de cet organisme, la délégation du Royaume-Uni estime que cet accroissement de charges est subordonné aux propositions que fera le Directeur général lorsqu'il soumettra son programme et son budget à la Conférence de la FAO en 1967, et aux décisions de la Conférence. Elle désire par conséquent réserver le droit de la délégation du Royaume-Uni d'intervenir à cette occasion dans le débat sur l'aspect budgétaire de ces recommandations si elle l'estime souhaitable.

311. La délégation de Cuba exprima des réserves au sujet de toutes les recommandations de la Conférence, dans lesquelles il est fait mention du Système interaméricain ou de l'Alliance pour le progrès dans la mesure où elle considère :

- a) que le Système interaméricain a cessé d'être représentatif depuis que la République de Cuba en a été exclue;
- b) que l'Alliance pour le progrès est totalement inefficace, en même temps que politiquement et économiquement nuisible aux pays d'Amérique latine, et que la République de Cuba n'appartient pas ni ne désire appartenir aux organismes liés à ladite Alliance pour le progrès.

312. Le Dr Wilson Ferreira Aldunate, Ministre de l'élevage et de l'agriculture de l'Uruguay, et Président de la Conférence régionale, prit ensuite la parole; il exprima la satisfaction de son pays d'avoir accueilli cet important colloque au cours duquel ont été discutés les problèmes concernant l'agriculture et l'alimentation, dont la solution est la plus urgente pour l'Amérique latine. Il manifesta son espoir confiant qu'en rentrant dans leur pays les différentes délégations mettraient en pratique dans leurs programmes de développement de l'agriculture et de l'élevage les principales recommandations auxquelles elles sont parvenues au cours de leurs délibérations.

313. Le chef de la délégation de la Colombie prit la parole au nom des délégués pour remercier les autorités de l'Uruguay de leur aimable hospitalité, de l'organisation matérielle de la Conférence et de l'atmosphère de sympathie dans laquelle elle s'était tenue. Il exprima également sa satisfaction de la bonne organisation de la Conférence par le Secrétariat de la FAO.

Enfin, le Président déclara close la neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, à 23 heures, le 16 décembre 1966.

APENDICE I
APPENDIX I
ANNEXE I

A. ESTADOS MIEMBROS
DE LA REGION

MEMBER NATIONS
OF THE REGION

ETATS MEMBRES
DE LA REGION

ARGENTINA - ARGENTINE

Delegado: Lorenzo A. RAGGIO
Secretario de Estado de Agricultura y Ganadería
Buenos Aires

Suplente: Norberto A.R. REICHART
Director General Asistente en Extensión y Fomento Agropecuario, INTA
Buenos Aires

Adjuntos: Luis PERAZZO
Interventor del Consejo Agrario Nacional
Buenos Aires

Rubén J. BATTIPEDE
Sub-Gerente de Política Crediticia del Banco de la Nación Argentina
Buenos Aires

Juan José MORENO
Director General de Producción y Fomento Ganadero
Buenos Aires

Esteban Arpad TAKACS
Administrador General de Bosques
Buenos Aires

Alberto AMIGO
Coordinador del Grupo Proyectos Especiales del CONADE
Buenos Aires

René Roberto THIERY
Asesor Técnico Consejo Agrario Nacional
Buenos Aires

Daniel RODRIGUEZ R.
Coordinador del Sector Cooperación Técnica y Financiera del Consejo
Agrario Nacional
Buenos Aires

Antonio A. SANCHEZ
Departamento Organismos Internacionales
Secretaría Industria y Comercio
Buenos Aires

Carlos Enrique FIRPO
Secretario Comité Nacional de la FAO
Buenos Aires

Emilio Ramón PARDO
Secretario de Embajada
Buenos Aires

Asesores: Jorge Antonio AJA ESPIL
Asesor a cargo Gerencia Jurídica del Consejo Agrario Nacional
Buenos Aires

Walter VILLEGAS
Asesor del Consejo Agrario Nacional
Buenos Aires

Raúl CORREA UJO
Informante Técnico
Buenos Aires

Miguel Antonio ERREA
Gerente Junta Nacional de Carnes
Buenos Aires

Antonio Alberto SANCHEZ
Departamento de Organismos Internacionales
Buenos Aires

BOLIVIA - BOLIVIE

Delegado: Lucio ARCE PEREYRA
Director General de Agricultura
Ministerio de Agricultura
La Paz

BRASIL - BRAZIL - BRESIL

Delegate: Severo FAGUNDES GOMES
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Rio de Janeiro

Eudes DE SOUZA LEO PINTO
President, National Institute of Agricultural Development
Rio de Janeiro

Paulo ASSIS RIBEIRO
President, Brazilian Institute of Agrarian Reform
Rio de Janeiro

Alternates: Ady Raul DA SILVA
Director General
Department of Agricultural and Livestock Research and Experimentation
Rio de Janeiro

Julian Alfonso CHACEL
Director, Brazilian Institute of Economy
Rio de Janeiro

Camilo CALASANS M.
Economist, Bank of Brazil
Ministry of Agriculture
Rio de Janeiro

Jose FREIRE DE FARIA
Director General
Department of Agricultural and Livestock Protection and Inspection
Ministry of Agriculture
Rio de Janeiro

Osmar FAVERO
Rio de Janeiro

COLOMBIA - COLOMBIE

Delegado: Enrique BLAIR-FABRIS
Director General de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Bogotá

Suplente: José Elias DEL HIERRO
Gerente
Caja de Crédito Agrario
Bogotá

Adjuntos: Vicente HUERTAS
Consejero
Ministerio de Agricultura
Bogotá

Gustavo LOZANO CASTRO
Bogotá

COSTA RICA

Delegado: Ernesto ARIAS VENEGAS
Director de Servicios Agropecuarios
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San José

CUBA

Delegado: Carlos R. RODRIGUEZ
Ministro, Presidente de la Comisión de Colaboración Económica y
Científica Técnica
Ministerio de Relaciones Exteriores
La Habana

Suplente: Horacio T. YORK
Vice Ministro de Desarrollo Industrial del Ministerio de la Industria
Alimenticia
La Habana

Adjuntos: José R. GONZALEZ C.
Director del Centro de Investigaciones Pesqueras
La Habana

Juan J. VALDES
Delegado Ejecutivo de la Presidencia del INRA
La Habana

Rafael NUÑEZ CUESTA
Jefe de la Sección de Productos Básicos de la Dirección de Organismos
Internacionales del Ministerio de Comercio Exterior
La Habana

Asesores: Filiberto LOPEZ
Comisión de Colaboración Económica y Científica-Técnica
La Habana

Luis CASO A.
Comisión de Colaboración Económica y Científica-Técnica
La Habana

José GARCIA R.
Comisión de Colaboración Económica y Científica-Técnica
La Habana

Umberto PEDROSO DRAGON
Asesor Técnico
Dirección General de Ganadería
La Habana

CHILE - CHILI

Delegado: Hugo TRIVELLI
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Santiago

Suplente: Francisco PINTO
Delegado Permanente ante la FAO - Roma,
Embajador de Chile en Italia
Roma

Adjuntos: Juan DEL CANTO
Jefe, Grupo Crédito Agrícola
Oficina de Planificación Agrícola
Santiago

José Luis TRONCOSO
Director, Estudios Empresa de Comercio Agrícola
Santiago

José OLIVARES
Jefe del Grupo de Precios
Oficina de Planificación Agrícola
Santiago

Jorge ECHENIQUE
Corporación Reforma Agraria
Santiago

EL SALVADOR

Delegado: René ESCALANTE OROZCO
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
San Salvador

Suplentes: Oscar Eusebio ARGUETA
Presidente, Instituto Regulador de Abastecimientos
San Salvador

Jorge Ernesto AVERBACH
Presidente, Administración Bienestar Campesino
San Salvador

Hernán FENORIO LAGUARDIA
Director del Departamento de colaboración Técnica y Planificación
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San Salvador

Roberto AMAYA DIAZ
Director de Política Económica
Ministerio de Economía
San Salvador

ESTADOS UNIDOS DE AMERICA - UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Delegate: Ralph W. PHILLIPS
Director, International Organizations Staff
Office of Assistant Secretary for International Affairs
US Department of Agriculture
Washington D.C.

Alternates: Charles R. DAVENPORT
Chief, Western Hemisphere Branch
Economic Research Service
US Department of Agriculture
Washington D.C.

Leighton VAN NORT
Officer in Charge, UN Economic Affairs
US Department of State
Washington D.C.

Advisers: Eilif V. MILLER
Rural Development Officer
USAID Mission
American Embassy
Montevideo, Uruguay

Henry L. DUCKARDT
Agricultural Attaché
American Embassy
Montevideo, Uruguay

FRANCIA - FRANCE

Délégué: Jean DE VAISSIERE
Inspecteur général de l'agriculture
Paris

Adjoints: Paul MARTINET
Ambassade de France à Montevideo, Uruguay

Claude CHAMPIGNEULLE
Ambassade de France à Montevideo, Uruguay

Georges Henri TAILLEUR
Ambassade de France à Montevideo, Uruguay

GUATEMALA

Delegado: Manuel José ARCE Y VALLADARES
Embajador de Guatemala en Montevideo, Uruguay

MEXICO - MEXIQUE

Delegado: Ricardo ACOSTA V.
Subsecretario de Agricultura
México D.F.

Suplente: Oscar VALDES
Director, Instituto de Investigaciones Pecuarias
México D.F.

Adjunto: Gabriel BALDOVINOS DE LA PEÑA
Asesor Técnico, SAG, Tacuba
México D.F.

NICARAGUA

Delegado: Alberto REYES RIGUERO
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Managua

Adjunto: Rodolfo MEJIA U.
Residente-Director del Instituto Agrario de Nicaragua
Managua

Sergio CALLEJA
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Managua

PANAMA

Delegado: Guillermo VILLEGAS FABREGA
Director General de Reforma Agraria
Panamá

PARAGUAY

Delegado: Ezequiel GONZALEZ A.
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Asunción

Suplentes: Antonio SANCHEZ G.
Miembro del Directorio del Banco Nacional de Fomento
Asunción

Rogelio FERREYRA GUERRERDI
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Asunción

Parisio PINEDA A.
Programador Agropecuario de la Secretaría Técnica de Planificación
Asunción

Juan Manuel FRUTOS
Presidente del Instituto de Bienestar Rural
Asunción

PERU - PEROU

Delegado: Ricardo CHIGLINO
Oficina Sectorial de Planificación Agraria
Lima

Suplente: Jorge PAEZ C.
SIPA
Lima

REINO DE LOS PAISES BAJOS - KINGDOM OF THE NETHERLANDS - ROYAUME DES PAYS-BAS

Delegate: Harry S. RADHAKISHUN
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Paramaribo, Surinam

Alternates: Anton G. Smit
Deputy Director of Agriculture in Surinam
Department of Agriculture
Paramaribo, Surinam

Franciscus VAN ROSMALEN
Agricultural Attaché
Embassy of the Kingdom of the Netherlands
Montevideo

REINO UNIDO - UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

Delegate: Sir Keith UNWIN
Ambassador of the United Kingdom in Uruguay
British Embassy
Montevideo

Advisers: Charles W. WALLACE
First Secretary
British Embassy
Montevideo

Robert H. EWART
Veterinary Attaché
British Embassy
Buenos Aires, Argentina

Charles E. JOHNSON
Adviser in Tropical Agriculture and Leader of British Agricultural
Mission to Bolivia
British Embassy
La Paz, Bolivia

REPUBLICA DOMINICANA - DOMINICAN REPUBLIC - REPUBLIQUE DOMINICAINE

Delegado: Rogelio MAÑÓN R.
Embajador de la República Dominicana en Uruguay
Embajada de la República Dominicana
Montevideo

TRINIDAD Y TABAGO -- TRINIDAD AND TOBAGO -- TRINITE ET TOBAGO

Delegate: Frank BARSOTTI
Senior Economist
Ministry of Agriculture
Port-of-Spain

URUGUAY

Delegado: Wilson FERREIRA ALDUNATE
Ministro de Ganadería y Agricultura
Ministerio de Ganadería y Agricultura
Montevideo

Suplentes: Escribano DARDO ORTIZ
Ministro de Hacienda
Montevideo

Guillermo GARCIA ACOSTA
Subsecretario de Ganadería y Agricultura
Montevideo

Daniel H. MARTINS
Vicepresidente del Banco República
Montevideo

Juan A. RIBEIRO
Presidente, Instituto Nacional de Colonización
Montevideo

Adjuntos: Enrique IGLESIAS
Asesor de la CIDE
Montevideo

Oscar V. SCHWEDT
Director General del Ministerio de Ganadería y Agricultura
Montevideo

Benito MEDERO
Presidente de la Comisión Honoraria del Plan de Desarrollo Agropecuario
Montevideo

Antonio PEREZ GARCIA
Director de Programación y Política Agropecuaria
Ministerio de Ganadería y Agricultura
Montevideo

Julio E. de URTUBEY
Director de Abastecimientos Agropecuarios del Ministerio de Ganadería
y Agricultura
Montevideo

Santiago GENINAZZA
Director de Sanidad e Industria Animal
Montevideo

Joaquín DE FREITAS
Director, Centro de Investigaciones Veterinarias
"Dr. Miguel C. Rubino", Pando

Eduardo S. BELLO
Director del Centro de Investigaciones Agrícolas "Alberto Boerger"
Montevideo

Washington BABUGLIA
Director, Centro de Investigaciones en Fruticultura, Horticultura y
Vitivinicultura
Montevideo

Gabriel CALDEVILLA
Director Forestal de la Dirección Forestal
Montevideo

Oscar LOPEZ TABORDA
Director del Programa de Estudio y Levantamiento de suelos
Montevideo

Jorge SERE DEL CAMPO
Gerente técnico de CONAPROLE
Montevideo

Julián L. MURGUIA
Plan Agropecuario
Montevideo

Danilo ASTORI
Economista, Subdirector de la Oficina de Programación y
Políticas Agropecuarias
Montevideo

VENEZUELA

Delegado: Alejandro OSORIO
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Suplente: Diego HEREDIA
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Ciro A. MUJICA B.
Economista, Gerente de Crédito Agrario, BAP
Caracas

Juan Bautista MARTINEZ
Jefe, Oficina de Programación y Presupuesto
Instituto Agrario Nacional
Caracas

Arnaldo Ron PEDRIQUE
Jefe, División Política Agrícola
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Humberto FAGUNDEZ BELLO
Administración
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Eustacio GUEVARA
Dirigente Agrario
Federación Campesina de Venezuela
Caracas

B. PAISES OBSERVADORES - OBSERVER NATIONS - NATIONS OBSERVATRICES

ALEMANIA, REP. FED. - GERMANY, FED. REP. - ALLEMAGNE, REP. FED

Holubek REINRARD
Second Secretary
Embassy of the Federal Republic of Germany
Montevideo

CANADA

Herbert E. RYAN
Second Secretary
Embassy of Canada
Buenos Aires

ESPAÑA - SPAIN - ESPAGNE

Juan Ignacio TENA
Primer Secretario
Embajada de España
Montevideo

ITALIA - ITALY - ITALIE

Giorgio REITANO
Primer Secretario (Comercial)
Embajada de Italia
Montevideo

OBSERVADOR PERMANENTE - PERMANENT OBSERVER - OBSERVATEUR PERMANENT

SANTA SEDE - THE HOLY SEE - SAINT-SIEGE

Miguel PAEZ VILARO
Montevideo

Padre Cándido VERA FERNANDEZ
Director, Escuela Agraria
Montevideo

<u>C. REPRESENTANTES DE LAS</u>	<u>REPRESENTATIVES OF THE</u>	<u>REPRESENTANTS DES</u>
<u>NACIONES UNIDAS Y</u>	<u>UNITED NATIONS AND</u>	<u>NATIONS UNIES ET</u>
<u>ORGANISMOS ESPECIALIZADOS</u>	<u>SPECIALIZED AGENCIES</u>	<u>INSTITUTIONS SPECIALISEES</u>

NACIONES UNIDAS - UNITED NATIONS - NATIONS UNIES

CEPAL - ECLA

José Antonio MAYOBRE
Secretario Ejecutivo
Santiago

Alejandro POWER ALIBERTI
Representante de la CEPAL ante ALALC
Montevideo

INSTITUTO LATINOAMERICANO DE PLANIFICACION ECONOMICA Y SOCIAL (ILPES)
LATIN AMERICAN INSTITUTE FOR ECONOMIC AND SOCIAL PLANNING (ILPES)
INSTITUT LATINO-AMERICAIN DE PLANIFICATION ECONOMIQUE ET SOCIALE (ILPES)

Jorge ALCAZAR AMPUERO
Director, Unidad Agrícola
Instituto Latinoamericano de Planificación Económica y Social
Santiago

PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO (PNUD)
UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAM (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Thomas F. POWER, Jr.
Special Adviser to the Administrator
UNDP, UN
New York

Carlos SALAMANCA
Representante Residente del PNUD
Montevideo

FONDO DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA INFANCIA (UNICEF)
UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND (UNICEF)
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (FISE)

Oscar VARGAS MENDEZ
Director Regional de UNICEF
Santiago

BANCO INTERNACIONAL DE RECONSTRUCCION Y FOMENTO (BIRF)
INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT (IBRD)
BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT (BIRD)

Don STOOPS
Chief of Agricultural Credit and Livestock
IBRD Department
Washington

OFICINA INTERNACIONAL DEL TRABAJO (OIT)
INTERNATIONAL LABOUR ORGANISATION (ILO)
BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT)

Aime FARDET
Experto Regional en Formación Rural
OIT
Montevideo

ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD (OMS)
WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO)
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Fidel URRUTIA
Representante OSP/OMS en Uruguay
Montevideo

ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA EDUCACION, LA CIENCIA Y LA CULTURA (UNESCO)
UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION (UNESCO)
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO)

Antonio DE VECIANA
Deputy Director of the Latin American Science Corporation Office
Montevideo

D. OBSERVADORES DE
ORGANIZACIONES
INTERGUBERNAMENTALES

OBSERVERS FROM
INTERGOVERNMENTAL
ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES
ORGANISATIONS
INTERGOUVERNEMENTALES

BANCO INTERAMERICANO DE DESARROLLO (BID)
INTER-AMERICAN DEVELOPMENT BANK (IDB)
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT (BID)

Felipe HERRERA
Presidente
Washington, D.C.

Julio C. GUTIERREZ
Director Ejecutivo
Washington, D.C.

Francisco AQUINO
Gerente Técnico
Washington, D.C.

Julio ROCHAC
Consejero
Washington, D.C.

J. Irineu CABRAL
Jefe de la Sección de Agricultura
Washington, D.C.

Thomas F. CARROLL
Asesor en Economía Agrícola
Washington, D.C.

Ignacio BARRAZA
Especialista
Washington, D.C.

ORGANIZACION DE LOS
ESTADOS AMERICANOS

ORGANIZATION OF
AMERICAN STATES

ORGANISATIONS DES
ETATS AMERICAINS

COMITE INTERAMERICANO DE LA ALIANZA PARA EL PROGRESO (CIAP)
INTER-AMERICAN COMMITTEE ON THE ALLIANCE FOR PROGRESS (CIAP)
COMITE INTERAMERICAIN DE L'ALLIANCE POUR LE PROGRES (CIAP)

Manuel TRUCCO
Asesor Especial del Presidente del CIAP, OEA
Washington, D.C.

Remy T. FREIRE
Jefe de la Unidad de Economía Agrícola, OEA
Washington, D.C.

Juan Bautista SCHROEDER
Montevideo

INSTITUTO INTERAMERICANO DEL NIÑO (IIN)
INTER-AMERICAN CHILDREN'S INSTITUTE (IIN)
INSTITUT INTERAMERICAIN DE L'ENFANCE (IIN)

Adolfo MORALES
Montevideo

CONSEJO INTERAMERICANO DE COMERCIO Y PRODUCCION (CICYP)
INTER-AMERICAN COUNCIL OF COMMERCE AND PRODUCTION (IACCP)
CONSEIL INTER-AMERICAIN DU COMMERCE ET DE LA PRODUCTION (CICYP)

Carlos D. GASPARRI
Miembro de la Federación Rural del Uruguay
Montevideo

Alfredo RODRIGUEZ SERE
Miembro de la Federación Rural del Uruguay
Montevideo

ASOCIACION LATINOAMERICANA DE LIBRE COMERCIO (ALALC)
LATIN-AMERICAN FREE TRADE ASSOCIATION (LAFTA)
ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE LIBRE ECHANGE (ALALE)

Daniel MESA BERNAL
Profesional Técnico
Montevideo

INSTITUTO INTERAMERICANO DE CIENCIAS AGRICOLAS (IICA)
INTER-AMERICAN INSTITUTE OF AGRICULTURAL SCIENCES (IICA)
INSTITUT INTERAMERICAIN DES SCIENCES AGRICOLES (IISA)

Carlos MADRID
Director General Encargado
San José, Costa Rica

Manuel RODRIGUEZ ZAPATA
Director Regional, Zona Sur
Montevideo

Víctor GIMENEZ LANDINEZ
Director del Proyecto 206
Programa de Cooperación Técnica-OEA

Rogelio COTO MONGE
Jefe de Relaciones Oficiales
San José, Costa Rica

COMITE INTERGUBERNAMENTAL PARA LAS MIGRACIONES EUROPEAS (CIME)
INTERGOVERNMENTAL COMMITTEE FOR EUROPEAN MIGRATION (ICEM)
COMITE INTERGOUVERNEMENTAL POUR LES MIGRATIONS EUROPEENNES (CIME)

Lyal E. PETERSON
Jefe de Misión
Buenos Aires

E. OBSERVADORES DE
ORGANIZACIONES NO
GUBERNAMENTALES

OBSERVERS FROM
NONGOVERNMENTAL
ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES
ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES

ORGANIZACION REGIONAL INTERAMERICANA DE TRABAJADORES DEL CIOSL (ORIT)
INTER-AMERICAN REGIONAL ORGANIZATION OF WORKERS OF THE ICFTU (ORIT)
ORGANISATION REGIONALE INTERAMERICAINE DES TRAVAILLEURS DE LA CISL (ORIT)

Basilio GONZALEZ HERMOSILLA
Representante de la ORIT en Chile
Santiago

UNION CATOLICA INTERNACIONAL DE SERVICIO SOCIAL (UCISS)
CATHOLIC INTERNATIONAL UNION FOR SOCIAL SERVICE (CIUSS)
UNION CATHOLIQUE INTERNATIONALE DE SERVICE SOCIAL (UCISS)

Teresa SELLERA GASTAMBIDE
Asistente Social
Montevideo

UNION MUNDIAL DE LAS ORGANIZACIONES FEMENINAS CATOLICAS (UMOFc)
WORLD UNION OF CATHOLIC WOMEN'S ORGANIZATIONS (WUCWO)
UNION MONDIALE DES ORGANISATIONS FEMININES CATHOLIQUES (UMOFc)

Lucrecia O.C. de GARCIA ARIAS

Celina PIÑEIRO PEARSON

Clelia UBERTALI

Sarah MACKINTACH

F. MESA DE LA CONFERENCIA
OFFICERS OF THE CONFERENCE
BUREAU DE LA CONFERENCE

Presidente de la Conferencia Chairman of the Conference Président de la Conférence	Wilson Ferreira Aldunate (Uruguay)
Vicepresidentes Vice-Chairmen Vice-Présidents	(véase página 2, párrafo 7) (see page 2, paragraph 7) (voir page 2, paragraphe 7)
Relator Rapporteur	Arnaldo Ron Pedrique (Venezuela)
Director General de la FAO Director-General of FAO Directeur Général de la FAO	B.R. Sen
Representante del Director General Representative of the Director-General Représentant du Directeur Général	Hernán Santa Cruz
Secretario de la Conferencia Conference Secretary Secrétaire de la Conférence	G.E. Bildesheim
Secretario Adjunto Assistant Secretary Secrétaire-adjoint	J.J. Tauber
Oficial encargado de la Conferencia Conference Officer Administrateur chargé de la Conférence	Fergus N. Fitz Gerald
Oficiales encargados del informe Report Officers Fonctionnaires chargés du rapport	Alfredo Saco Philippe Cochin

G. FUNCIONARIOS DE LA FAO
FAO STAFF
FONCTIONNAIRES DE LA FAO

OFICINA DEL DIRECTOR GENERAL
OFFICE OF THE DIRECTOR-GENERAL
CABINET DU DIRECTEUR GENERAL

B.R. Sen	Director General Director-General Directeur Général
Hernán Santa Cruz	Director General Adjunto a cargo de los Asuntos Latinoamericanos Assistant Director-General for Latin American Affairs Sous-directeur général chargé des affaires latino-américaines
G.E. Bildesheim	Asistente del Director General Adjunto, Programa y Presupuesto Assistant to Assistant Director-General, Program and Budget Adjoint au Sous-directeur général, Programme et Budget
Alfredo Saco	Asistente del Director General Adjunto a cargo de los Asuntos Latinoamericanos, Washington D.C. Assistant to Assistant Director-General for Latin American Affairs, Washington D.C. Adjoint au SDG chargé des Affaires latino-américaines, Washington D.C.
Pompeu Accioly Borges	Representante Regional Adjunto para América Latina, Zona Oriental (Río de Janeiro) Deputy Regional Representative for Latin America, Eastern Zone (Rio de Janeiro) Représentant régional adjoint pour l'Amérique latine, zone orientale (Rio de Janeiro)
Adolfo Alarcón	Representante Regional Adjunto para América Latina, Zona septentrional (México D.F.) Deputy Regional Representative for Latin America, Northern Zone (Mexico City) Représentant régional adjoint pour l'Amérique latine, zone septentrionale (Mexico)
Philippe Cochin	Representante Regional Adjunto para América Latina, (Santiago) Deputy Regional Representative for Latin America, (Santiago) Représentant régional adjoint pour l'Amérique latine (Santiago)
Ian W. Kelton	Oficial encargado de la Zona del Caribe Officer-in-Charge of FAO affairs in the Caribbean Area Fonctionnaire chargé de la zone des Caraïbes

I.H. Ergas	Director del Programa de Cooperación FAO/BIRF Director, FAO/IBRD Co-operative Program Directeur du Programme conjoint FAO/BIRD
J. González	Coordinador del Programa de Cooperación FAO/BID (LARO-Santiago) Coordinator, FAO/IDB Co-operative Program Coordonnateur du Programme conjoint FAO/BID
J. Moser	Oficial de Desarrollo de Proyectos, Campaña Mundial contra el Hambre Projects Development Officer, Freedom-from-Hunger Campaign Administrateur des projets de la Campagne mondiale contre la faim
A. Sandri	Campaña Mundial contra el Hambre (Voluntarios) Freedom-from-Hunger Campaign (Volunteers) Campagne mondiale contre la faim (volontaires)
J.J. Tauber	Funcionario de Enlace para América Latina Liaison Officer for Latin America Chargé de Liaison pour l'Amérique latine
Srta. J. Campbell	Ayudante Ejecutivo del Director General Executive Assistant to the Director-General Chef de Cabinet du Directeur Général
Sra. Carmen Lobo-Checchi	Secretaria Secretary Secrétaire
Sra. Myrtha Poblete de la Fuente	Secretaria del Asistente del Director General Adjunto, Programa y Presupuesto Secretary to the Assistant to Assistant Director General, Program and Budget Secrétaire de l'Adjoint au Sous-directeur général, Programme et Budget
Sra. Sonia Ocohipinti- Navarrete	Secretaria del Funcionario de Enlace para América Latina Secretary to the Liaison Officer for Latin America Secrétaire du Fonctionnaire chargé de liaison pour l'Amérique latine

OFICINA REGIONAL PARA AMERICA LATINA
REGIONAL OFFICE FOR LATIN AMERICA (LARO)
BUREAU REGIONAL POUR L'AMERIQUE LATINE

Sra. María Luisa M. de Castro	Asistente Administrativo (LARO-Santiago) Administrative Assistant Assistant Administratif
Sra. Adriana de Barella	Secretaria del Director General Adjunto a cargo de los Asuntos Latinoamericanos (LARO-Santiago) Secretary to the Assistant Director-General for Latin American Affairs Secrétaire du Sous-directeur général chargé des affaires latino-américaines

Sra. Bracken de Kaufman	Secretaria (LARO-Santiago) Secretary Secrétaire
Srta. Gloria Bernard	Secretaria (LARO-Santiago) Secretary Secrétaire
Sra. Mónica de Ramila	Secretaria (LARO-Santiago) Secretary Secrétaire
Srta. María Angélica de Ferrari	Secretaria (LARO-Santiago) Secretary Secrétaire
Sra. L. Catinari	Secretaria (LARO-Rio de Janeiro) Secretary Secrétaire

DEPARTAMENTO DE ASUNTOS ECONOMICOS Y SOCIALES
DEPARTMENT OF ECONOMIC AND SOCIAL AFFAIRS
DEPARTEMENT DES QUESTIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES

Dirección Conjunta de Agricultura FAO/CEPAL
Joint Agriculture Division FAO/ECLA
Division mixte de l'Agriculture CEAL/FAO

J. Schatan	Director Director Directeur
C. Wirth	Representante de la FAO ante ALALC (Montevideo) FAO Representative to ALALC Représentant de la FAO auprès de l'ALALC

Dirección de Productos Básicos
Commodities Division
Division des produits

J.P. O'Hagan	Jefe, Subdirección de Políticas y Desarrollo de Productos Básicos Chief, Commodity Policy and Development Branch Chef de la Sous-division des politiques et du développement en matière de produits
--------------	---

Dirección de Análisis Económicos
Economic Analysis Division
Division de l'analyse économique

P.B. Diebold	Jefe, Subdirección de Análisis Regional Chief, Regional Analysis Branch Chef de la Sous-division des analyses régionales
A. Ortiz	Jefe, Sección Latinoamericana Chief, Latin American Section Chef de la Section latino-américaine

- C. Mitchell Asesor Regional en Planificación Agrícola (LARO-Santiago)
Regional Adviser in Agricultural Planning
Conseiller régional de Planification agricole
- V. Mannarelli Director de Proyecto del Fondo Especial, Instituto Latinoamericano de Mercadeo Agrícola (ILMA), Bogotá
Project Manager UNDP/SF Project, Institute for Training and Research in Agricultural Marketing
Directeur de Projet du Fonds Spécial, Institut Latino-américain de la commercialisation agricole
- O. Badie Oficial Regional en Mercadeo Agrícola (LARO-Santiago)
Regional Officer in Agricultural Marketing
Fonctionnaire régional, commercialisation agricole

Dirección de Instituciones y Servicios Rurales
Rural Institutions and Services Division
Division des Institutions et Services Ruraux

- A. Chaparro Oficial Regional en Educación Agrícola (LARO-Santiago)
Regional Officer in Agricultural Education
Fonctionnaire Régional, Education agricole
- A. Domike Oficial Regional en Tenencia de la Tierra y Colonización (LARO-Santiago)
Regional Officer in Land Tenure and Colonization
Fonctionnaire régional des Régimes fonciers et de la colonisation
- S. Barraclough Director del Proyecto, Instituto de Capacitación e Investigación en Reforma Agraria (LARO-Santiago)
Project Manager, Institute of Training and Research in Agrarian Reform
Directeur du Projet, Institut de formation et de recherches en réforme agraire
- S. Antuña Oficial de Extensión Agrícola
Agricultural Extension Officer
Fonctionnaire de vulgarisation agricole

DEPARTAMENTO TECNICO
TECHNICAL DEPARTMENT
DEPARTEMENT TECHNIQUE

- O.E. Fischnich Director General Adjunto
Assistant Director-General
Sous-directeur général
- A. Aten Oficial Técnico (Industrialización)
Technical Officer (Industrialization)
Fonctionnaire Technique (Industrialisation)

Dirección de Zootecnia y Sanidad Animal
Animal Production and Health Division
Division de la Production et de la Santé Animales

H. Stoddard Oficial Regional de Zoonosis y Medicina Veterinaria Preventiva (LARO-Santiago)
Animal Health Officer, Regional Zoonoses
Fonctionnaire régional de la santé animale et des zoonoses

P. Brumby Oficial Regional de Zootecnia y Sanida Animal (LARO-Santiago)
Regional Animal Production and Health Officer
Fonctionnaire régional de la production et santé animales

Dirección de Montes y Productos Forestales
Forestry and Forest Products Division
Division des forêts et produits forestiers

L. Giménez-Quintana Jefe, Subdirección de Política Forestal
Chief, Forest Policy Branch
Chef, Sous-division de la politique forestière

F. Barrientos Oficial Forestal Regional (LARO-Santiago)
Regional Forestry Officer
Fonctionnaire Forestier Régional

Dirección de Fomento de Tierras y Aguas
Land and Water Development Division
Division de la mise en valeur des terres et des eaux

E. Sacuma Director
Director
Directeur

C.H.H. ter Kuile Jefe Regional para América Latina Septentrional,
Programa de Fertilizantes de la Campaña Mundial contra el Hambre (Guatemala)
Regional Leader for the Freedom-from-Hunger Campaign
Fertilizer Program in Northern Latin America
Responsable Régional du Programme des engrais de la Campagne contre la faim pour l'Amérique latine, zone septentrionale

Dirección de Nutrición
Nutrition Division
Division de la Nutrition

F. Recalde Oficial Regional de Nutrición (LARO-Santiago)
Regional Nutrition Officer
Nutritionniste régional

L. Sanguinetti Oficial Regional de Tecnología Alimentaria (LARO-Santiago)
Regional Food Technologist
Spécialiste régional de la technologie alimentaire

Dirección de Fitotecnia y Protección Fitosanitaria
Plant Production and Protection Division
Division de la production végétale et de la protection des plantes

R.G. Mallo	Oficial Regional de Fitotecnia y Protección Fitosanitaria (LARO-Santiago) Regional Plant Production and Protection Officer Spécialiste régional de la production végétale et de la protection des plantes
C. Krug	Oficial Regional de Fitotecnia y Protección Fitosanitaria (LARO-Rio de Janeiro) Regional Plant Production and Protection Officer Spécialiste régional de la production végétale et de la protection des plantes

DEPARTAMENTO DE PESCA
DEPARTMENT OF FISHERIES
DEPARTEMENT DES PECHES

F.E. Popper	Director, Coordinación de Programa y Operaciones Director, Program Co-ordination and Operations Directeur, Coordination du programme et des opérations
A. Miyares del Valle	Oficial Regional de Pesca (LARO-Rio de Janeiro) Regional Fishery Officer Spécialiste régional des pêches

DEPARTAMENTO DE RELACIONES PUBLICAS Y ASUNTOS JURIDICOS
DEPARTMENT OF PUBLIC RELATIONS AND LEGAL AFFAIRS
DEPARTEMENT DES RELATIONS PUBLIQUES ET DES QUESTIONS JURIDIQUES

E. Glesinger	Director General Adjunto Assistant Director-General Sous-directeur général
--------------	--

Dirección de Información Pública
Division of Public Information
Dirección de Información Pública

Claudio Fornari	Oficial Regional de Información (LARO-Rio de Janeiro) Regional Information Officer Fonctionnaire régional de l'information
J. España	Oficial Regional de Información (LARO-Santiago) Regional Information Officer Fonctionnaire régional de l'information
J. Medina	Oficial de Información (LARO-Santiago) Information Officer Fonctionnaire de l'information
E. Villegas	Oficial de Información (LARO-Mexico) Information Officer Fonctionnaire de l'information

Dirección de Publicaciones
Publications Division
Division des publications

Traductores
Translators
Traducteurs

José Méndez-Herrera Jefe, Sección de traducciones al español
Chief, Spanish translation Section
Chef, Section espagnole de traduction

J.M. Gimeno Traductor/revisor
Translator/reviser
Traducteur/réviser

Subdirección de Conferencias y Coordinación interna
Conference and Operations Branch
Service des conférences et opérations

F.N. Fitz-Gerald Jefe
Chief
Chef

C.H. Blass Jefe de los intérpretes
Chief Interpreter
Chef interprète

PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS
WORLD FOOD PROGRAM
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Dirección de Elaboración y Evaluación del Programa
Program Development and Appraisal Division
Division de l'élaboration et de l'évaluation du programme

A.B. Wojcicki Jefe, Subdirección Regional de América Latina
Chief, Latin American Regional Branch
Chef de la Sous-division Amérique latine

COMPTE RENDU DE LA REUNION OFFICIEUSE SUR LA CAMPAGNE MONDIALE CONTRE LA FAIMPunta del Este (Uruguay), 12 décembre 1966I. Participation

Cette réunion s'est tenue au Cantegril Country Club, à Punta del Este, en Uruguay, le 12 décembre 1966. On trouvera la liste des participants à la fin de cette annexe.

Les participants déplorèrent que huit pays d'Amérique latine seulement soient représentés à la réunion et que le nombre de délégués gouvernementaux soit extrêmement réduit. Ils exprimèrent la crainte qu'il faille y voir la preuve de l'absence d'intérêt de nombreux gouvernements, tant à l'égard de la Campagne mondiale contre la faim qu'à celui de l'avenir de la jeunesse rurale.

Approuvant à l'unanimité la proposition du représentant de la Fondation américaine pour la Campagne mondiale contre la faim, les participants demandèrent, tant au Président de la neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine qu'à la FAO elle-même, de soumettre le présent compte rendu à l'attention de la Conférence régionale.

II. Comités nationaux

Les participants signalèrent unanimement la nécessité de créer des comités nationaux de coordination de la Campagne mondiale contre la faim (CMCF). A défaut d'une initiative gouvernementale, ils recommandèrent que les groupes, tels que mouvements de jeunesse, comités catholiques, etc.) qui ont reconnu cette nécessité, forment un comité et invitent les autres institutions du pays à y adhérer.

Un comité peut se financer lui-même, à l'origine, grâce aux efforts de ses membres fondateurs, mais il fut recommandé que le gouvernement participe à cette phase initiale, soit en fournissant un secrétariat et d'autres facilités, soit en autorisant le comité à collecter des fonds dans le public. On recherchera également l'aide des comités étrangers à travers le plan de coparticipation (partnership scheme), avec l'assistance de la FAO.

Les participants demandèrent que la FAO fournisse aux comités en cours de formation, pour une période suffisamment longue, les conseils de fonctionnaires de la FAO/CMCF compétents en matière d'organisation et d'établissement des programmes de travail des comités, tels que le coordonnateur adjoint et les fonctionnaires régionaux de liaison. On espère que le fonctionnaire de liaison pour l'Amérique latine jouera son rôle, en visitant périodiquement les pays et en remettant à chacun d'eux les informations et initiatives dont son bureau aura eu connaissance pour les autres pays d'Amérique latine.

On souligna le rôle essentiel des comités dans la formation de l'opinion publique du pays, et, à travers cette opinion, la possibilité de convaincre les gouvernements respectifs de participer plus énergiquement à la Campagne mondiale contre la faim.

Les représentants du Salvador, de Cuba, du Comité colombien pour la CMCF, de la Fondation américaine FFHC, du Comité catholique argentin pour la CMCF, de l'AMJ, du MLJARC et de diverses organisations non gouvernementales, donnèrent un bref aperçu de leurs activités respectives.

III. Appel aux jeunes du monde

Les participants estimèrent qu'il est nécessaire d'appliquer les principes du manifeste de telle façon qu'un plus grand nombre de jeunes participent activement aux organisations de jeunesse; ils furent d'avis qu'il convient de faire de nouveaux et vastes efforts, par le canal de la presse, de la radio et des écoles, pour intéresser directement à la Campagne contre la faim les jeunes qui ne participent pas à ces organisations, offrant ainsi à la jeunesse des motivations adéquates et des objectifs concrets.

Parler de la faim est utile, mais combattre ses causes est plus utile encore, et c'est le rôle de la FAO et des gouvernements.

La réunion recommanda à l'unanimité aux gouvernements d'accorder davantage d'attention aux mouvements de jeunesse et de les aider efficacement dans leurs efforts d'organisation et dans leurs travaux.

Elle considéra qu'il est également du devoir des gouvernements de prendre les mesures voulues pour que les jeunes aient la possibilité de trouver un travail rémunérateur et jouissent pleinement du fruit de ce travail.

Le manque d'animateurs fut considéré comme le principal frein, à l'heure actuelle, au développement de certaines organisations de jeunesse. Il fut recommandé d'aider à la formation de ces animateurs, en particulier à partir des organisations existantes, dont les meilleurs membres recevraient une formation pour devenir animateurs de groupes nouveaux.

Le Comité catholique argentin offrit d'organiser à ses frais, en juin 1967, un "Séminaire sur la jeunesse et le développement en Amérique latine pour les dirigeants nationaux de programmes de jeunes volontaires". Les participants accueillirent cette proposition avec satisfaction et décidèrent de l'étudier sans tarder.

IV. Projets d'action

De nombreux délégués exprimèrent le souhait de recevoir une aide sous forme de semences, d'engrais et d'outils, par le canal du Programme des bons d'entraide UNESCO/FAO, en particulier pour les jardins scolaires et autres, et afin d'aider les groupes de jeunesse dans leur travail, par exemple dans le cadre des camps de travailleurs volontaires.

On recommanda de créer des services pour l'amélioration de conditions de vie en milieu rural, qui recevraient l'aide du gouvernement, ainsi que celle d'organisations non gouvernementales.

Divers participants soulignèrent que les projets d'action constituent la meilleure source d'information et d'éducation, tant pour la population qui en bénéficie que pour celui qui fournit les moyens. A l'unanimité, les participants décidèrent d'intensifier la lutte contre la faim, car :

"La permanence de la faim dans le monde est moralement inacceptable".

REUNION OFFICIEUSE SUR LA CAMPAGNE MONDIALE
CONTRE LA FAIM

LISTE DES PARTICIPANTS

ARGENTINA - ARGENTINE

Sr. Francisco Branda	Presidente, Juventud Pro Naciones Unidas, Casilla de Correo 22, Sucursal 23, Buenos Aires
Sr. A. DELEPINE	Observador, Cerrito 1222, Buenos Aires
Sra. Sarah MAKINTACH	Presidente de la Comisión Católica para la CMCH, Montevideo 850, 1er. Piso Buenos Aires
Srta. Delfina MITRE	Profesora de Bienestar Rural, Universidad Privada del Museo Social Argenti- no, Ayacucho 890 Buenos Aires
Sr. Eneas L. PAMPLIEGA	Presidente del Comité Argentino de Juventud, Representante del WAY, Casilla 3861, Correo Central, Buenos Aires
Srta. Celina PIÑEIRO PERSON	Trabajadora Social, Copérnico 2335 Buenos Aires
Sr. Eduardo RODRIGUEZ VERGEZ	Presidente de la Subcomisión "Juvenil" de la Comisión Católica CMCH, responsable del "Llamamiento" Montevideo 850, Buenos Aires
Sra. María Susana TABORDA CARO	Observador del CICYP
Sra. Clelia L. UBERTALLI	Secretaria de la Comisión Católica Argentina para la CMCH, Montevideo 850, Buenos Aires

BRASIL - BRAZIL - BRESIL

Dr. Ady Raul DA SILVA	Asesor de la delegación de Brasil a la Novena Conferencia Regional de la FAO para América Latina, Caixa Postal 1620, Rio de Janeiro
-----------------------	---

COLOMBIA - COLOMBIE

Sr. Gustavo LOZANO CASTRO

Miembro del Comité Colombiano para la CMCH,
Carrera 8a, 13-42, Of. 703
Bogotá

CUBA

Sr. José GARCIA R.

Delegado a la Novena Conferencia Regional
de la FAO para América Latina,
Ministerio de Relaciones Exteriores,
La Habana

Sr. José R. GONZALES

Delegado a la Novena Conferencia Regional
de la FAO para América Latina,
Director del Centro de Investigaciones
Pesqueras de Cuba
Compostela 359
La Habana

EL SALVADOR

Sr. David René ESCALANTE OROZCO

Ministro de Agricultura y Ganadería, Jefe
de la delegación de El Salvador a la Novena
Conferencia Regional de la FAO para América
Latina,
Ministerio de Agricultura
San Salvador

ESTADOS UNIDOS DE AMERICA - UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Sr. Leighton VAN NORT

Representative of the American FFHC Foundation,
Officer in Charge, UN Economic Affairs,
US Department of State,
Washington, D.C.

Sr. Eilif V. MILLER

Rural Development Officer,
USAID Mission
American Embassy
Montevideo, Uruguay

PARAGUAY

Sr. Juan Manuel CAMERON

Delegado a la Novena Conferencia Regional
de la FAO para América Latina,
Edificio Ayala y Tacuarí,
Asunción

REINO DE LOS PAISES BAJOS - KINGDOM OF THE NETHERLANDS - ROYAUME DES PAYS-BAS

Sr. Francisco VAN ROSMALEN

Agregado Agrícola,
Embajada del Reino de los Países Bajos,
Maipú 66,
Buenos Aires, Argentina

REINO UNIDO - UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

Sr. Robert H. EWART

Asesor de la delegación del Reino Unido
a la Novena Conferencia Regional de la
FAO para América Latina,
Embajada del Reino Unido,
Buenos Aires, Argentina

URUGUAY

Sr. Julio KARLEN

Delegado del MIJARC,
25 de Mayo 433,
San José

